



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - liberté - Patrie

**ASSOCIATION DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPE
DU TOGO (AAET-TOGO)**

**LES ENFANTS DE TROUPE AU TOGO
1950 A 2015
Tome I**

DOCUMENT DE REFERENCE

(RAPPORT DE RECHERCHE)

PAR

Docteur MAHAMADOU Garba

DECEMBRE 2015



ASSOCIATION DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPE DU TOGO (AAET-TOGO)

BUREAU EXECUTIF

Président	: BAKALI H. Badibawu
Secrétaire général	: PANASSA Awoki
Secrétaire Général Adjoint	: NASSIKI Salif
Trésorier Général	: GNASSINGBE Toï
Trésorier Général Adjoint	: BASSAYI P. Egbarè
Commissaire au compte	: KALAKASSI Baguidayem

Dédicaces

Au Tout-Puissant, le plus savant qui a permis que ce travail soit achevé.

Au Père Fondateur du Collège Militaire, Feu Général GNASSINGBE EYADEMA pour sa vision clairvoyante et sa culture d'excellence.

Au Feu Colonel Komlan Batanta M'BA-KOFFI, premier AET directeur du Collège Militaire pour toutes les facilités accordées au début de ce travail

A tous les Enfants de troupe qui sont tombés sur les champs d'honneur alors qu'ils défendaient leurs patries.

Remerciements

Au moment de rendre ce travail dans les mains des critiques, nous voudrions adresser nos sincères remerciements et exprimer notre gratitude :

Au Président de la République, Chef des Armées, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE pour tout le renouveau qu'il apporte au Collège Militaire Eyadéma.

Au Chef d'Etat Major Général des FAT.

Au Président de l'Association des Anciens Enfants de Troupe du Togo (2AET), et à tous les membres du Bureau Exécutif de 2AET.

A la première génération d'Enfants de Troupe, pour nous avoir entretenu sur les débuts des « enfants du Bon Dieu ».

A toutes les personnes ressources qui ont donné les informations nécessaires à la réalisation de ce document

Au Commandement du Collège Militaire, pour sa collaboration

A tous les Anciens Enfants de Troupe dans l'impossibilité de tous les citer.

Table des matières

Dédicaces.....	1
Remerciements	1
Préface (Pr KOGOE)	4
Mot du Général Bassabi BONFOH	5
Mot du Général Zoumaro GNOFAME.....	6
Mot du Colonel Hémou BAKALI, Président de l'Association des Anciens Enfants de Troupe (2AET)....	7
Liste des Abréviations utilisées	8
Introduction.....	9
Histoire des Enfants de Troupe dans le monde francophone.....	11
Histoire des Enfants de Troupe au Togo	15
Les Ecoles des Enfants de Troupe	17
Les Ecoles Françaises d'antan	18
1. Rambouillet, école d'enfants de troupe : 1875-1884 et école militaire préparatoire : 1884-1934.....	18
2. Saint-hippolyte-du-fort, école militaire préparatoire : 1886-1934	19
3. Montreuil-sur-mer.....	19
4. Ecole militaire préparatoire d'Epinal 1934-1946	20
5. Ecole militaire préparatoire des andelys 1887-1968.....	21
6. Mans	22
7. Ecole militaire enfantine heriot.....	25
8- Centre d'éducation "bayard" audinac-les-bains : 1941-1944	30
Les Ecoles Françaises en service.....	33
1- Prytanée national militaire de La Flèche	33
2- Lycée Militaire De Saint-Cyr ou Saint Cyr l'Ecole.....	36
3- Lycée Naval de Brest	38
4- Ecole des Pupilles de l'Air de Grenoble Montbonnot	39
5- Lycee Militaire d'Autun	42
6- Lycee Militaire d'Aix en Provence	44
Les Ecoles d'Afrique du Nord	46
1- Ecole Militaire Préparatoire d'Hammam-Righa	46
2- Ecole Militaire Préparatoire Miliana,	47

3- Ecole Militaire Préparatoire de Koléa	47
Les Ecoles d'Indochine et de la Réunion	48
1- Ecole d'Enfants de Troupe de Dalat	48
2- Ecole militaire préparatoire le tampon	48
Les Écoles d'Afrique Noire.....	50
Le Collège Militaire EYADEMA.....	53
1. Création	54
2. Situation géographique	54
3. Les différents chefs de corps au CME.....	56
4. L'enseignement	58
5. L'Hymne des enfants de troupe	59
6. Les résultats du CME aux examens nationaux	60
7. Procédure d'admission au Collège Militaire et autres prytanées militaires	61
Admission en classe de sixième.....	61
Admission en classe de seconde	62
Renseignements complémentaires.....	62
Les promotions d' Enfants de Troupe	63
Première et deuxième génération d'Enfants de Troupe.....	65
Troisième génération d'Enfants de Troupe.....	67
Ecoles étrangères	67
Collège Militaire EYADEMA	71
Nationalités étrangères	114
Conclusion	121
Suggestions.....	123
Bibliographie.....	125

Préface (Pr KOGOE)

Mot du Général Bassabi BONFOH

Mot du Général Zoumaro GNOFAME

**Mot du Colonel Hémou BAKALI, Président de l'Association des Anciens
Enfants de Troupe (2AET).**

Liste des Abréviations utilisées

AET : Ancien Enfant de troupe

CME : Collège Militaire EYADEMA

CMT : Collège Militaire de Tchitchao

CBA : Chef de Bataillon

CDT : Commandant

CES : Chef d'Escadron

CNE : Capitaine

COL : Colonel

ET/EDT : Enfant de Troupe

FAT : Forces Armées Togolaises

Gal : Général

GB : Général de Brigade

GD : Général de Division

GN : gendarmerie Nationale

LM : Lycée Militaire

Lt : lieutenant

LCL : lieutenant- colonel

PM : Prytanée Militaire

Introduction

Un enfant de troupe (ET/EDT) désignait à la base un enfant dont le père était soldat ou sous-officier (appelé bas-officier à l'époque) et qui suivait la troupe, en compagnie de sa famille. Aujourd'hui ces termes font références aux élèves fréquentant des établissements (écoles, collèges, lycées et prytanées) fonctionnant sur le régime de l'internat avec un enseignement général et/ou technique, et militaire.

Les enfants de troupe sont depuis toujours considérés comme une catégorie citoyenne à part, tant leur cadre d'éducation est unique mais aussi et surtout parce que leur formation se fait au frais de l'état. A la fin de leur formation la plupart des enfants de troupe servent leur patrie dans l'Armée. Dans tous les services où ils se trouvent ils font preuve de rigueur, de dynamisme, de compétence et aussi d'humilité, résultante du modèle de formation reçue.

Il est difficile de retrouver un document de référence permettant de faire l'historique exact des Enfants de Troupe au Togo. Cependant les registres du Collège Militaire Eyadéma (CME) et quelques documents (Annuaire de AET 2005, Journal le caïman) permettent de se faire une idée du point de départ des « enfants du Bon Dieu ».

Le but de notre travail est d'aboutir à un document de référence devant servir de guide officiel sur l'histoire des ET au Togo. A travers une série d'interviews auprès des AET et anciens directeurs du CME, la revue des registres du CME, de la Division Formation de l'Etat Major Général des FAT et d'autres documents officiels, nous avons procédé à la compilation et aux traitements de toutes les informations. Cette recherche fouillée commencée en avril 2009 est exposée dans le présent document dont voici les grandes articulations:

- Histoire des ET dans le monde francophone
- Histoire des ET au Togo
- Les Ecoles des ET
- Le Collège Militaire EYADEMA
- Les promotions des ET

Histoire des Enfants de Troupe dans le monde francophone

Dans le monde francophone la genèse des Enfants de troupe a commencé en **France** durant le Moyen-âge, et une grande partie de l'Ancien Régime. A cette époque la situation des familles des soldats était plutôt lamentable. Obligées de suivre le père dans ses campagnes, on trouvait ces pauvres familles entassées pêle-mêle dans les charrettes qui suivaient la troupe. Contrairement aux enfants d'officiers qui avaient des écoles pour les former au métier des armes, les enfants de troupe n'avaient aucun moyen d'avoir de formation militaire autre que celui de s'engager en tant que soldat.

Le **1er mai 1766**, le *duc de Choiseul*, alors ministre de Louis XV, a proposé au roi, pour réorganiser l'armée royale après la guerre de Sept Ans, de signer une ordonnance stipulant que les armées prendraient désormais quelques dispositions en faveur des fils de soldats et de « bas-officiers », dont le sort avait été jusqu'alors négligé. Cette ordonnance de 1766, acte de naissance de la future institution des enfants de troupe, a consacré simultanément trois des caractéristiques :

- L'origine du recrutement, parmi les couches les plus modestes de la société militaire.
- Une aide financière directe, en l'occurrence une solde.
- L'obligation d'engagement à terme, pour une durée minimale de huit ans, ramenée à 5 ans à la fin du XIXème siècle, contrepartie de la gratuité de l'entretien et, par la suite, de la formation de l'enfant.

En **1800** Bonaparte, Premier Consul, a entériné, la disposition de l'ordonnance de Choiseul en officialisant l'appellation « Enfant de Troupe », l'éducation et l'entretien de ces garçons étant pris en charge par les différents régiments.

En **1871**, le Général Charetton a proposé la suppression du statut des enfants de troupe dans les régiments tentant ainsi de réformer une institution séculaire réglementée par Bonaparte. Une commission parlementaire a étudié la réforme relative à l'évolution de l'institution de ces enfants de troupe prenant exemple de ce qui se pratiquait à l'étranger, notamment en Allemagne et en Russie, a obtenu de regrouper les enfants en régiments dans des écoles particulières.

En **1876**, la première école d'enfants de troupe, l'Ecole d'enfants de troupe de Rambouillet est créée à titre expérimental. L'expérience étant concluante la **loi du 19 juillet 1884** a créé six écoles militaires préparatoires. Une est placée sous la responsabilité de la Cavalerie, une autre mixte Artillerie et Génie et quatre relevant de l'Infanterie dont Rambouillet et Saint-Hippolyte-du-Fort.

Cette loi qui a officialisé la création des écoles militaires préparatoires, disposait que les enfants de troupe « [...] *reçoivent, aux frais de l'Etat, une instruction et une éducation qui les mettent à même de servir utilement leur pays dans l'armée* ».

Au cours du siècle qui a suivi, certains établissements ont fermé, d'autres ont ouvert, notamment à Epinal, au Mans, à St-Cyr l'Ecole, à Tulle etc...

Au lendemain de la guerre de 1914-1918, à la suite du développement considérable du machinisme dans l'armée, après le rôle déterminant dans la victoire joué par les chars de combat, l'artillerie et les transmissions, il était apparu opportun de former un personnel spécialisé pour la conduite et l'entretien de ces matériels nouveaux. On a songé donc à utiliser les ressources offertes par les écoles militaires préparatoires créées en 1886, dont les élèves devaient contracter un engagement à long terme dès l'âge de 18 ans.

A cet effet, **en 1920**, une section d'enseignement professionnel était créée pour les électriciens à Montreuil-sur-Mer. Cependant devant l'exiguïté des locaux de cette école, on a décidé de transférer cette école à Tulle en 1924.

Après la seconde guerre mondiale, l'EMPT de Tulle a dispensé à la fois, un enseignement général, et un enseignement technique à environ 800 élèves. Les écoles de Tulle et du Mans (crée en octobre 1947), ont fourni à l'armée, par la voie des grandes écoles militaires, des officiers, qui, même s'ils n'ont pas fait carrière de technicien, ont été tout de même des éléments particulièrement réceptifs à la technique, possédant d'utiles connaissances théoriques et pratiques en mécanique, électricité et technologie.

En 1967, l'ensemble des traditions de Montreuil et de Tulle a été repris par l'école du Mans, et ce jusqu'à sa fermeture en 1985. A l'heure actuelle, l'ensemble des drapeaux des écoles dissoutes d'enfants de troupe sont conservés au Musée d'Autun dans une salle qui leur est consacrée, sous la statue du célèbre enfant de troupe Pierre Bayle.

Entre 1982 et 1984, a pris effet une profonde réorganisation qui a laissé à l'armée de terre seulement trois établissements, prenant le nom de lycées militaires : Aix-en-Provence, Autun et St-Cyr l'Ecole, auxquels il faut ajouter le Prytanée national militaire de La Flèche. Ces quatre écoles sont en activité aujourd'hui.

Outre-mer, des écoles ont vu le jour en Indochine, en Afrique du Nord, en Afrique Noire et à Madagascar.

En 1923, dans le bulletin de l'Association des anciens élèves des écoles militaires préparatoires, le **lieutenant-colonel Nachin**, vice-président de cette association, a recommandé l'implantation d'écoles militaires dans les possessions lointaines d'outre-mer. Sa remarquable ouverture d'esprit, traduisait, sa claire vision des nécessités qui résultaient des obligations vis à vis de l'Outre-mer.

En Indochine, de nombreuses écoles d'enfants de troupe ont existé dès 1899 et jusqu'au départ du territoire en 1956, les principales furent implantées à Cap Saint-Jacques et Dalat. Ces écoles d'outre-mer étaient dotées d'un seul drapeau qui fut confié lors de sa création à l'Ecole militaire préparatoire du Tampon à la Réunion jusqu'à sa fermeture.

Les écoles d'Afrique Noire et de Madagascar ont été créées par décret n° 56 980 du **27 septembre 1956** (J.O. R.F. du 2-10-56, page 9348) :

- à Fianarantsoa dans l'île de Madagascar
- en Afrique équatoriale française à Brazzaville.
- en Afrique occidentale française à Saint-Louis du Sénégal, Bingerville, Kati et Ouagadougou

Lors des **accessions à l'indépendance** des anciennes colonies françaises, elles furent conservées par les nouveaux états. Elles avaient chacune un régime d'études différent et préparaient aux différentes carrières de l'Armée. Elles constituaient la principale source de recrutement des cadres africains officiers et sous-officiers. Les écoles de Saint-Louis (Sénégal), Bingerville (Côte d'Ivoire) et Brazzaville (Congo) continuent de former et d'éduquer de nombreux adolescents. Dans la même lancée la plupart des états africains francophones ont créé des écoles militaires avec les mêmes missions de formation.

Au Togo le Collège Militaire de Tchitchao (CMT) a été créé en **1979** afin de permettre la formation des enfants de troupe qui étaient jusque-là inscrits dans les écoles étrangères (France, Côte d'Ivoire, Sénégal, Mali, Burkina Faso (Ex Haute Volta)).

Histoire des Enfants de Troupe au Togo

Au début des années 50, le Togo territoire sous tutelle de la France a eu l'opportunité comme les autres colonies françaises d'Afrique de présenter des candidats au test de sélection dans les Ecoles d'Enfants de Troupe de Saint-Louis (Sénégal), de Bingerville (Côte d'Ivoire), de Ouagadougou (Haute Volta) et de Kati (Mali). Ces écoles qui avaient chacune une spécificité ont accueilli des Enfants togolais à partir de 1951. Ce sont les Enfants de troupe de première génération.

Après les indépendances, le Togo a perpétué la tradition en envoyant de jeunes togolais en Côte d'Ivoire, en Haute volta et en France notamment à Tulle, au Mans, à Aix-en Provence. Ce sont les Enfants de troupe de deuxième génération.

Alors en service dans les différentes unités de l'armée et de l'état, ces AET ont commencé une plaidoirie auprès du Président de la République d'alors, le Général GNASSINGBE Eyadéma afin que le Togo dispose de sa propre école. Le principe acquis, le Président de la République a signé le décret de création du Collège Militaire de Tchitchao (CMT) le 23 avril 1979 ouvrant la porte à la troisième génération des ET. Plusieurs jeunes togolais, fils d'anciens combattants, de militaires du rang, sous officiers et officiers se sont retrouvés au CMT où ils ont reçu des aptitudes intellectuelles et physiques pour servir la patrie. Et à partir de 2004 l'école a été ouverte à tout jeune togolais intéressé remplissant les conditions d'admission au concours d'entrée.

Dans cette génération d'ET on retrouve des étrangers venus des pays amis du Togo à partir de l'an 1996 pour les nigériens, 1999 pour les burkinabès, 2000 pour les béninois et les tchadiens, 2002 pour les centrafricains, 2004 pour les maliens et les gabonais, 2007 pour les guinéens et 2013 pour les ivoiriens. On retrouve également de jeunes togolais partis dans les écoles du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Niger.

Les Ecoles des Enfants de Troupe

Les Ecoles Françaises d'antan

1. Rambouillet, école d'enfants de troupe : 1875-1884 et école militaire préparatoire : 1884-1934

Le décret du 28 avril 1875 a créé, à titre d'essai, une première école qui est initialement ouverte à l'Hôtel des Invalides à Paris pour accueillir 600 élèves mais quelques mois plus tard une décision ministérielle, en date du 5 octobre 1875, fixe l'emplacement de cette école dans les communs du château de Rambouillet. Les cadres ont rejoint dès le 8 août 1875 et les travaux d'installation sont rondement menés. Les 100 premiers élèves, sur 250 prévus, arrivent le 26 février 1876 à la "caserne des Gardes" dans un cadre verdoyant en plein centre ville. La création de l'Ecole de Rambouillet répond si bien aux besoins des familles de militaires que les demandes d'admission dépassent bientôt le nombre des places disponibles et que l'Administration de la Guerre se voit dans "l'obligation" de créer de nouveaux établissements. C'est l'œuvre de la loi du 19 juillet 1884 dont l'article 2 crée six écoles militaires préparatoires.

- quatre sous la responsabilité de l'Infanterie : Rambouillet, Montreuil-sur-Mer, Saint-Hippolyte-du-Fort, Les Andelys,
- une pour la Cavalerie, Autun et
- une pour l'Artillerie et le Génie, Billom.

Cette loi fixe, entre autres, le régime des enfants de troupe admis dans ces écoles au cours de leur 14^e année jusqu'à leur engagement à l'âge de 18 ans. Le but des écoles militaires préparatoires est ainsi défini : "Elever et diriger vers la profession militaire les élèves qui y sont admis et leur donner les aptitudes leur permettant de participer au recrutement des cadres inférieurs de l'armée." Cette limitation de l'instruction dispensée aux élèves annule petit à petit l'engouement du début et entraîne une désaffection générale du recrutement dans les écoles militaires préparatoires à partir de 1901 et 1902. En 1921, l'enseignement des EMP est réformé à nouveau, on crée des écoles professionnelles. Les dénominations d'armes disparaissent. L'EMP de Rambouillet devient une école de base et envoie ses élèves après deux ans d'instruction primaire vers Autun ou Tulle nouvelle école technique créée en 1924 en remplacement de celle de Montreuil-sur-Mer dissoute. C'est par une décision ministérielle du 2 juin 1934 que la fusion des écoles de Rambouillet et de Saint-Hippolyte-du-Fort est décidée avec transfert à Epinal dans les Vosges. L'Ecole de Rambouillet aura vécu 59 ans. Le drapeau de l'EMP de Rambouillet, solennellement remis le 22 mai 1930 par le général Bouchène, est conservé par l'Ecole d'Epinal puis d'Aix-en-Provence avant de rejoindre le musée national des Enfants de troupe à Autun. Depuis son ouverture l'Ecole avait adopté la devise : GRANDIR - COMBATTRE - VAINCRE

2. Saint-hippolyte-du-fort, école militaire préparatoire : 1886-1934

Le 7 octobre 1884 est établie une convention entre le département de la Guerre et la Ville de Saint-Hippolyte-du-Fort, pour l'installation d'une école d'Enfants de Troupe. L'Ecole reçut ses premiers élèves en septembre 1886 qui assistèrent un mois plus tard à l'inauguration présidée par le sous-secrétaire d'Etat à l'instruction publique M. Turquet. A partir de cette époque fut mis en pratique dans les écoles militaires préparatoires l'enseignement primaire complémentaire avec des professeurs spécialisés.

Dès 1912, à l'instigation des généraux Sarrail et Guillaumat, l'évolution vers des niveaux plus élevés pour ceux qui en avaient les capacités permit une reprise du recrutement malheureusement réduit durant la période de la Grande Guerre. C'est à partir de 1924 que quelques élèves de Saint-Hippolyte-du-Fort eurent la possibilité de suivre à Autun les cours d'enseignements secondaires et de se présenter aux Grandes Ecoles. C'est par une décision ministérielle du 2 juin 1934 que la fusion des écoles de Rambouillet et de Saint-Hippolyte-du-Fort est décidée avec transfert à Epinal dans les Vosges. L'EMP de Saint-Hippolyte-du-Fort aura vécu 48 ans. Les traditions de l'Ecole ont été reprises par L'EMP d'Epinal transférée à Aix-en-Provence en 1946. Le Lycée militaire d'Aix-en-Provence est désormais dépositaire des traditions des EMP de Rambouillet et de Saint-Hippolyte-du-Fort. Si tous les drapeaux des EMP disparues sont entreposés au Musée national des Enfants de troupe à Autun, celui de l'EMP de Saint-Hippolyte -du-Fort est le seul à avoir l'honneur d'être détenu par le Musée de l'Armée aux Invalides à Paris.

3. Montreuil-sur-mer

En 1884, le ministère de la Guerre cherchait des implantations pour les cinq écoles nouvellement créées. Il se souvint de l'opiniâtreté des Montreuillois en la personne de leur maire aidé de quelques parlementaires du secteur et une convention fut passée avec la ville. L'Ecole de Montreuil-sur-Mer a ouvert ses portes le 1^{er} octobre 1886 avec un effectif qui en deux ans atteint les 450 élèves. Dès 1887, l'Ecole fonctionnait à plein avec quatre compagnies à quatre sections. Avant de quitter le ministère de la Guerre, le Général Boulanger fit rebaptiser les quartiers de l'Ecole des noms de l'Amiral de Coligny (1519-1572) et du général Duval (1739-1803). L'esprit de revanche fut déterminant dans le choix de la devise de l'Ecole qui devint : "Surtout qu'on nous attende". Quelques mois plus tard, les dames de Montreuil confectionnèrent le drapeau de l'Ecole qui lui fut remis en 1888.

Après la déclaration de guerre de 1914 et l'avancée allemande, le 25 août 1914, l'Ecole reçut l'ordre de se replier sur l'Ecole des Andelys. Rapidement les Montreuillois prirent la direction de Billom où était implantée l'Ecole militaire préparatoire d'Artillerie et du Génie. A la rentrée scolaire les compagnies furent réparties entre les Andelys, Autun et Rambouillet. La rentrée de 1915 se fit pour tout le monde aux Andelys. Les deux écoles se partagèrent à parts égales les infrastructures jusqu'en avril 1919 quand les troupes britanniques quittèrent les quartiers de Montreuil-sur-Mer. Cette rentrée pascale ne concerna que 175 élèves

En 1921, l'enseignement des EMP est réformé à nouveau, on crée des écoles professionnelles. Les dénominations d'armes disparaissent, Montreuil devient Ecole Militaire Professionnelle Technique (EMPT). Elle n'a que 200 élèves. Les armées ont besoin de techniciens pour entretenir et réparer les matériels modernes, automobiles et de transmissions. Il est donc décidé de créer une école spécifique à vocation technique. Elle sera implantée à Tulle. La loi de 1884 n'autorisant que six écoles militaires préparatoires, il est décidé de fermer l'Ecole de Montreuil-sur-Mer le 1^{er} août 1924. Les Montreuillois crient à la trahison. Mais rien n'y fait. Les Montreuillois n'auront eu leur école que 34 ans si l'on exclut les quatre années de guerre.

L'EMPT de Tulle a hérité des traditions de l'Ecole de Montreuil-sur-Mer et a eu la garde de son drapeau avant qu'il ne soit confié de 1947 à 1959 à l'EMPT du Mans qui a fait sienne la devise : "SURTOUT QU'ON NOUS ATTENDE". Depuis la dissolution de cette dernière en 1985, le drapeau a été remis au Musée national des écoles militaires préparatoires d'Autun.

4. Ecole militaire préparatoire d'Epinal 1934-1946

Par décision ministérielle du 2 juin 1934, la fusion et le transfert à Epinal des Ecoles de RAMBOUILLET et de SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT sont décidés. A la rentrée d'octobre 1934 les bâtiments de la caserne Haxo à Golbey, banlieue d'Epinal, reçoivent 700 élèves.

La vie à Epinal, marquée par une discipline sans doute trop stricte, est celle de toutes les E.M.P ; le corps enseignant y est de qualité : la plupart des professeurs ont enseigné à Rambouillet et Saint-Hippolyte-du-Fort. Rapidement, se crée l'esprit de l'Ecole : elle est fière de son insigne où figurent le chardon de Lorraine et sa devise " qui s'y frotte s'y pique ", elle est fière de son drapeau, elle connaît ses premiers succès scolaires et sportifs, elle s'intègre peu à peu à la cité, l'imagerie spinalienne si réputée, lui consacre quelques planches.

Le 11 août 1937, en présence des autorités civiles et militaires et de nombreux anciens enfants de troupe, le drapeau de l'Ecole reçoit la croix de chevalier de la Légion d'honneur et la Croix de guerre 14-18. En mai 1939, un monument dû au statuaire Cochinaire et élevé à la mémoire des anciens élèves de Rambouillet et de Saint-Hippolyte-du-Fort morts pour la France est inauguré en présence du Général Garchery, inspecteur général de l'Infanterie, du président général de l'Association des AET et de membres de son conseil d'administration et de nombreux anciens enfants de troupe de la région. Ce monument aux Morts sera transplanté à Aix-en-Provence.

La mobilisation générale du 2 septembre 1939 oblige l'Ecole à quitter la région et à se replier sur Niort où, dès l'année 1938, un casernement, le quartier Dugues clin, lui a été réservé et qu'elle partage avec un centre mobilisateur et un hôpital vétérinaire. L'année scolaire s'y passe dans des conditions difficiles et pourtant, après l'immense pagaille des premiers jours - paquetage réduit à un treillis, couchage dans la paille avec une couverture partagée, repas pris par terre - la vie s'organise. Les cadres, dont nombre de braves territoriaux, ne sont évidemment pas formés à l'éducation des adolescents ; on travaille néanmoins.

A partir du 10 mai 1940, les alertes aériennes deviennent fréquentes, qui obligent les compagnies à se disperser dans la nature, l'Ecole participe en gare à l'accueil des réfugiés, l'ambiance n'est plus à l'étude. Le 22 juin 1940, les Allemands occupent la ville et gardent militairement le quartier, où cadres et élèves sont considérés comme prisonniers. Le 1^{er} juillet, l'Ecole est autorisée à se rendre en zone libre et est dirigée sur Confolens emportant avec elle les drapeaux de Rambouillet et de Saint-Hippolyte-du-Fort. Elle prend le chemin de la zone libre partageant les cars, puis les wagons à bestiaux avec l'Ecole des Andelys, pour un voyage plein d'imprévus, qui s'achève le 5, pour les uns à Montauban, pour les autres à Chomérac en Ardèche où sont regroupés pendant deux mois les élèves qui n'ont pu rejoindre leurs familles. Le 6 septembre 1940, l'autorité militaire fixe la résidence de l'Ecole à Montélimar, caserne Saint-Martin, où elle restera jusqu'au 19 décembre 1946. Curieusement, au milieu des drames que vit la France, certains organisent, des décisions sont prises, et c'est ainsi que l'Ecole d'Epinal est entièrement transférée à la caserne Saint-Martin à Montélimar, en octobre 1940.

Une fois de plus - mais les élèves y sont habitués - les installations sont très rustiques et le démarrage pénible. Les cadres, militaires d'active, et le corps professoral unissent leurs efforts pour remplir leur mission. Les études reprennent normalement. Cependant, les difficultés, les déceptions sont fréquentes ; d'abord, les permissions : à Noël 1940, il est impossible de se rendre en zone occupée ; par la suite, les voyages auront lieu à bord de trains spéciaux, aux horaires sans cesse remis en question ; mais, ce qui devient la préoccupation majeure de ces adolescents, c'est la nourriture ; ils s'habituent aux sardines salées du petit déjeuner, aux rutabagas et topinambours, ils maraudent dans les vergers lors des marches promenades, au risque de partir en permission le crâne rasé, punition classique.

Lorsque la zone libre est occupée, en novembre 1942, tous les signes militaires disparaissent : plus de boutons dorés, de galons, la cloche remplace le clairon à l'Etablissement d'Education d'Epinal. Mais, lors des déplacements en ville, le pas cadencé est rythmé par les chants militaires de tradition, devant des Allemands et des Italiens qui, sans doute, ne maîtrisent guère la langue française. Peu après le débarquement de Normandie, les élèves rejoignent leurs familles, ou les maquis et les unités régulières. A la rentrée de 1944, l'Ecole redevient militaire. Le 19 décembre 1946, elle part à Aix-en-Provence pour y rester. L'Ecole d'Epinal a vécu : elle aura passé cinq ans à Epinal, un à Niort et six à Montélimar.

5. Ecole militaire préparatoire des andelys 1887-1968

Crée comme 5 autres Ecoles Militaires Préparatoires de par la loi de 1884 ; Inaugurée le 23 octobre 1887 sur les rives du Gambon aux Andelys. Totalement financée par la ville des Andelys dont le vœu le plus cher était d'accueillir l'école ; Dissoute en 1968 après quelques 80 années d'existence. Sa première devise : « Repos ailleurs ». Sa deuxième : "France, Force, Fierté, Fidélité" dont les 4 « F » sont fièrement arborés par le 1er insigne. Son 2ème insigne, symbolise la Normandie avec une proie de drakkar surmontée d'une silhouette de

guerrier normand armé, s'appuyant sur un bouclier d'argent à trois léopards. 80 années d'existence, 80 années de vicissitudes marquées par les stigmates de deux conflits mondiaux : le premier verra l'Ecole Militaire de Montreuil-sur-mer se replier sur les Andelys entre 1914 et 1918. Le second ballottera les élèves et leur encadrement à travers la France : Niort, Montauban, Béziers, puis les dispersera sur Montélimar, Billom et Tulle, avant le retour sur les Andelys en octobre 1945.

6. Mans

La deuxième guerre mondiale terminée, les armées se réorganisent. La Direction centrale du Matériel est chargée de l'administration et l'organisation de l'Ecole militaire préparatoire de Tulle. C'est donc logiquement qu'en septembre 1946, l'Inspection générale de l'armée de terre attire l'attention de cette direction centrale sur la nécessité d'augmenter l'importance de l'E.M.P.T. de Tulle dont les élèves constituent alors le principal recrutement de l'armée de terre en jeunes techniciens. Le général Pradère, directeur central du Matériel, entreprend l'étude des besoins des armes en techniciens ainsi que celle d'installations d'éventuelles annexes à Tulle. Parallèlement, ses services réorganisent l'instruction des cadres de soutien de l'armée de terre et transfèrent notamment au Mans le Centre d'organisation et d'instruction du Matériel n° 1 (C.O.I.M. n°1) dans un ancien quartier d'Artillerie, le quartier Paixhans. Le 11 décembre 1946, l'Etat-major de l'armée de terre accepte le principe d'admission à l'E.M.P.T. de 450 élèves au 1^{er} octobre 1947. Mais avant de procéder à l'extension de Tulle, la Direction centrale du Matériel envisage de modifier l'organisation de cette école devenue trop petite pour satisfaire aux besoins. En conclusion des études menées, on admet que le système de Tulle ne doit pas être modifié mais qu'il faut l'adapter aux nouveaux besoins. Les élèves de Tulle étant déjà répartis en trois casernes, il est donc décidé d'implanter une annexe de l'E.M.P.T. dans une autre ville. Le C.O.I.M. n°1 du Mans avait commencé à aménager les locaux du quartier Paixhans qui se prêtaient à la réalisation d'un ensemble scolaire, d'un internat, d'ateliers et de terrains de sports. En outre l'implantation de l'annexe de Tulle au Mans présente l'avantage de pouvoir répartir les futurs élèves issus de la moitié Nord de la France plus proche de leur domicile. Beaucoup d'arguments incontestables font décider d'implanter l'annexe au Mans. De plus, 23 jeunes enfants en provenance de l'Ecole militaire enfantine Hériot de La Boissière (Seine et Oise) rejoignent le C.O.I.M. n°1 en décembre 1946 pour former une section d'apprentissage qui démarre en janvier 1947. Le 5 juillet 1947, le ministre de la Guerre décide de créer, au Mans, une annexe de l'Ecole militaire préparatoire technique de Tulle; l'ouverture de cette annexe est prévue pour le 1^{er} octobre 1947. Dès juin, le concours d'entrée dans ces deux écoles militaires préparatoires techniques prévoit d'ailleurs un recrutement séparé pour Tulle et pour Le Mans. Les trois cents élèves qui doivent y être incorporés ont trois origines :

- la première origine est constituée par les 23 élèves provenant de la section d'apprentissage de l'E.M.E. Hériot,
- la seconde origine provient de 133 élèves de l'E.M.P.T. de Tulle. Les familles de ces élèves ont choisi de faire poursuivre les études de leurs enfants au Mans plus proche de leur

domicile; ces deux origines constituent la promotion 1946-50. Un petit nombre d'élèves provient des E.M.P. des Andelys. de Billom, et de l'E.M.E. Hériot qui a réussi le concours d'entrée à l'E.M.P.T.

- la troisième origine se compose d'environ cent cinquante élèves qui proviennent tous directement des familles. Cette promotion sera donc la première à faire toute sa scolarité (quatre années) au Mans.

En 1947, le concours d'entrée est proposé aux élèves qui sont en 5^{ème} ou en classe du certificat d'études nés entre juillet 1933 et juin 1934. Les candidats admis à l'E.M.P.T. suivent la 1^{ère} année un niveau équivalent à la 4^{ème} et la durée de leur scolarité est de quatre années. Une classe de 5^{ème} est créée en 1952 ainsi qu'une classe préparatoire aux Arts et Métiers. A compter de cette même année, les élèves sont orientés en fin de quatrième soit vers la section technique qui les conduira vers le baccalauréat et les Arts et Métiers soit vers la section industrielle, mécanique ou électricité, débouchant sur le brevet d'enseignement industriel ou le certificat d'aptitude professionnelle. L'Ecole délivre en fonction du niveau de sortie un diplôme d'élève breveté ou un certificat d'enseignement industriel. La présentation d'élèves au concours d'entrée aux Arts et Métiers doit satisfaire le besoin de l'armée de terre en officiers-ingénieurs.

Une classe de 6^{ème} créée en 1965 n'existera que trois années. Une corniche sciences est ouverte en 1957, fermée en juillet 1963, puis réouverte en 1970. En 1963, comme toutes les EMP, l'Ecole passe sous la tutelle de la Direction technique des armes et de l'instruction (D.T.A.I.). A partir de 1967, à titre expérimental, s'ouvre parallèlement aux techniques une filière "C" visant les grandes écoles scientifiques, filière confirmée en 1975.

En 1971, le concours d'entrée se passe en 4^{ème} et les élèves rentrent en classe de 3^{ème}. Ce cycle sera maintenu jusqu'à la fermeture du collège. Dans le cadre d'un réaménagement de l'enseignement militaire préparatoire, l'EMPT devient Collège militaire en 1974.

A la fin du premier trimestre de 1982, la décision de transformer le Collège militaire du Mans en Ecole de Gendarmerie est publiquement annoncée. La déflation des effectifs des élèves, et des personnels se fait progressivement jusqu'en juin 1985. Le 22 juin 1985, la cérémonie traditionnelle de remise des prix consacre la fermeture du Collège. De nombreux anciens se joignent aux 71 élèves encore présents; pour la dernière fois tous défilent dans la ville du Mans. Le 1^{er} septembre 1985, le Collège est définitivement dissout et les derniers éléments, liquidateurs quittent le quartier Paixhans le 30 septembre 1985. De septembre 1947, date de son ouverture, jusqu'en juin 1985, l'Ecole a assuré l'enseignement à 35 promotions; 7111 élèves y ont passé au moins une année scolaire, ils étaient 275 la première année, 1000 en 1958. Ils ont été éduqués et instruits dans le sens de l'honneur et du travail bien accompli dans un environnement rigoureux respectueux des origines de chacun. Les résultats de réussite en grande école s'établissent ainsi :

- 339, à l'Ecole nationale des Arts et Métiers
- 5, à l'Ecole polytechnique
- 17, à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr

- 10, à l'Ecole navale
- 38, à l'Ecole de l'Air
- 10, à l'Ecole nationale supérieure des ingénieurs des études et des techniques d'armement et
- quelques élèves ont été reçus au concours d'entrée de l'Ecole du Service de santé des armées.

Plus de 25 % des sous-officiers sont devenus officiers notamment grâce au Concours unique des services dont le peloton préparatoire était au Mans au sein de l'EMPT. Ces résultats sont dus à la qualité des enseignants, et en particulier au premier d'entre eux : le professeur principal (le P.P), monsieur Pierre Bourrier. Ceux qui ont fait carrière comme sous-officiers se sont distingués par leur compétence et leur valeur militaire. C'est parmi eux que l'on trouve la quasi totalité des 27 noms des "MORTS POUR LA FRANCE".

D'autres anciens élèves après un passage plus ou moins long dans les armées se sont reconvertis dans le milieu civil, ont poursuivi parfois des études supérieures de qualité et ont tenu des postes importants dans l'industrie, le commerce, l'administration, les transports, l'aéronautique, etc.

Les emblèmes

Le 28 novembre 1947, jour de l'inauguration officielle, l'école du Mans reçoit en garde le drapeau de l'E.M.P. de Montreuil-sur-Mer, lequel était conservé par l'E.M.P.T. de Tulle depuis 1924 date de la dissolution de l'école de Montreuil. Mais l'Ecole du Mans, qui a sa propre personnalité, indépendante de l'Ecole de Tulle depuis septembre 1948, et devenue la plus importante des écoles militaires par ses effectifs, est autorisée à détenir son propre drapeau. La ville du Mans offre à l'Ecole son emblème qui est remis, le 27 mai 1959, au cours d'une émouvante cérémonie au colonel Perrault commandant l'E.M.P.T. par le maire du Mans. En 1970, l'Ecole se voit attribuer par l'Etat un nouveau drapeau qui porte dans ses plis " ECOLE MILITAIRE PREPARATOIRE ", la qualification "Technique" disparaît. La Croix de Guerre des T.O.E. avec palme, qui décore le drapeau de l'Ecole du Mans, témoigne de la valeur de ses enfants tombés sur les champs de bataille. Si l'Ecole a son emblème aux couleurs de la Nation, dès 1947, la marque de chaque promotion est symbolisée par un fanion qui lui est propre et remis lors de la présentation des nouveaux élèves au drapeau. Au même titre que l'école du Mans s'est vue confier, en 1947, la garde du drapeau de l'E.M.P. de Montreuil-sur-Mer, elle a aussi conservé la devise de cette Ecole : "SURTOUT QU'ON NOUS ATTENDE " En recevant en 1959 son drapeau, offert par la ville du Mans, l'E.M.P. T. adopte une devise qui lui est propre : " INSTRUITS, DROITS, ADROITS " Cette devise est conservée jusqu'à la dissolution, en 1985, de l'Ecole même après être devenue Collège militaire.

Insignes et traditions

D'abord annexe de l'E.M.P.T. de Tulle la physionomie générale de l'insigne est conservée par l'EMPT du Mans, la roue dentée est toutefois placée à l'inverse de celle de Tulle. L'école du Mans est l'héritière des traditions de l'E.M.P. de Montreuil -sur-Mer de 1947 à 1959. L'Ecole

se forge ses propres traditions. Elle participe durant 38 années à toutes les cérémonies qui comportent une prise d'armes et un défilé (11 Novembre, 8 Mai, 14 Juillet, etc.) dans la ville du Mans et plusieurs fois sur les Champs Elysées à Paris. Ces cérémonies se déroulent en présence de la musique créée en décembre 1947, et qui compta jusqu'à plus de 100 exécutants dès 1949. Après la dissolution de l'E.M.P.T. de Tulle, l'Ecole du Mans devient l'héritière des traditions de l'Ecole de Montreuil-sur-Mer et de l'Ecole de Tulle. A la fermeture de l'Ecole une salle du Souvenir est aménagée ; y sont exposés le premier drapeau de l'Ecole offert par la ville du Mans, certains documents tels que : listes des élèves, des enseignants, certains travaux d'atelier, des photos, des mannequins avec les tenues. S'y trouve également une stèle sur laquelle sont inscrits les noms des 27 anciens élèves tombés au combat en Extrême-Orient et en Afrique du Nord. La mémoire est entretenue par tous les anciens. Le 3 mai 1997, des centaines d'anciens élèves se sont réunis avec leurs familles pour fêter le cinquantième anniversaire de l'ouverture de l'Ecole en 1947.

7. Ecole militaire enfantine heriot

Le Commandant Olympe Hériot a cinquante et un ans. Il a démissionné de l'armée depuis trois ans et vit à la Boissière (Seine-et-Oise) dans son château à 17 km de Rambouillet, en pleine campagne. Cette même année 1884, le gouvernement décide la création de six écoles militaires :

- 1- Rambouillet,
- 2- Saint-Hippolyte-du-Fort,
- 3- Autun,
- 4- Billom,
- 5- Montreuil-sur-Mer et
- 6- Les Andelys.

Mais seuls, les enfants de 13 à 18 ans sont concernés. Rien n'est prévu pour les plus jeunes. Le Commandant Hériot décide de faire construire à ses frais et sur ses terres un établissement susceptible de recevoir tous ces jeunes oubliés. Après deux ans et demi de travaux, le 4 novembre 1886, entre le Général Boulanger, ministre de la Guerre et Monsieur Hériot, chef de bataillon d'infanterie en retraite, il a été convenu ce qui suit. [...] Monsieur Hériot s'engage d'ores et déjà, tant pour lui que pour ses ayants droits ou héritiers, à faire don, en toute propriété au Département de la Guerre, d'un vaste établissement qu'il fera construire entièrement à ses frais, sur une partie de son domaine de la Boissière, d'une contenance de 9 hectares 60 ares. [...]. L'établissement dont il s'agit sera destiné à un orphelinat exclusivement réservé à des enfants de troupe de l'armée de terre. Il sera construit pour en recevoir 160 au moins. Monsieur Hériot se réserve le droit, pendant la durée de sa vie de disposer dans l'établissement de 10 places qu'il pourra accorder à des enfants de son choix. Afin d'assurer le fonctionnement de l'établissement, Monsieur Hériot s'engage à prendre les mesures nécessaires pour qu'après sa mort soit versé un don de 1 million de francs qui sera employé à l'achat de rentes sur l'Etat. lesquelles seront affectées

exclusivement à l'entretien des enfants et du personnel de l'établissement, ainsi qu'à celui des bâtiments et du mobilier, et ce à perpétuité... Les soins des enfants de 5 à 9 ans seront et resteront toujours confiés à des sœurs de Charité ou de tout autre ordre religieux reconnu. Afin de perpétuer la mémoire des bienfaits de Monsieur Hériot envers l'armée, l'orphelinat prendra et conservera dans les établissements de la Guerre le nom d'Orphelinat militaire HERIOT. Le Ministre de la Guerre accepte au nom de l'Etat, toutes les clauses de la présente convention".

Le 10 février 1887, sous le commandement du Capitaine Magnien, ses portes s'ouvrent pour accueillir le premier "poussin" qui en franchit le seuil. C'est le début d'une longue épopée de 80 ans qui verra plus de 4 500 fils de militaires franchir les grilles de l'Ecole Hériot. En l'honneur de son mari défunt, en 1906, Mme Hériot fait édifier par l'architecte Tersling et sculter par A. Carles, un monument de marbre dans la cour d'honneur de l'internat sur lequel est gravé : "1906 - Education civique et militaire" Ils seront élevés dans le culte de l'honneur et de la Patrie.

La guerre éclate. En 1917, elle fait rage, des morts, des orphelins. Madame Douine-Hériot, continuant l'œuvre de son mari décédé, se fait un devoir de penser à l'agrandissement de l'Orphelinat. C'est une nécessité. Cet agrandissement se fera en deux temps, dans l'espace et dans le temps.

- 1) Madame Douine-Hériot offre le 17 mai 1917 au ministre de la Guerre 1.500.000 F et bientôt l'acte de donation est signé. La construction des ailes adjointes au bâtiment principal est immédiatement entreprise. Elle permet de porter l'effectif de 165 à 300 élèves. En 1918, l'Ecole Hériot accueille 300 enfants. Ils sont tous orphelins.
- 2) Donation du Castel de Port-Mer à Cancale en 1920. Après avoir agrandi l'Ecole, Madame Douine-Hériot complète son œuvre en songeant à offrir des vacances à "ses poussins" dans un cadre différent et, pour ce faire, leur donne officiellement son château de Port-Mer près de Cancale (Côte d'Armor) le 8 novembre 1920. Son recrutement ayant été étendu à tous les fils d'officiers subalternes et de familles nombreuses, l'Ecole prend en 1917, le nom de : "Ecole Militaire Enfantine Hériot ".

9 juin, un message du ministre de la Guerre ordonne à l'Ecole Hériot de se replier sur les Landes. C'est le début d'une longue absence de cinq années qui marquera le personnel et les élèves. Le 11 juin, 500 personnes dont 365 enfants quittent la Boissière. Le 13 Juin, c'est l'arrivée à Moliets et Maa (Landes) où l'Ecole s'installe dans un château et une maison face à la Mairie. Mais il faut repartir le 26 juin pour arriver à Billom (Puy-de-Dôme) le 29 juin. Le 9 septembre, l'École repart, cette fois pour Draguignan (Var). De 1941 à 1943, l'Ecole vit au rythme des événements scolaires et accueillent chaque mois d'octobre des enfants en provenance de la zone libre. Le 16 octobre 1943, le personnel militaire instructeur est remplacé par des maîtres d'internat et le 18 octobre M. Magnan prend la direction de l'Ecole.

L'Ecole quitte Draguignan le 8 mars 1944 et s'installe le 10 à la Roche-Posay. Le 6 juillet, le capitaine Peugeaud prend le commandement de l'Ecole. Fin août, les troupes allemandes remontent du Sud, ils prennent tout le personnel masculin de l'Ecole en otage, le caporal Naloha du cadre est abattu. Fin novembre, de nouveaux élèves incorporent l'Ecole, ils seront 350 en 1949. Début 1945, l'Ecole Hériot est remilitarisée. Durant l'été, elle quitte La Roche-Posay et arrive le 29 août à La Boissière-Ecole. Le 5 décembre, Madame Douine, veuve du Commandant H ÉRIOT et bienfaitrice de l'École décède, elle est inhumée dans le mausolée familial le 7 décembre. En 1948, M. Olympe Hériot (II) remettait en ces termes à l'Etat le château de La Boissière :

" Aujourd'hui, 22 janvier 1948, prolongeant le geste et la pensée de mon père, le Commandant Hériot, j'ai l'honneur de remettre à l'Ecole Militaire Enfantine Hériot le château de La Boissière : légué par ma mère ". Le même jour, M. Olympe Hériot - qui, pendant la guerre, comme officier de cavalerie, s'était brillamment conduit sur les fronts d'Orient et avait été cité très élogieusement à l'ordre de l'armée - recevait des mains de M. le Ministre de la Guerre la croix de Commandeur de la Légion d'honneur.

Le 80^{ème} anniversaire de l'Ecole Hériot est fêté dans l'inquiétude, le ministère de la Défense nationale souhaite se séparer de l'établissement. Le commandant de l'Ecole soutenu par le fils de Virginie Hériot, s'emploie à son maintien. Finalement l'Education nationale, dans le cadre d'un protocole toujours en vigueur, accepte le transfert à son profit. Les enfants de militaires demeurent prioritaires mais l'établissement n'est plus militaire, il s'appelle désormais Ecole nationale du premier degré (ENPD) Hériot. L'encadrement et le personnel de service relèvent de l'Education nationale. Le recrutement est tourné vers le milieu social défavorisé. En 1967, la Congrégation de Saint-Vincent-de-Paul rappelle ses sœurs. La mixité apparaît, l'uniforme quant à lui disparaît peu à peu.

1986. L'Ecole Hériot passe sous la tutelle de la Région Ile-de-France. L'Ecole Hériot devient Ecole régionale du premier degré (ERPD) Hériot. Le gestionnaire n'est plus l'Etat mais la Région. La pédagogie comme le recrutement des élèves demeurent inchangés.

L'enseignement

Durant plusieurs décennies, l'Ecole Hériot a eu pour but de préparer et de présenter ses élèves au Certificat d'études primaires, condition de leur admission, ensuite, dans les écoles militaires préparatoires. Ils reçoivent donc une formation intellectuelle, morale et physique établie en fonction des possibilités de leur très jeune âge et des étapes de leur développement. La possibilité de poursuivre des études secondaires ou des études techniques est appuyée par des examens psychologiques. Les activités physiques, contrôlées par un médecin, sont conduites par des militaires brevetés d'éducation physique et d'éducateurs, professeurs d'éducation physique dans le civil. Une soixantaine d'exécutants composent la fanfare de l'Ecole. Ils développent ainsi leur sensibilité musicale tout en participant à des manifestations patriotiques. Les 350 élèves de l'Ecole sont répartis en onze classes, et les différents cours sont ceux prévus dans l'enseignement primaire élémentaire :

- cours préparatoire : 6 à 7 ans
- cours élémentaire 1^{ère} année : 7 à 8 ans
- cours élémentaire 2^{ème} année : 8 à 9 ans
- cours moyen 1^{ère} année : 9 à 10 ans
- cours moyen 2^{ème} année : 10 à 11 ans
- cours de fin d'études 1^{ère} et 2^{ème} année : 11 à 14 ans.

Les élèves qui échouent aux différents concours sont groupés dans une classe de fin d'études pour y préparer l'examen du C.E.P. (*condition d'âge*: 14 ans avant le 31 décembre de l'année de l'examen). Ceux qui obtiennent ce diplôme ont la possibilité d'être admis à la section d'apprentissage de l'Ecole militaire du Mans, les autres quittent l'Ecole, atteints par la limite d'âge, et sont, rendus à leur famille.

Le recrutement

Les admissions sont sélectives. L'Ecole militaire enfantine Hériot reçoit exclusivement les fils de militaires de carrière français des armées de Terre et de l'Air relevant de catégories bien définies, la priorité étant donnée aux enfants orphelins de père ou de mère, fils de sous-officiers ou de militaires du rang. Les candidats doivent être âgés de plus de 6 ans et de moins de 11 ans le 1^{er} janvier de l'année qui suit l'admission. Aucune dispense n'est accordée. Les familles ne payent ni pension, ni trousseau. Elles doivent consentir à un engagement ultérieur de 5 ans à l'entrée dans une E.M.P.

L'encadrement

La direction de l'Ecole est essentiellement militaire. Le directeur est un officier, secondé par un encadrement militaire, officiers, sous-officiers et personnel du contingent ayant des capacités à s'occuper de très jeunes enfants. L'enseignement dans les petites classes était confié, jusqu'en 1914, à des religieuses de l'ordre de Saint-Vincent de Paul, celles-ci en nombre variable, assureront durant 81 ans avec dévouement et bienveillance, conformément à une clause de la donation, les soins que demande la santé des enfants. Cette présence d'éléments féminins au dévouement incomparable avait été jugée indispensable en raison du très jeune âge d'une bonne partie des élèves, pour tempérer ce qu'aurait eu inévitablement de trop rude pour eux un milieu exclusivement composé d'hommes et de militaires. A partir de 1914, l'enseignement fut dispensé par des instituteurs de l'Education nationale dont des femmes.

Les traditions

L'EMEH durant 80 ans a su développer des traditions dans le culte de l'Honneur et de la Patrie. Dès 1906 sa devise a été inscrite dans le marbre. Elle possédait même sa marche "La Marche des Poussins" composée par son chef de musique M. Delgiudice. Le 4 novembre 1930, Madame Douine offre un drapeau à l'Ecole, drapeau qui, par

dérogation spéciale, sera de taille réduite pour l'adapter à la corpulence des enfants. Comme dans les autres E.M.P. il recevra des décosations prestigieuses :

- la Légion d'honneur en 1936,
- la Croix de Guerre 1914-1918,
- la Croix de Guerre 1939-1945,
- et la Croix de Guerre des T. O. E. en 1955.

L'insigne de l'Ecole Hériot se déclinera en deux modèles assez proches, se distinguant essentiellement par les initiales de l'appellation EEH et EMEH. L'Ecole et ses élèves en particulier pouvaient s'enorgueillir des récompenses remises à la famille Hériot et à l'encadrement et par les hautes autorités de l'Etat. Par exemple, en témoignage de sa reconnaissance, le gouvernement a fait remettre en 1921 à Mme Hériot, par le Maréchal Pétain, la croix d'Officier de la Légion d'honneur.

La vie quotidienne

L'Ecole est placée en lisière de la forêt de Rambouillet, aux confins de la Beauce dont l'étendue rectiligne permet d'apercevoir, dans le lointain, les clochers de la cathédrale de Chartres. Elle couvre après les dernières généreuses donations une superficie de près de 20 ha, dont près de 600 ares de parcs et 240 de terrains de jeux. Son ensemble est remarquablement équilibré: les bâtiments harmonieusement conçus puis agrandis, sont entourés de grandes cours, de bosquets et de pelouses, qui les dégagent et les parent. Une allée, bordée de parterres, monte vers l'Ecole et débouche sur son esplanade: la cour d'honneur. Au milieu de celle-ci, le monument de marbre blanc, sommé du buste du fondateur, représentant la France accueillant l'orphelin et l'instruisant. La vie des élèves est bien remplie, les activités sont en effet variées et nombreuses. Il y a les cours, les lectures des notes, les jeux, les repas, les soirées dans les dortoirs, les séjours à l'infirmerie, le passage chez le coiffeur, le renouvellement du linge, le sport, le scoutisme, la fanfare, les sorties, les vacances. Pendant la période d'été, sous la surveillance des cadres habituels, les élèves qui ne peuvent être reçus par leurs familles sont envoyés à Castel-Port-Mer, où ils bénéficient du bon air breton.

La mémoire

Dès la création de l'Orphelinat, le besoin de noter les petits et grands événements de la communauté toute entière s'est fait sentir. Un journal écrit et mis en page par les élèves fut créé avec l'aide de l'encadrement et des professeurs. Les enfants ont pu relater les faits marquants mais aussi leur vie quotidienne dans leur Journal, qu'ils ont appelé "Ensemble". A l'occasion de la distribution des prix, de la fête de Noël, ou au cours de l'année, nombre des anciens élèves de l'Ecole Hériot aiment, en un pèlerinage aux sources, revenir en ces lieux où s'élaborèrent les dispositions qui fixèrent le destin de la plupart d'entre eux, tel le général de division Nicolini qui, en 1910, alors âgé de 10 ans, fut désigné par cette école au premier banquet de l'Association des Anciens élèves des E.M.P. Parmi eux, des Saint-Cyriens, des

Polytechniciens, de hauts fonctionnaires, des chefs d'entreprises, dont la présence illustre les soins particuliers apportés dans le discernement des aptitudes des élèves et, la qualité de l'enseignement donné dans leur ancienne école. Désormais civile, l'Ecole accueille toujours des fils de militaires, certes en petit nombre. Chaque année, en parfait accord, la section des AET des Yvelines et la direction de l'ERPD Hériot, organisent et participent à la journée du souvenir et du recueillement chaque dernier dimanche de novembre, à l'arbre de Noël des enfants en décembre, à la kermesse et à la journée champêtre en juin. Au sein du conseil d'administration de l'établissement, dans le cadre du protocole d'accord entre la Défense et l'Education nationale, un officier en activité représente les armées, un AET officier est autorité qualifiée désignée par l'inspecteur d'académie et un autre AET désigné par son président général représente l'Association des AET. A travers les instances consultatives et décisionnelles, grâce aux rendez-vous annuels, les anciens élèves sont toujours à La Boissière

8- Centre d'education "bayard" audinac-les-bains : 1941-1944

Avant la seconde guerre mondiale les élèves des écoles militaires préparatoires, qui ne pouvaient poursuivre leurs études du fait de leur âge et qui, avant la date de leur engagement dans l'armée (18 ans), ne pouvaient accomplir un cycle scolaire d'une année dans les E.M.P., étaient dirigés vers des pelotons d'arme qui assuraient la transition entre la fin des études réglementaires et l'entrée dans l'armée active. La défaite de 1940 eut des conséquences mineures de fait sur les écoles militaires préparatoires repliées en zone "libre". L'encadrement demeurait identique : instructeurs officiers et sous-officiers en civil, mêmes professeurs, sauf quelques-uns, disparus ou prisonniers. L'enseignement débouchait toujours sur les diplômes permettant d'entrer dans l'armée... mais d'armistice, toutefois les pelotons d'arme étaient supprimés. En conséquence, les écoles devaient garder jusqu'à la date de leur engagement les élèves non admis à l'Ecole d'Autun repliée à Valence. Cette obligation posa rapidement quelques problèmes. En effet, pour les commandants d'école, cette charge supplémentaire n'était pas accompagnée d'effectifs cadres ou instructeurs particuliers. De plus aucun programme spécifique n'était prévu. Les élèves suivaient quelques cours et un peu d'instruction militaire séparés de corvées en attendant leurs 18 ans. Le bureau instruction de l'état-major des armées de l'Etat français fit créer, en octobre 1941, le Centre d'éducation Bayard d'Audinac-les-Bains pour accueillir ces élèves.

Le Centre accueillait les élèves des établissements d'éducation et, aussi, pouvait recevoir les "*jeunes gens âgés de 17 à 18 ans, en instance d'engagement et offrant toutes les garanties intellectuelles, physiques et morales*". Pour les "*former avant leur incorporation effective dans l'armée*".

Le centre était chargé de donner aux élèves - cadets - un élargissement intellectuel, le goût de l'effort, une valeur morale élevée. Ceci pour les "*préparer à leur double rôle d'instructeurs et d'éducateurs, et à en faire des chefs ardents, capables ensuite de s'imposer à leurs hommes par leur idéal, leur esprit d'organisation et leur caractère*".

Le Centre était organisé en un nombre variable de groupes, constitués sans distinction d'origine, uniquement d'après la date de départ des élèves. Le groupe comprenant un certain nombre d'équipes de 12 élèves commandés par un élève désigné. L'accent était mis sur l'autodiscipline et la diffusion des responsabilités. En 1943, le nombre d'élèves atteignait 400, en juin 1944, il était inférieur à cent.

L'instruction comprenait:

- de l'éducation physique ;
- des cours de littérature, arts français, histoire, géographie, éducation morale, initiation artistique, hygiène et secourisme ;
- des cours d'instruction professionnelle ;
- des sorties de plusieurs jours en montagne, et, en hiver, la pratique du ski.

Pouvaient être autorisés à demander leur admission au Centre, les jeunes gens célibataires, non juifs (selon la définition de la loi du 3 octobre 1940), ayant 17 ans révolus, possédant la nationalité française à titre original, présentant des garanties physiques suffisantes en vue d'un engagement ultérieur, autorisés par les parents ou par le tuteur, à contracter dès l'âge de 18 ans révolus, un engagement de trois ans dans l'armée, offrant des garanties morales sérieuses et possédant une instruction équivalente au brevet élémentaire, ce diplôme n'étant pas exigé. Les dossiers d'admissions étaient établis par le commandant d'école pour les E.M.P., et par les commandants d'armes pour les civils.

Le Centre fut rapidement équipé, tout le monde mit la main à la pâte en ce mois d'octobre 1941. Chambres, cuisine, salle à manger, salles de cours et d'instruction technique, abords, allées, parc...rien ne fut négligé.

L'esprit caserne fut oublié : pas de mur d'enceinte, pas de poste de garde, la nature, et surtout, ce qui comptait le plus, une ambiance de camaraderie entre les cadres et les cadets. Il n'y avait pas de devoirs écrits, pas d'examen à préparer. Détendu le jeune cadet appréciait ce changement qu'il comparait avec la vie qu'il avait connue pendant les longues années passées dans les écoles. Les cours magistraux étaient réduits au strict nécessaire et les activités de plein-air étaient fréquentes, éducation physique, randonnées en montagne, ski l'hiver... Les cadets disposaient de leurs dimanches et pouvaient se rendre à pied à Saint-Girons. La plupart des cadets avaient leur famille dans les zones occupées par les Allemands et ne recevaient de nouvelles que par le canal des fameuses "cartes interzones" où l'on ne pouvait guère correspondre qu'en ajoutant un mot par ci par là aux formules pré-imprimées.

Le 11 novembre 1942, les Allemands envahirent la zone libre. Ce jour-là le destin du Centre d'Education "Bayard" bascula. L'ensemble des écoles et le Centre Bayard passèrent du ministère des Armées à celui de l'Instruction publique. En apparence,

au Centre rien ne changea : le programme se poursuivait avec les mêmes instructeurs et professeurs; les cadets continuèrent d'arriver en provenance des écoles ou du civil. Mais l'esprit évoluait : les cadets jusqu'alors disciplinés, commencèrent à poser des questions. Puisqu'il n'y avait plus d'armée quel était leur devenir ?

Aussi, dès la fin novembre 1942, quelques cadets, profitant du stage de montagne à Ustou, passèrent la frontière espagnole pour rejoindre les Forces Françaises libres. Ces premières évasions furent camouflées par le commandement du Centre. Mais le pas était franchi. Et la réussite des premiers entraîna des désertions de plus en plus fréquentes. L'attitude des cadres de cette période fut primordiale : ils couvraient les fuites et les facilitaient sans doute. L'isolement d'Audinac, le fait que le Centre était loin de Vichy, probablement le désarroi des gouvernants devant cette situation ont probablement permis de passer facilement sous silence ces départs limités.

Il n'en fut pas de même quand, à une date non déterminée -décembre 42 ou janvier 43 - une trentaine de cadets s'évadèrent du chalet d'Ustou et réussirent à passer la frontière. Cette importante évasion ne pouvait être cachée. Le commandant du Centre fut arrêté et emprisonné. Le camp de montagne d'Ustou fut supprimé. Le 18 novembre 1943, un groupe important de cadets et de cadres, passa en Espagne. Petit à petit, le Centre se vidait de ses effectifs.

Vers le 10 juin 1944, les Allemands se présentèrent au Centre. Ils donnèrent l'ordre d'évacuer les matériels du Centre vers Saint-Girons. Les instructeurs et cadets chargèrent les matériels dans des camions allemands sous la surveillance des soldats de la Wehrmacht. Et le dernier jour, le 11 juin 1944, semble-t-il, les Allemands firent embarquer les cadets et instructeurs dans leurs camions et liquidèrent le Centre. Ce qui fit croire aux habitants d'Audinac que les élèves et leurs cadres avaient été déportés vers l'Allemagne. Il n'en fut rien : en effet, les camions s'arrêtèrent à proximité de la gare de Saint-Girons et les Allemands libérèrent purement et simplement leurs "prisonniers" à l'exception du directeur du Centre M. Honoré ROMANE qui fut déporté à Buchenwald (l'association des A.E. T. lui a décerné le diplôme de membre d'Honneur A. E. T). Un bon nombre de cadets partit vers des refuges connus : famille, amis... et certains, restèrent dans la région, avec leurs instructeurs parfois. Saint-Girons fut libérée les 15 et 20 août 1944 par un maquis ariégeois composé de Français dont quelques instructeurs et cadets du Centre Bayard et d'Espagnols. A partir du 21 août la résistance se regroupe, et constitue un camp d'entraînement à... Audinac-les-Bains ! Le Centre, toujours occupé, fut transformé en école des cadres de la résistance de l'Ariège avant de les envoyer vers les armées de la Libération. Il ne fut jamais rouvert aux enfants de troupe.

Les Ecoles Françaises en service

Le décret du 10 septembre 1982 a créé les « Lycées Militaires », instituant un régime unique pour l'ensemble des établissements d'enseignement général des trois armées :

- le Prytanée de La Flèche, qui conservait la spécificité de la préparation au concours de Polytechnique. Comme plusieurs écoles militaires préparatoires, il voyait la suppression des petites classes (6ème à 3ème) et l'apparition de la mixité avec la première Brutionne en 1983. Pourtant, l'essentiel de l'esprit brution, fait de camaraderie, du goût de l'effort et de solidarité, demeure immuable.
- le collège puis lycée militaire d'Autun,
- les lycées militaires d'Aix-en-Provence et de Saint-Cyr-l'Ecole,
- le lycée naval de Brest et
- l'école des pupilles de l'air de Grenoble.

1- Prytanée national militaire de La Flèche

C'est le plus ancien et le plus prestigieux des établissements d'enseignement et d'éducation en activité dans la France.

Fondé par Henri IV en 1604, le collège connaît la prospérité au long du XVII^e siècle et il devient le plus important des collèges jésuites après Paris. Par l'édit de Rouen de Septembre 1603, le roi avait rétabli treize collèges de la Compagnie de Jésus et il en avait ajouté un quatorzième, celui de La Flèche. Pour ce faire, il avait permis aux Jésuites de s'installer « en sa maison de La Flèche en Anjou » qu'avait fait bâtir en 1540 son aïeule paternelle Françoise d'Alençon. Après bien des modifications, c'est l'actuel quartier Henri IV du Prytanée. L'effectif de ce collège dépassera vite le millier d'élèves parmi lesquels des hommes illustres comme **Marin MERSENNE**, **René DESCARTES**, **La ROCHEFOUCAULD**, les princes de **la Maison de Lorraine**, les chanceliers **SEGUIER** et **VOYSIN**, **James Stuart FITZ-JAMES** duc de Berwick. Après l'expulsion des Jésuites en 1762, le collège demeure d'abord sous la forme d'une école militaire préparatoire (le Collège Royal Militaire), puis sous celle d'un collège confié aux Pères de la Doctrine Chrétienne.

La révolution laissera à la Flèche son lot d'exactions et de dégradations, la plus spectaculaire étant la crémation publique, sur ordre du conventionnel **THIRION**, des cœurs du roi fondateur et de celui de **Marie de Médicis**, que l'on conservait en des urnes dans le chœur de l'église du collège. Les cendres furent discrètement récupérées par le chirurgien **BOUCHER** et remises plus tard en une seule urne (ce qui explique qu'un des cénotaphes est actuellement vide !). Lorsqu'en 1808, l'Empereur décide de transférer à La Flèche le Prytanée militaire de Saint-Cyr (établi depuis 1800), il permet le sauvetage des vastes locaux de l'ancien collège des Jésuites. L'adjonction d'une annexe d'artillerie en 1812 augmente encore l'importance de l'établissement.

Pendant la restauration, l'établissement bénéficie des faveurs de la Monarchie, notamment jusqu'au début du règne de Charles X ; pourtant, les attaques contre l'institution vont se multiplier, comme la perte en 1831 du nombre de places réservées à Saint-Cyr. Le Second Empire correspond réellement à une renaissance à la fois de l'établissement et de l'esprit militaire qui l'anime. La troisième République continue sur cette lancée au point que vers 1890 le doublement du collège est envisagé (*ce n'est qu'après la première guerre mondiale, devant l'afflux de nouveaux élèves, qu'une partie de l'effectif quittera le vieux quartier Henri IV, pour l'Annexe de la tour d'Auvergne, ancien casernement d'un régiment d'infanterie construit en 1875; cet emplacement, rebaptisé quartier Galliéni en 1949, abrite actuellement les classes secondaires du Prytanée*) tandis que réapparaissent avec encore plus de violence qu'en 1830 des attaques contre l'institution prytanéenne. On peut penser qu'outre l'action de ses défenseurs, élus locaux et anciens élèves, l'ancienneté et la présence dans un même lieu de l'institution ont permis de la sauver à chaque fois. Par le prestige lié à la splendeur des lieux et à la réputation des études dans le passé, le Prytanée perpétue la tradition maintenue jusqu'à la Révolution par les Jésuites et les Doctrinaires. Depuis 1604, le Collège de La Flèche poursuit sa tâche d'enseignement ; depuis 1764, il continue de contribuer à l'éclosion de vocations militaires.

Les tradis

Un établissement aussi ancien a généré au fil des siècles un esprit brution avec son lot de traditions et un vocabulaire que seuls les initiés sont aptes à décoder.

- **BRUTION** : Elève du Prytanée. Pendant la Restauration, le Prytanée, devenu la seule Ecole royale militaire préparatoire, est ouverte à une population d'élèves non nécessairement issus de la noblesse. Chaque année, un examen de sortie peu exigeant permet à une soixantaine de Fléchois de devenir Saint-Cyriens. C'est à cette époque que les élèves de Saint-Cyr, plus élégants et raffinés, affublent leurs camarades de La Flèche, aux manières plus rudes, de ce surnom hérité des habitants du Brutium antique, populations farouches qui fournissaient aux légions romaines leurs plus fiers soldats. Le surnom de BRUTION (déformation du mot latin Brutium), d'abord péjoratif, devint un titre de gloire.
- **miteux** : Jeunes élèves des classes de 6ème.
- **MARAB** : Aumônier du Prytanée. Altération du mot marabout qui désigne en Afrique du Nord un mystique musulman.
- **MENUS PLAISIRS** : Argent de poche dans le langage Brution.
- PDB** : Cette inscription au tableau noir, est suivie d'un chiffre qui indique le nombre de jours qui sépare le Brution du Pékin de Bahut, autrement dit les vacances.
- **LA FETE DE TRIME** : Le mot trime vient de trimer et non de trimestre. C'est la fête de fin d'année, le grand jour, jour de triomphe et de gloire. Après les cérémonies d'usage, le clou de la fête est le défilé du prix d'honneur porté sur un pavois, suivi par le monôme général.
- **GRAND BAH** : Quartier Henri IV réservé aux classes préparatoires.

- **PETIT BAH** : Quartier Gallieni réservé aux classes secondaires.
- **ATRI** : Repère chronologique réservé aux initiés, le « matri » - on disait souvent, autrefois, le « tricule »-, est pour celui qui le porte, une sorte de seconde date de naissance. Il marque l'époque de son entrée dans la grande famille prytanéenne, devenue, depuis la Restauration, la famille brutionne.
- **WHÂ** : Nom traditionnel de la fanfare brutionne. La musique du Prytanée trouve son origine en 1835, année où elle est créée sous l'impulsion de l'élève **Filhiol de Camas**. Supprimée en 1912, elle est heureusement rétablie après la grande guerre, mais elle ne renaît vraiment qu'à partir de 1932. Elle compte actuellement 80 élèves musiciens et se compose d'une batterie-fanfare et d'une harmonie.

Lorsqu'en 1853, **Napoléon III** installe le Prytanée impérial militaire dans sa pérennité, il lui attribue un drapeau le 14 Juillet, ce drapeau porte les initiales et les aigles du régime impérial. En 1871, ces ornements seront décousus mais le drapeau reste en service. Quelques années plus tard, la République, définitivement installée, décide d'attribuer de nouveaux drapeaux aux régiments de l'Armée française lors de la fameuse prise d'armes de Longchamp du 14 juillet 1880. Est-ce le fait que l'école n'est pas un véritable corps de troupe ou une volonté délibérée de supprimer l'école ? Le Prytanée n'est pas sur la liste des récipiendaires. Il faudra toute la persévérance du ministre de la guerre, **le général Boulanger**, pour qu'un nouveau drapeau soit attribué à l'établissement. Il sera remis le 24 décembre 1882 par **le général Boulanger** lui-même, alors directeur de l'infanterie, **au colonel Cadet**, commandant de l'école. Depuis l'établissement a conservé ce drapeau, et au fil des épreuves glorieuses ou tragiques de son histoire, plusieurs décorations viendront orner sa cravate pour souligner les mérites du Prytanée:

- 7 mai 1927 : Croix de guerre 14-18
- 11 juillet 1935 : Croix de la Légion d'Honneur
- 12 juillet 1949 : Croix de guerre 39-45 avec palme
- 11 novembre 1954 : Croix de guerre des T.O.E.

Quelques figures de l'école

- Joseph, Simon GALLIENI (1849-1916)
- François, Joseph, Amédée LAMY (1858-1900)
- Georges, Albert, Julien CATROUX (1877-1969)
- Jacques MASSU (1908-2002)
- Pierre, Lucien, Jean GUILLAUMAT (1909-1991)
- Kleber HAEEDENS (1913-1976)
- François MISSOFFE (1919-2003)
- Jean-Claude BRIALY (1933-2007)
- Patrick, Pierre, Roger BAUDRY (1946-)
- Jean-François, André CLERVOY (1958-)

2- Lycée Militaire De Saint-Cyr ou Saint Cyr l'Ecole

Il est difficile de présenter l'actuel Lycée Militaire de Saint-Cyr sans évoquer les glorieuses institutions qui l'ont précédé dans ses murs. *"Puisse cet établissement durer autant que la France et la France autant que le Monde !". Madame de Maintenon*

C'est donc à **Madame de Maintenon** que l'on doit la fondation de Saint-Cyr. En effet, dès 1681, elle s'intéresse à l'initiative d'une ancienne amie, **Madame de Brinon**, qui avait ouvert une maison d'éducation pour jeunes filles à Rueil. L'appui de Madame de Maintenon permet à l'établissement de se développer et de décider **Louis XIV** à donner à l'œuvre le château de Noisy qui s'avérera rapidement trop étroit. Le roi décide donc en grand conseil le 15 Août 1684 la création d'un nouvel établissement et charge **Louvois** et **Mansart** de choisir l'endroit. Ce sera le village de Saint-Cyr, dans le val de Gally, tout près du château de Versailles, «à l'ombre du trône». Dès le 1^{er} Mai 1685, 3 000 ouvriers militaires campés à Versailles et à Bouviers se mettent au travail. Ils démolissent le château et le remplacent par 12 corps de bâtiment formant 5 cours. Les travaux ne dureront qu'un peu plus d'un an et coûteront 3.000.000 de livres. Du 26 août au 2 septembre 1686 la communauté s'installe à Saint-Cyr, elle y restera 106 ans. En effet, le 16 août 1792, un décret de l'Assemblée législative supprime la **Maison Royale de Saint-Louis**, comme tous les autres établissements religieux, la Révolution est passée par là. La maison sera complètement évacuée le 1^{er} octobre 1792 et transformée en hôpital militaire du **Val-Libre**, nouveau nom de la commune de Saint-Cyr. Toutefois, lors de l'évacuation, le 1^{er} septembre 1792, un jeune lieutenant-colonel, de passage à Paris, vient chercher sa jeune sœur, la demoiselle Elisa Maria-Anna de BONAPARTE qui était entrée à Saint-Cyr le 22 juin 1784, à l'âge de 7 ans. Peut-être que cette courte visite du futur Empereur fût le début de son attachement à ces lieux. En 1798 (17 messidor an VI), le Directoire transforme l'hôpital de l'ex Val-Libre en une annexe des Invalides qui sera transférée au château de Versailles en 1800 (22 nîvose an VIII). Cette même année, le Premier consul a créé l'institution du **Prytanée Français** qui doit instruire et élever les enfants de militaires morts sur le champ de bataille. Sur proposition du ministre de l'Intérieur Lucien Bonaparte, une des quatre divisions du prytanée sera établie à Saint-Cyr. Les trois autres seront Paris (dans l'ancien collège Louis le Grand), Fontainebleau et Saint-Germain (remplacé avant son installation par le collège de Compiègne). **NAPOLEON** effectuera plusieurs visites à Saint-Cyr et contribuera à améliorer le fonctionnement du Prytanée. En 1802 (11 floréal an X), la création d'une **Ecole Spéciale Militaire** est décrétée, celle-ci prendra place dans une partie du château de Fontainebleau et aura comme noyau 40 élèves du Prytanée de Saint-Cyr. Cependant, le Prytanée militaire ne restera établi à Saint-Cyr que jusqu'au 1^{er} juin 1808. A cette date, l'Empereur veut faire restaurer le château de Fontainebleau pour son usage personnel, le Prytanée militaire est transféré à **La Flèche**, et l'Ecole spéciale militaire à Saint-Cyr. Le 3 juin 1808, le dernier détachement du Prytanée quittait Saint-Cyr et un mois plus tard 500 élèves du bataillon de l'Ecole spéciale militaire entraient, tambour battant, dans l'antique demeure des Demoiselles de Saint-Cyr. De 1808 à 1940, l'Ecole spéciale militaire, sous tous les régimes,

l'Empire, la Restauration, la Monarchie, la deuxième République, le second Empire et la troisième République, formera 40 000 jeunes officiers dont 8 000 tomberont pour la patrie. Par trois fois, en 1870, en 1914 et en 1939, plusieurs promotions partiront dès leur incorporation à l'école, défendre le sol de la patrie. Le 20 mars 1940, le reste de la promotion arrivée à l'école en septembre 1939 rejoint les dépôts des corps de troupe, elle prend le nom de « l'Amitié Franco-Britannique ». Après l'occupation des lieux par une garnison ennemie, ce sont des bombes alliées qui, le 25 juillet, puis le 12 août 1944 anéantissent Saint-Cyr. Le site restera un champ de ruines jusqu'à la décision prise par un ancien Saint-Cyrien, le **Général de Gaulle** (« Promotion de FEZ » 1909-1912), par décision gouvernementale du 3 septembre 1959, de la reconstruction de l'école qui s'achèvera en 1966.

Après la décision gouvernementale de 1959 prise par le **Général de Gaulle**, les travaux furent longs et coûteux. Le ministère des Armées dût s'allier au ministère de l'Education nationale pour restaurer le site de Saint-Cyr tel que **Mansart** l'avait conçu. Il fût décidé la construction d'un Prytanée militaire de 1500 élèves et d'un lycée d'Etat de 1000 élèves.

Enfin, à la rentrée scolaire de 1966, le lieutenant-colonel LOYER était pressenti pour diriger la mise sur pied de l'école, avec à ses côtés Monsieur RAIMBAULT, alors en fonction à l'**EMPT** (Ecole militaire préparatoire technique) du Mans, pour assurer la direction des études et le lieutenant-colonel GENTILLEAU venant de quitter l'**EMEH** (Ecole militaire enfantine Hériot) comme adjoint. La renaissance de Saint-Cyr s'effectuait le **26 septembre 1966** avec la rentrée de 268 élèves des classes de premier cycle, malgré la déception des artisans du renouveau du site qui voyaient l'appellation « Prytanée Militaire » remplacée par « Collège Militaire » (1). L'inauguration eût lieu le 4 novembre suivant en présence de Monsieur Pierre MESSMER, ministre des Armées. C'est au cours de l'année 1970 que fût mis en place le mât des couleurs, oeuvre du sculpteur **CESAR**, qui consiste en un poing très réaliste, sortant de terre et tenant le mât du drapeau comme un glaive. Le poing pèse 7 tonnes et le mât est d'une hauteur de 25 mètres, c'est-à-dire plus haut que les bâtiments. Depuis, les élèves ne parlent plus du "*mât des couleurs*", mais du "*poing de CESAR*". Le 9 mars 1972, le Collège militaire recevait son drapeau des mains du **Général de Boissieu**, chef d'état-major de l'armée de terre. Ce drapeau porte, à l'avers : « REPUBLIQUE FRANCAISE » et « COLLEGE MILITAIRE » et au revers : « HONNEUR ET PATRIE »

Devenu en 1983 le Lycée Militaire de Saint-Cyr, l'établissement accueille aujourd'hui environ 750 élèves, filles et garçons, et les conditions d'admission sont les suivantes : **Pour les classes de second cycle** : Ayants-droit pour une admission AIDE A LA FAMILLE : pupilles de la nation et enfants de militaires, de fonctionnaires, de magistrats de l'ordre judiciaire et d'agents du ministère de la Défense, en activité de service, retraités ou décédés. La famille acquitte les frais de trousseau et de pension. L'enfant n'est tenu à aucune obligation vis-à-vis de l'Etat. **Pour les classes préparatoires** (Classes littéraires et économiques pour le concours de Saint-Cyr-Coëtquidan; classes scientifiques pour les concours de Saint-Cyr-Coëtquidan, Ecole de l'air, Ecole navale, ENSIETA, ENSAM) : L'admission, ouverte à tout jeune Français,

fait l'objet d'un contrat d'éducation qui exonère provisoirement l'élève des frais de pension ou de trousseau. Cette exonération devient définitive lors de la nomination au premier grade d'officier de l'élève ou lorsque celui-ci entre au service de l'Etat pour une durée minimum de 3 ans. Les élèves des classes préparatoires perçoivent une solde.

3- Lycée Naval de Brest

Dominant la rade de Brest - la plus belle d'Europe, ne manquons pas de le dire - et implanté presque à l'ouvert du goulet qui la relie à l'océan majestueux, les bâtiments de l'ancienne Ecole navale de Georges Leygues étaient en piteux état à la Libération. Cette école, inaugurée en grande pompe le 30 mai 1936 par le président de la République Albert LEBRUN avait en effet subi les effets d'une centaine de bombes de divers calibres et d'une cinquantaine d'obus ; la longue façade de 280 m encadrée de ses deux pavillons était particulièrement touchée. On décida de ne pas réinstaller l'Ecole navale dans son ancien site et la remise en état progressive de cet ensemble immobilier permit ultérieurement d'abriter des écoles de la Marine regroupées à l'été 1966, en un Centre d'instruction naval. Le Collège naval, créé par décision ministérielle du 11 mars 1966 y vécut sa première rentrée scolaire en octobre 1966 avec un peu moins de 200 élèves, un personnel incomplet et un corps professoral se constituant, peu à peu, non sans difficultés, autour de la petite équipe chargée des enseignements principaux. Une notice émanant de la Direction du personnel de la marine attirait alors l'attention des candidats et leurs familles. sur "les possibilités" offertes par le collège naval de Brest, pour la préparation dans d'excellentes conditions aux concours de Navale et de l'Air; elle précisait en outre que le concours d'admission en classes de seconde, première et mathématiques élémentaires était commun avec celui permettant l'admission au Prytanée militaire.

L'organisation et les modalités d'admission du collège naval (devenu lycée en 1980) évoluèrent au rythme de la réglementation régissant les lycées militaires. L'établissement atteint en quelques années son régime de croisière avec un effectif de près de 350 élèves mais il fallut attendre la rentrée 1984 pour pouvoir admettre une quinzaine de jeunes filles dans le cycle secondaire en raison de l'inadaptation originelle des capacités d'hébergement. C'est aujourd'hui à une population d'un peu moins de 400 élèves que le lycée naval offre en dehors des activités scolaires et parascolaires habituelles, la découverte d'abord du spectacle grandiose d'une mer parfois fantasque mais toujours animée, la possibilité ensuite de s'initier et de pratiquer l'art de la voile, l'occasion d'embarquer enfin sur l'un des bâtiments de l'Escadre ou de la Flotille de l'Atlantique : ainsi l'embarquement début octobre sur le porte-hélicoptères "Jeanne d'Arc" au cours duquel les élèves des classes préparatoires découvrent la vie à bord d'une unité de combat qui reprend son entraînement à l'issue d'une longue période d'entretien, avant de repartir faire une nouvelle campagne d'application au profit des enseignes de vaisseau sortant, frais émoulus, de la " Baille ". De même, la journée "Goélettes" pendant laquelle les plus jeunes, ceux du secondaire découvrent peut-être que la mer, si elle évoque pour beaucoup les vacances dans une image de lumière et d'azur, peut

être aussi à la fois source de joie et de souffrance, de détente et de labeur. Ces multiples activités n'entraînent en rien la progression scolaire des élèves. Si l'on observe que depuis cinq ans, l'effectif des bordaches (terme utilisé pour désigner dans le langage "marine" les élèves de l'Ecole navale.) issus du lycée naval constitue un peu moins du tiers de chaque promotion, alors l'on pourra peut-être en conclure qu'il faudrait être bien insensible pour vivre dans un bâtiment dont la façade a résisté aux tempêtes de feu comme aux bourrasques de cette colline et... ne pas sentir l'appel de la mer.

Le Lycée naval est régi par les mêmes textes (décret de 1982 et arrêté modifié de 1983) que les cinq autres lycées militaires. Il est commandé par un officier supérieur qui dispose d'un proviseur relevant de l'Education nationale pour la partie pédagogique. Ses résultats scolaires sont supérieurs à la moyenne nationale, particulièrement en ce qui concerne l'obtention du baccalauréat.

4- Ecole des Pupilles de l'Air de Grenoble Montbonnot

Lycée militaire de l'armée de l'Air, l'Ecole des Pupilles de l'Air conserve dans les habitudes, mais aussi dans les textes réglementaires actuels, cette appellation depuis sa création.

L'Ecole des Pupilles de l'Air, dont la création est mise à l'étude dès 1939, **ne voit le jour qu'en 1941**. Le besoin est urgent. Il faut venir en aide aux fils des pilotes, mécaniciens et autres personnels tués pendant la campagne de France. Pour son implantation, le choix se porte sur Grenoble, ville universitaire, située en zone libre, au cœur d'une région montagneuse aux nombreuses ressources. La première promotion, forte d'une soixantaine de garçons, pour la plus grande part orphelins, entre en classe de sixième en octobre 1941, dans des locaux occupés jusqu'alors par une clinique. Dès le départ, le régime est l'internat avec port obligatoire de l'uniforme. Ce sera pendant quelques années celui de l'Organisation Jeunesse et Montagne. Très vite, l'intérêt social de l'école apparaît tellement évident qu'il faut élargir le recrutement des élèves et accueillir aussi des enfants de familles nombreuses. Les effectifs augmentent considérablement puisqu'ils sont de 257 à la rentrée de 1945.

Dès cette époque, parallèlement à l'enseignement classique, est ouvert un cycle d'enseignement technique. C'est là une des originalités de l'école, celle de pouvoir conserver au travers de cet enseignement, des élèves en difficultés scolaires et de les amener jusqu'à un diplôme. Quelques uns d'entre eux iront même jusqu'au baccalauréat technique et rentreront à Salon. En 1947, sont créées les premières classes préparatoires au concours d'entrée à l'Ecole de l'Air. Pendant les années 50, l'école vit une période d'expansion pour atteindre des effectifs tournant autour de 500 élèves et bénéficie de la construction de nouveaux bâtiments. Toutefois, aux alentours, le paysage se modifie encore plus vite. Alors qu'en 1941 l'école était isolée au milieu des prairies dans la banlieue grenobloise, elle devient encerclée totalement par la ville. Il apparaît, dès le début des années 70, que l'école est trop à l'étroit dans des structures devenues par ailleurs inadaptées aux exigences de la vie moderne, la reconstruction est alors décidée. **Depuis décembre 1986**, l'école occupe ses nouvelles installations implantées sur la commune de **Montbonnot-Saint-Martin**, au pied de

la Chartreuse, face au massif de Belledonne, à dix kilomètres de Grenoble, dans la vallée du Grésivaudan. Dans ce décor grandiose, sur un domaine de vingt hectares, elle dispose maintenant de bâtiments modernes, fonctionnels et d'un ensemble très complet d'installations sportives. **A la rentrée de 1995, les jeunes filles de la Maison des ailes d'Echoubooulains en Seine et Marne rejoignent l'EPA.** La mixité est étendue aux classes du premier cycle. Après les travaux d'extension indispensables pour accueillir ces jeunes filles, la capacité de l'école est portée à 800 élèves.

Aujourd'hui, l'Ecole des Pupilles de l'Air, en application des textes qui régissent les lycées militaires, a toujours pour vocation de venir en aide aux familles, avec une priorité pour celles dont le chef a disparu au service de l'aéronautique. Cette mission s'exerce dans les classes des premier et second cycles de l'enseignement secondaire. Les admissions sont établies en fonction exclusivement des situations familiales. Si, grâce à Dieu, l'école a perdu au fil des ans son caractère d'orphelinat (en 1972 plus de 52% des élèves sont encore des orphelins), à la rentrée de 1988 on trouve tout de même de 15 à 20% d'orphelins et de cas sociaux parmi les internes, plus de 80% des élèves relèvent des catégories inscrites en groupe 1 des textes réglementaires. L'enseignement technique a été supprimé en 1981 et aujourd'hui l'école prépare au baccalauréat des séries B, C, D, L, STT... L'enseignement secondaire est dispensé dans une vingtaine de classes et le premier cycle comporte deux classes à chaque niveau. Depuis le transfert des élèves de la Maison des Ailes, de nouvelles filières ont été créées, diversifiant et complétant la mission d'aide à la famille. Il s'agit notamment des baccalauréats, série littéraire, et sciences et techniques tertiaires ainsi que du BEP "métiers de la comptabilité". L'Ecole des Pupilles de l'Air a aussi pour vocation l'aide au recrutement, dans les mêmes conditions que les autres lycées militaires, en préparant plus particulièrement l'entrée à l'Ecole de l'Air. Elle dispose à cet effet de deux classes de mathématiques supérieures et de deux classes de mathématiques spéciales. L'Ecole des Pupilles de l'Air, organisme unique dans son genre au sein de l'armée de l'Air, relève directement du général directeur du Personnel militaire de l'armée de l'Air pour ce qui concerne l'école (organisation, programmes, admissions) et du général commandant la 4^{ème} Région aérienne pour ce qui concerne les attributions normales du commandement territorial (satisfaction des besoins matériels notamment). Son organisation reste cependant classique, avec un officier supérieur d'active comme chef d'établissement assisté d'un proviseur, chargé de la direction des études, d'un directeur de l'internat (qui est aussi commandant en second de l'école), et de responsables des moyens de support (logistique, administration et service médical).

Le corps professoral est constitué d'une cinquantaine de professeurs détachés de l'Education nationale. L'encadrement des élèves est assuré par du personnels militaires d'active volontaires venant de toutes les unités de l'armée de l'Air, et de quelques personnels civils pour les fonctions de surveillants et d'encadrement à l'internat. Les élèves sont regroupés à l'internat en divisions, placées chacune sous les ordres d'un officier. Le régime normal est l'internat, mais l'école accueille des demi-pensionnaires, dans la

mesure des places disponibles, pour satisfaire quelques unes des nombreuses demandes locales. Les élèves les plus jeunes sont logés en chambre de six, avec sanitaires regroupés. Ils travaillent en études surveillées. Les autres sont en chambres de quatre avec sanitaires intégrés et disposent de bureaux dans leurs chambres pour travailler.

Depuis 1983, l'école accueille des jeunes filles. Limitées pour des raisons d'infrastructure aux seules classes préparatoires quand l'E.P.A. était encore en ville à Grenoble, elles sont aujourd'hui admises à partir de la seconde et disposent d'un internat séparé. L'uniforme a beaucoup évolué et s'est "civilisé ". Il se compose du blaser pour les cérémonies et d'un ensemble polo ou chemisette ou sous-pull, pantalon ou jupe.

Les résultats scolaires sont du même ordre que ceux des autres lycées militaires. Sur les dix dernières années, les succès au baccalauréat évoluent entre 85% et 95%, et les admissions à l'Ecole de l'Air avoisinent en moyenne 60%. Quelques candidats entrent à l'E.S.M. de St-Cyr-Coëtquidan ou à l'Ecole navale, mais ils sont rares. Pour occuper leurs loisirs, les élèves disposent en dehors des activités sportives de toutes sortes, d'un cinéma, de foyers dotés de télévision et de jeux, et d'une association culturelle qui anime différents clubs (théâtre, musique, journaux écrits et télévisés, etc.). L'école tire aussi partie de sa situation géographique en portant un effort significatif sur la pratique du ski et de la randonnée. Elle organise des classes de neige pour les élèves les plus jeunes et des plein-air de ski pour toutes les classes, à raison d'une sortie par semaine en période hivernale.

Le 22 août 1944, l'élève Jacques Lorenzi tombe sous le feu de l'ennemi au cours des combats pour la libération de Paris. Sa citation est lue chaque année par l'élève le plus ancien à ses camarades, à l'occasion d'une émouvante cérémonie peu après la rentrée scolaire. C'est le 28 mars 1962, que le ministre des Armées remet son drapeau à l'école. Avant cette date, l'école possédait un fanion. Par décret du 21 décembre 1990 l'EPA s'est vue décerner la Médaille de l'aéronautique. Tous les élèves portent un nouvel insigne de béret depuis 1995 et un écusson de poitrine. Les classes préparatoires se distinguent en arborant un petit insigne métallique particulier. L'Ecole des Pupilles de l'Air est un lycée militaire moderne où tout est prévu pour que le "pipin" s'instruise et grandisse dans les meilleures conditions. **L'E. P. A. a pour devise : A PLUS NOBLE PLUS HAUT.**

5- Lycée Militaire d'Autun

Créée en 1885, l'école militaire d'Autun est installée dans ce qui fut à l'origine le **grand séminaire**. C'est en 1675 que **monseigneur de Roquette**, évêque d'Autun, fait construire le grand séminaire. La révolution de 1789 met fin à ses activités éducatives et religieuses. Les bâtiments ainsi libérés sont livrés au pillage, servent de magasin à grains et à fourrage puis abritent des prisonniers autrichiens et espagnols. Dans le même temps on autorise, pour une durée de 3 ans, la mère **Anne-Marie Javouhey** de la société Saint-Joseph, à occuper une partie des bâtiments pour y installer des enfants des deux sexes de la classe indigente afin de les former aux bonnes mœurs et aux vertus chrétiennes. La location prend fin en 1810 et, un an plus tard, les bâtiments rendus à l'évêché, abritent le **petit séminaire**. Pendant plusieurs décennies, le petit séminaire connaît une période prospère qui n'est interrompue que par la guerre de 1870 au cours de laquelle **Garibaldi**, commandant l'armée des Vosges s'installe à la sous-préfecture d'Autun. Son fils, le **colonel Ricciotti**, occupe avec 5 000 hommes le petit séminaire obligeant les élèves à quitter les lieux qu'ils réintégreront le 8 mars 1871. Le manque d'attention, une attaque bavaroise et un incendie causeront bien des dégâts à ces bâtiments prestigieux ! Parmi les élèves ayant fréquenté le petit séminaire, certains s'illustreront dans les domaines les plus divers : évêques, archevêques, cardinaux, personnalités littéraires et politiques ; parmi elles, le **maréchal Mac-Mahon**, duc de Magenta et futur président de la République. L'arrivée de Jules Grévy à la présidence de la République, et avec lui de nombreux républicains anti-clériaux, entraîne la fermeture du petit séminaire qui, le 2 septembre 1885, devient l'**Ecole militaire préparatoire de cavalerie**.

Le 15 octobre 1886 l'école d'Autun recevoit 198 élèves, tous fils de cavaliers et âgés de 13 à 18 ans. Jusqu'en 1920, l'enseignement est essentiellement fondé sur la formation des futurs sous-officiers de cavalerie. Durant la première guerre mondiale 154 d'entre eux, engagés à 17 ans, tombent au champ d'honneur. En 1921, l'école perd son particularisme d' "Ecole de Cavalerie" en élargissant son enseignement militaire et obtient son label d'*école secondaire*. Dès 1929, les élèves sont orientés vers les concours d'admission aux écoles d'officiers et de sous-officiers. Le 16 juin 1940, l'E.M.P. d'Autun doit se replier et quitter la ville. Les Allemands occuperont l'école jusqu'en septembre 1944. Après un long périple qui, en passant par Billom (Puy-de-Dôme), Tulle et Chameyrat (Corrèze), conduit cadres et élèves le 26 août 1940 à Valence (Drôme), l'Ecole s'installe dans le quartier Chareton. C'est lors de ce repli qu'un détachement d'élèves de fin de seconde, sous les ordres de **l'adjudant-chef Grangeret** surnommé "le Lion", s'illustrent en tendant une embuscade aux Allemands, près de Toulon-sur-Arroux. L'effectif comprend alors : 5 officiers, 7 sous-officiers et 170 élèves. L'école militaire d'Autun doit prendre la dénomination « d'**Ecole d'Autun** » ; le personnel d'encadrement est « civilisé » sauf le commandant d'école, l'officier adjoint et un adjudant-chef qui remplit les fonctions de surveillant général. On compte alors 4 classes de première, 6 classes de seconde et 4 classes formées d'élèves qui doivent s'engager en cours d'année scolaire à l'âge de dix-huit ans. En octobre 1941 est créée la première classe de terminale.

A la rentrée d'octobre 1941 « **L'établissement d'éducation d'Autun** » - telle est sa nouvelle appellation – devient l'école de sélection des autres établissements de base. Tous les bacheliers titulaires de la première partie, peuvent désormais y préparer la deuxième partie dans 4 classes de "mathématiques élémentaires" . Les élèves qui sortent des classes de cinquième et quatrième sont répartis dans les établissements de Billom, Epinal replié à Montélimar, Les Andelys replié à Béziers, ou d'Hamman-Righa récemment créée en Algérie. En novembre 1942, la zone libre est envahie et l'armée d'Armistice est dissoute. Toutes les manifestations à caractère militaire sont supprimées. Le commandant de l'école prend le titre de directeur et l'officier adjoint de sous directeur. Tous deux doivent revêtir la tenue civile. Le 23 juin 1943, la direction reçoit l'ordre d'évacuer avant le 2 juillet le quartier Chareton. Ainsi l'école d'Autun a passé 3 ans à Valence où la population lui a réservé un accueil des plus sympathique. Le 18 septembre 1943 l'école s'installe au **camp de Thol** (Ain), situé au nord-est de Pont d'Ain. La rentrée se fait le 21 octobre. On compte alors 475 élèves répartis en 4 classes de mathématiques élémentaires, 6 classes de première et 5 de seconde.

Le 2 mai 1944, une cinquantaine d'élèves rejoint le maquis de l'Ain et constituera le « **camp d'Autun** » placé sous les ordres de l'aspirant Signori dit "Mazaud". Les enfants de troupe participent aux combats de la Libération à Ambérieu en Bugey, à la Valbonne, à Neuville sur Ain... Au cours de ces combats, le jeune **Bernard Gangloff** est grièvement blessé et décède le 14 juillet 1944 des suites de ses blessures. En 1985 son nom sera donné au quartier principal abritant l'Ecole Militaire Préparatoire d'Autun. Compte tenu des évènements, le 3 mai 1944, la dissolution de l'Ecole est décidée. Le 15 décembre 1944, les élèves retrouvent leur Ecole. A l'issue de la seconde guerre mondiale, l'école se développe en ouvrant de nouvelles classes de terminales et en 1951 est créée la **Corniche MAC-MAHON** qui assure la préparation du concours d'entrée à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, option "histoire et géographie". Supprimée en 1965 puis réactivée en 1970 en option "lettres", cette **Corniche** est fermée en 1996. Le 1er septembre 1974 l'E.M.P. prend le nom de **Collège Militaire**. Ce changement ne modifie en rien la vie bien réglée de l'Ecole.

Le 1er septembre 1983, le Collège militaire devient **Lycée Militaire**. En 1984, Les classes des 1er et 2ème cycle sont ouvertes aux élèves féminins. Implanté aux quartiers **Gangloff** et **Changarnier**, le lycée comporte aujourd'hui un premier et un second cycle mixtes et deux classes préparatoires au concours des grandes écoles, options "sciences économiques et sociales" et "sciences de l'ingénieur". Située aux lisières nord de la ville, la **caserne Changarnier** est construite en 1875. Elle comprend 26 baraquements (principalement destinés au logement des officiers et des soldats), une dizaine de dépendances, pour le stockage du matériel, les cuisines et le réfectoire. L'ensemble est baptisé du nom de **Nicolas Changarnier**, né à Autun le 26 avril 1793, qui a fait une brillante carrière militaire. La caserne est occupée, dès l'origine, par le 29ème de Ligne ; plus tard, elle abrite un centre de mobilisation ainsi qu'un centre de perfectionnement. Au printemps 1956, venus de la lointaine Indochine, 277 enfants de troupe de Dalat s'installeront dans les locaux rénovés. Depuis 1958, la caserne Changarnier regroupe les élèves du 1er cycle qui à

l'issue de la classe de 3ème monteront à '*la Grande Ecole*'. Inauguré le 15 juin 1985 par le ministre de la Défense dans le cadre des cérémonies du centenaire des Ecoles Militaires Préparatoires, le **musée des Anciens Enfants de Troupe** est installé au sein du quartier Gangloff et fait partie du patrimoine national grâce à la richesse des souvenirs et des nombreux témoignages exposés, dont les emblèmes des écoles dissoutes, conservés dans ce musée à titre exceptionnel...

En 1955, le **général Koëníg**, Ministre des armées, inaugure le monument aux morts élevé à la mémoire de tous les anciens morts pour la France, avant de remettre la Croix de Guerre TOE au drapeau de l'Ecole, déjà titulaire des Croix de Guerre 14-18 et 39-45, de la Légion d'Honneur et de la Médaille de la Résistance (avec rosette).

L'Ecole Militaire Préparatoire d'Autun a formé un grand nombre de cadres qui s'illustreront non seulement au sein de l'armée, mais également dans les autres grands corps de l'Etat ou de la fonction publique, et dans le secteur privé. Au cours du XX ème siècle plus de 500 élèves ou anciens élèves sont tombés au « Champ d'Honneur » justifiant pleinement la devise de l'école : ***Pour la Patrie toujours présents***

6- Lycée Militaire d'Aix en Provence

Héritière des écoles de Rambouillet, Saint-Hippolyte-du-Fort et Epinal, l'**Ecole militaire préparatoire d'Aix-en-Provence** est créée le **1er janvier 1947**, par décision du *Général de Lattre de Tassigny*. Elle occupe l'**infrastructure du Quartier Miollis** dont la construction date de la fin du 19ème siècle – début du 20ème, succédant à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr et à l'Ecole militaire d'infanterie, repliées en ces lieux de 1940 à 1942. Tout au long de plus d'un demi siècle d'existence, l'école militaire préparatoire, devenu collège militaire en 1974 puis lycée militaire en 1983, verra son infrastructure se moderniser et s'étendre bien au-delà de son périmètre initial. Ce furent notamment :

- Dès 1948, la réalisation du stade *Bernard Gangloff* sur un terrain annexe, conquis de haute (mais pacifique) lutte sur la ville qui en avait projeté une autre utilisation (extension du cimetière) ; les élèves ont pris une part active aux travaux d'aménagement.
- A peu près à la même date, sur un terrain situé à proximité du quartier *Forbin*, la transformation d'un ancien garage Citroën en « *gymnase Leclerc* », lequel demeurera très longtemps le seul de la ville d'Aix et servira tour à tour aux bals, aux examens, aux spectacles...et aux activités sportives ! Devenu obsolète, il sera détruit en 1975.
- Au début des années 60, le remplacement des vieux poêles à bois qui équipaient les salles de classe et les chambres par le chauffage central, l'ouverture du quartier *Ruibet* et la construction de la piscine pour laquelle les élèves prendront une part active lors de son creusement.
- A la fin des années 60, la réalisation d'une salle de cinéma ;
- En 1975, l'extension vers le quartier *Forbin*, libéré par l'Armée de l'air et le début de la rénovation du quartier Miollis...

-
- Dans les années 80 la construction d'un complexe « alimentation – loisirs » et enfin ...l'installation très attendue d'une passerelle franchissant le boulevard des Poilus pour réunir en un seul ensemble homogène et fonctionnel toutes les installations du lycée. Parallèlement à son infrastructure, l'Ecole puis le Collège et le Lycée, ont connu une évolution quasi permanente de leur système scolaire, adaptant ce dernier à l'évolution générale de l'enseignement en France et aux besoins liés à leur spécificité militaire. Le prestige grandira alors à la mesure des résultats obtenus. Si lors de la création, l'enseignement se limite à la préparation du brevet élémentaire (classe de 3ème), à partir de 1948, il sera progressivement étendu jusqu'au niveau du baccalauréat (série mathématique élémentaire) qu'il atteindra en 1950. Cette même année, une section physique chimie biologie (PCB) ouvre la voie au concours de l'Ecole du service de santé de Lyon ; cette section, dont les étudiants suivent les cours de l'université de Marseille, disparaîtra au début des années 60 avec la réforme des études médicales. En 1951, s'ouvre une classe de sciences expérimentales. En 1956, la corniche Lyautey est créée préparant au concours de l'Ecole spéciale militaire interarmes (option sciences). Au milieu des années 60, la réforme des lycées fait disparaître progressivement les classes du 1er cycle. En 1968, les classes de mathématiques supérieures et mathématiques spéciales voient le jour, suivies en 1971 par celle de lettres supérieures. Les évolutions suivront ensuite celles de l'éducation nationale dans notre pays : modification de la filière scientifique, création de la filière sciences économiques... Le lycée d'aujourd'hui ne ressemble plus guère à l'école de 1947 :
 - tant par son infrastructure qui, de la caserne de ses débuts, n'a conservé que le caractère imposant des quatre bâtiments entourant la place d'armes,
 - que par son encadrement et son corps professoral qui a su s'adapter aux exigences de la société et de la jeunesse d'aujourd'hui,
 - et par l'enseignement pratiqué qui n'a rien à envier, bien au contraire, à celui des lycées français les plus prestigieux.

De l'Ecole de ses débuts, et de celles dont le Lycée militaire d'Aix-en-Provence revendique aujourd'hui, avec juste raison, la filiation, il en garde la mémoire, l'âme...et, sans doute cet état d'esprit, *"ce souffle qui a porté les obscurs, les sans-grades qui ont fait anonymement mais courageusement leur devoir d'homme, de citoyen et de soldat, jusqu'au sacrifice de leur vie"*...

Le monument avait été élevé à Épinal en 1939 à la mémoire des anciens de Rambouillet et de Saint-Hippolyte-du-Fort, morts au champ d'honneur. Il est ramené à Aix le 15 octobre 1951.

Les Ecoles d'Afrique du Nord

C'est essentiellement en Algérie qu'ont été installées les écoles d'Afrique du Nord. Ce sont les EMP de Hammam-Righa, Miliana et Koléa

1- Ecole Militaire Préparatoire d'Hammam-Righa

Elle a été créée en septembre 1942. Elle était destinée à accueillir les enfants de troupe dont les parents résidaient en Afrique du Nord. On est en pleine deuxième guerre mondiale et il semble que déjà l'occupation totale de la France soit envisagée. Il est difficile de déterminer avec certitude ce qui a prévalu au choix du site d'Hammam-Righa, petite commune de l'Algérois, éloignée de tout et dépourvue de toutes commodités, située à une centaine de kilomètres au sud-ouest d'Alger. En fin septembre 1942, l'effectif intégrant l'école était de 185 élèves répartis en six classes allant de la 6e à la 3e. Par contre dès 1943, il a été créé une classe de seconde et en 1944, une classe de première. Ces deux classes ont été supprimées à la rentrée de 1945, les élèves intégrant alors Autun. De septembre 1942 à juillet 1946, il y eut donc quatre rentrées scolaires. On a pu reconstituer, toujours avec les réserves d'usage, le nombre d'élèves nouveaux intégrant l'école et on peut estimer que 400 élèves sont passés par cette école. Les élèves étaient pratiquement tous d'origine européenne bien que l'école soit ouverte aux deux communautés, les conditions d'accès n'étant nullement d'ordre ethnique. Cependant, l'école n'a compté que 5, peut-être 6 camarades d'origine musulmane. Il n'y avait aucune différence entre eux et rien n'est venu entacher leur camaraderie ni avant ni après les événements que l'on sait. Si L'EMP a pour destination première de recevoir des "enfants de troupe", elle se devait aussi d'être ouverte à d'autres enfants notamment ceux des cadres et de la population d'Hammam-Righa. C'est ainsi que huit d'entre eux y sont entrés dès 1942 au titre d'externes.

Le 22 mars 1946 le ministre des armées décide par DM N° 2743 EMA/3 E, que l'EMP d'Hammam -Righa cessera de fonctionner à la fin de l'année scolaire en cours, et que les élèves seront répartis dans les écoles de la métropole. La dissolution de l'école est intervenue en juillet 1946. Les élèves continuant leur scolarité ont été répartis dans les différentes écoles de la métropole : Autun, Les Andelys, Billom, Tulle, Montélimar, (La Flèche pour les "brutions"). Sans doute a-t-on tenu compte de l'implantation géographique des parents car une majorité s'est retrouvée à l'EMP de Montélimar en octobre 1946, école qui a été transférée sur Aix-en-Provence à compter du 1er janvier 1947.

2- Ecole Militaire Préparatoire Miliana,

Elle est créée le 4 janvier 1946 en tant qu'annexe d'Hammam-Righa, allait prolonger la présence des enfants de troupe en Algérie... L'inauguration solennelle a été faite le 4 avril 1946 par le ministre plénipotentiaire gouverneur général de l'Algérie Y. Chastaigneau. Miliana est alors une grosse bourgade située à une centaine de kilomètres au sud-ouest d'Alger. Le Zaccar, mont bien connu des habitants de ces lieux, sépare Miliana d'Hammam-Righa, localisé une dizaine de kilomètres plus au nord. L'annexe de Miliana est placée sous les ordres du Capitaine Genestier, le colonel Faure commandant l'ensemble EMP d'Hammam-Righa - EMPNA de Miliana. Initialement, elle ne comportera que deux classes d'une vingtaine d'élèves se préparant uniquement au certificat d'études primaires et accueillera essentiellement des élèves d'origine maghrébine.

L'EMP de Miliana hérita du drapeau de l'ancienne EMP d'Hammam-Righa sur lequel est inscrit la devise de l'école : « **UN SEUL CŒUR, UN SEUL DRAPEAU** »

En 1950, le centre de perfectionnement d'infanterie de Cherchel, est rattaché à l'école.

Devant l'augmentation des effectifs et en raison de la nécessité de trouver une situation géographique mieux adaptée et plus centrale en Afrique du nord, et surtout moins isolée que Miliana, par décision ministérielle n° 7510 EMFAC 380/SC du 22 mai 1951, le ministre de la défense nationale fait transférer l'école à **Koléa**

3- Ecole Militaire Préparatoire de Koléa

La rentrée 1951-1952 à l'**Ecole Militaire Préparatoire Nord-Africaine (EMPNA)** désormais installée à Koléa s'effectue en septembre 1951 dans la caserne Aurelle de Paladines.

En 1952, l'Ecole a l'honneur d'être reçue au palais de l'Elysée par Vincent Auriol, Président de la République. Le 12 avril 1955, le drapeau de l'école reçoit la croix de guerre des T.O.E. des mains du général d'armée Koenig. La décision ministérielle n° 90088 DNG/PM/2 E du 4 juin 1955 détermine le nouveau but à atteindre et fixe les étapes à prévoir pour une évolution complète de l'établissement. Cette transformation est concrétisée par la décision ministérielle n° 11935 T/PM/ECO qui stipule qu'à compter du 14 avril 1959 l'école prend officiellement l'appellation d' « **Ecole Militaire Préparatoire de Koléa** ». A sa création, l'EMPNA ne recrutait que des élèves musulmans, mais à partir de 1955, les effectifs sont partagés à 50% entre élèves d'origine européenne et autochtones.

Devant le nombre toujours grandissant d'élèves susceptibles de poursuivre jusqu'à leur terme leurs études secondaires, le ministre des armées crée le second cycle d'études permettant de conduire les élèves des classes d'enseignement moderne jusqu'au baccalauréat 1er partie (Décision ministérielle n° 538518 T/PM/ECO du 20 avril 1960).

L'école de Koléa est alors devenue une magnifique réalisation, sans doute la plus belle de tous les EMP de l'époque : infrastructure d'avant garde, cadre exceptionnel, piscine olympique...inaugurée en mars 1962 quelques mois avant la dissolution de l'école. Elle est dissoute le 1er janvier 1963 laissant place à l'Ecole Nationale des Cadets de la Révolution.

Les Ecoles d'Indochine et de la Réunion

En Indochine, de nombreuses écoles d'enfants de troupe ont existé dès 1899 et jusqu'au départ du territoire en 1956, les principales furent implantées à Cap Saint-Jacques et Dalat.

1- Ecole d'Enfants de Troupe de Dalat

Le décret du 4 novembre 1926 porte sur l'accession à la qualité de français des Métis indochinois. Cette phrase ouvre la porte à la création d'une école des enfants de troupe eurasiens. L'appellation enfants de troupe eurasiens a vu le jour en 1936, ces enfants étaient hébergés dans les écoles des enfants de troupe viet-namiens. C'est en 1939 à Dalat que l'école des enfants de troupe eurasiens est devenue une réalité. Dalat devint alors le point fixe. Les tragédies de la guerre n'épargnèrent pas l'école au cours de ses 15 années d'existence à Dalat, les élèves furent expulsés de l'école à plusieurs reprises. L'école a vécu pendant 20 ans au Viêt-Nam.

L'école a été dirigée à ses débuts par un ancien d'Autun, le lieutenant SAVANI. Il organisa l'école à l'image de son EMP d'origine. Au départ était composé d'une dizaine d'élèves. Le but à terme était fixé à 150 élèves. Ce chiffre fut atteint en peu d'années, et même au-delà. **Les élèves** venaient de toute l'Indochine française qui comprenait : Le Cambodge, le Laos et le Viêt-Nam... Ajouter à ces différents horizons les origines européenne pour certains, et africaines pour d'autres, c'est un véritable melting-pot, mais c'est aussi une grande richesse de cultures où la camaraderie n'est pas un vain mot.

Dalat –station climatique- Région des hauts plateaux moïs, et situé à 1475 m d'altitude, a été choisi par Alexandre Yersin, fondateur de l'institut Pasteur de Nha-Trang, comme lieu de repos pour la colonie européenne. La ville se trouve à 320 km de Ho Chi Minh Ville (ancienne Saigon) et 212 km au sud de Nha-Trang.

2- Ecole militaire préparatoire le tampon

Le **14 août 1969**, M. Debré, ministre d'Etat chargé de la Défense nationale prend la décision de créer à la Réunion une Ecole militaire préparatoire. Le décret de création paraît au J.O. du 31 janvier 1971. L'Ecole s'étend sur environ neuf hectares achetés au Tampon, dans le Sud de l'île. Situé à 550 m d'altitude dans un cadre verdoyant, l'emplacement qui a été retenu offre des conditions climatiques idéales. Le premier commandant de l'Ecole est le lieutenant-colonel P. ARRIGHI. Le **18 septembre 1972**, il accueille les soixante premiers élèves. Lors de l'inauguration le ministre d'Etat, chargé des Armées s'adressant aux jeunes élèves, leur dit : *"Devant un des plus beaux horizons qui soient au monde, sur une petite terre qui porte en elle trois siècles de travail et de peines, trois siècles aussi de joies et d'espérances, vous allez apprendre votre métier d'homme. Faites qu'un autre jour on puisse dire : grâce à vous, grâce à votre action, grâce à votre comportement, et j'ose le dire aussi, grâce à votre réussite,*

l'Ecole Militaire Préparatoire du Tampon est une des gloires de la Réunion, parce qu'elle a donné à des Réunionnais l'honneur de bien servir leur Patrie, la France ". Le drapeau de l'Ecole est l'ancien drapeau des Ecoles militaires préparatoires d'outre-mer confié à la garde de l'E.M.P.R. en 1973. "S'instruire - Servir- Se distinguer" telle est la devise de l'E.M.P.R.

La mission de l'Ecole militaire préparatoire de la Réunion consiste à donner à de jeunes réunionnais, fils de citoyens français, une formation humaine et une culture générale qui les préparent à concourir dans les meilleures conditions au recrutement des cadres des Armées de Terre, de Mer et de l'Air, et, par voie de conséquence, de faire participer les armées à la promotion humaine et sociale de la jeunesse réunionnaise. Aussi l'E.M.P.R. a-t-elle un régime militaire avec sa tenue, ses règles et sa discipline, les élèves sont, en internat militaire, encadrés par des militaires de carrière, engagés ou appelés. Les études sont gratuites avec en contrepartie un engagement dans les armées pour une durée de cinq ans, ou le remboursement des études. Les résultats scolaires sont au-dessus des moyennes habituelles nationales. Le premier Saint-Cyrien issu de l'E.M.P.R. rejoint Coëtquidan en 1978. L'Ecole militaire préparatoire du Tampon a été **dissoute en 1991**

Les Écoles d'Afrique Noire

Les écoles d'Afrique Noire et de Madagascar, dites « écoles d'Outre-Mer » sont créées en 1956 :

- en Afrique Equatoriale Française, au Congo à Brazzaville.
- en Afrique Occidentale Française au Sénégal à Saint-Louis du Sénégal, en Côte d'Ivoire à Bingerville, au Mali à Kati et en Haute-Volta à Ouagadougou ;
- sur l'île de Madagascar à Fianarantsoa.

Pourtant, pour ces écoles, l'histoire ne débute pas là !

Des écoles d'enfants de troupe ...

Plusieurs d'entre elles ont vu le jour durant l'entre deux guerres dès 1923, sous le nom d'Ecole d'Enfants de Troupe : à Saint-Louis, l'Ecole d'Enfants de Troupe du Sénégal (EETS), au Mali, l'Ecole d'Enfants de Troupe de Kati et à Fianarantsoa, l'Ecole d'Enfants de Troupe de Madagascar. Elles assurent un enseignement du cycle primaire jusqu'au collège, selon les écoles.

L'Ecole d'Enfants de Troupe de Côte d'Ivoire, a ouvert ses portes en 1939 à Bingerville, ancienne capitale ivoirienne. Les élèves n'étudiaient qu'en primaire jusqu'au CEP. En 1952, les classes de sixième apparaissent et le cycle primaire disparaît progressivement.

Au Congo, l'Ecole Indigène d'Enfants de Troupe en AOF est créée en 1946 à Brazzaville.

En Haute - Volta enfin, l'Ecole Africaine d'Enfants de Troupe de Ouagadougou (EAETO) ouvre ses portes en 1951. Avec celles de Saint-Louis du Sénégal, de Kati et de Bingerville, également stationnées en Afrique Occidentale Française, elles partagent le même drapeau et disposent du même insigne.

... Aux écoles militaires préparatoires

Avec le décret de septembre 1956, toutes les écoles d'enfants de troupe « disparaissent » au profit des Ecoles Militaires Préparatoires d'Outre - Mer. Ces écoles militaires préparatoires sont destinées aux jeunes autochtones. Elles assurent une instruction générale, technique et militaire, ainsi qu'une éducation physique et morale du collège jusqu'au baccalauréat. L'objectif est de préparer les élèves aux différentes carrières de l'Armée. Certaines EMP sont des écoles d'enseignement général, d'autres sont des écoles d'enseignement technique.

Les écoles de Saint-Louis du Sénégal, Kati et Ouagadougou sont rebaptisées Ecole Militaire Préparatoire Africaine (EMPA), celle de Bingerville est renommée Ecole Militaire Préparatoire Technique Africaine (EMPTA). Au Congo, celle de Brazzaville devient Ecole Militaire Préparatoire de Brazzaville, tandis qu'à Fianarantsoa, l'Ecole Militaire Préparatoire de Madagascar remplace sa devancière.

1960, l'indépendance et de nos jours

Avec l'accession à l'indépendance de tous les pays des anciennes colonies françaises en Afrique, le destin des Ecoles Militaires Préparatoires varie selon les pays.

Au Sénégal, l'EMPA de Saint-Louis du Sénégal garde son appellation. Elle est transférée à l'armée sénégalaise en 1962. Elle ne change de nom qu'en 1973 pour devenir le Prytanée Militaire Charles Ntchoréré, toujours en activité et qui a pris pour devise : « **S'unir, servir toujours, France - Afrique** »

L'EMPA de Kati, au Mali est dissoute en 1960 après l'indépendance du pays. Elle est remplacée par une école militaire interarmes en 1962. Depuis, en 1981, le Prytanée Militaire Malien de Kati a ouvert ses portes aux élèves du cycle secondaire qui se destinent à une carrière militaire.

En Haute - Volta, l'EMPA de Ouagadougou devient l'Ecole Militaire Préparatoire de Ouagadougou en novembre 1961, puis Prytanée Militaire de Kadiogo (PMK) où l'école a été transférée en 1969. Son site de Ouagadougou servira plus tard de cadre au Lycée Marien N'Gouabi. Après la révolution de 1982, elle devient l'Ecole des Cadets de la Révolution en 1983 et ferme ses portes en 1985, alors qu'un an plus tôt, la Haute - Volta est devenue le Burkina Faso. Transférée à Kamboincin, le Prytanée Militaire de Kadiogo ouvre à nouveau ses portes en 1992. **L'école a conservé la devise de l'ancienne EMP : « S'instruire pour mieux servir »**

Passée sous la tutelle de la Côte d'Ivoire lors de l'indépendance, l'EMPTA de Bingerville prend l'appellation d'Ecole Militaire Préparatoire Technique de Bingerville en 1962. Toujours en activité, l'école fonctionne comme un lycée militaire polyvalent.

Au Congo, l'EMP de Brazzaville est baptisée Général Leclerc jusqu'au changement d'orientation politique du pays à la fin des années 1960. L'EMP devient donc l'Ecole Militaire Préparatoire des Cadets de la Révolution en 1970 et retrouve son identité d'Ecole Militaire Préparatoire Général Leclerc en 1991. Elle accueille désormais un collège et un lycée. Depuis 2011, une convention lie l'école à la fondation Maréchal Leclerc, permettant l'intégration d'élèves boursiers en classes préparatoires dans les lycées de la défense en France.

Sur l'île de Madagascar, l'EMP de Fianarantsoa devient Ecole Nationale Militaire de Fianarantsoa en 1961. Quelques années plus tard, elle perd sa vocation militaire avant de la retrouver en 1995 avec la re création de Ecole Nationale Militaire (SEMIPI) de Fianarantsoa. Les élèves poursuivant leurs études de la seconde jusqu'au baccalauréat portent encore le titre d'enfants de troupe. Les classes préparatoires permettent de former les futurs cadres de la nation.

Outre ces différentes écoles créées par l'administration française puis réorganisées par les états indépendants, d'autres écoles d'enfants de troupe ont ouvert leurs portes dans d'autres pays des anciennes colonies françaises :

En République Centre Africaine, l'Ecole d'Enfants de Troupe Jean - Bedel Bokassa voit le jour en 1969 à Bangui. Après la chute de l'empereur Bokassa, l'école est rebaptisée Ecole Militaire d'Enfants de Troupe (EMET) Georges Bangui en 1983. Hélas, à la suite de mutineries ethniques, l'EMET ferme ses portes en 1997.

Au Bénin, ce sont deux écoles qui voient le jour. Le Prytanée Militaire de Bembèrèkè, réservé aux garçons, est créé en 1994. A Natitingou, c'est le Lycée Militaire de Jeunes Filles qui naît en 2000. Ces deux écoles existent encore de nos jours.

Au Niger, le Prytanée Militaire de Niamey, créé en 1996, accueille des élèves originaires des pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale.

Créé par décret dès 1979, le Prytanée Militaire de Libreville, au Gabon, n'ouvre effectivement qu'en 2001. Il a pour but de « former la future élite intellectuelle du pays ». En 2004, une convention de partenariat a été signée entre le PM de Libreville et le Lycée Militaire d'Autun.

En Mauritanie le lycée militaire de Sebkha a été créé en 2010

Le Collège Militaire EYADEMA

1. Crédation

Le Collège Militaire a été créé par Décret N° 791/18/ D-PR/ MIN-DEF NAT du 23 Avril 1979 par le Général GNASSINGBE Eyadéma, Président de la République Togolaise, sous l'appellation Collège Militaire de Tchitchao. La première rentrée scolaire a eu lieu le 1^{er} Novembre 1979 avec 93 enfants de troupe dans les classes de sixième, cinquième, quatrième et seconde. Ces enfants de troupe devaient être tous des enfants togolais fils d'anciens combattants et militaires en service.

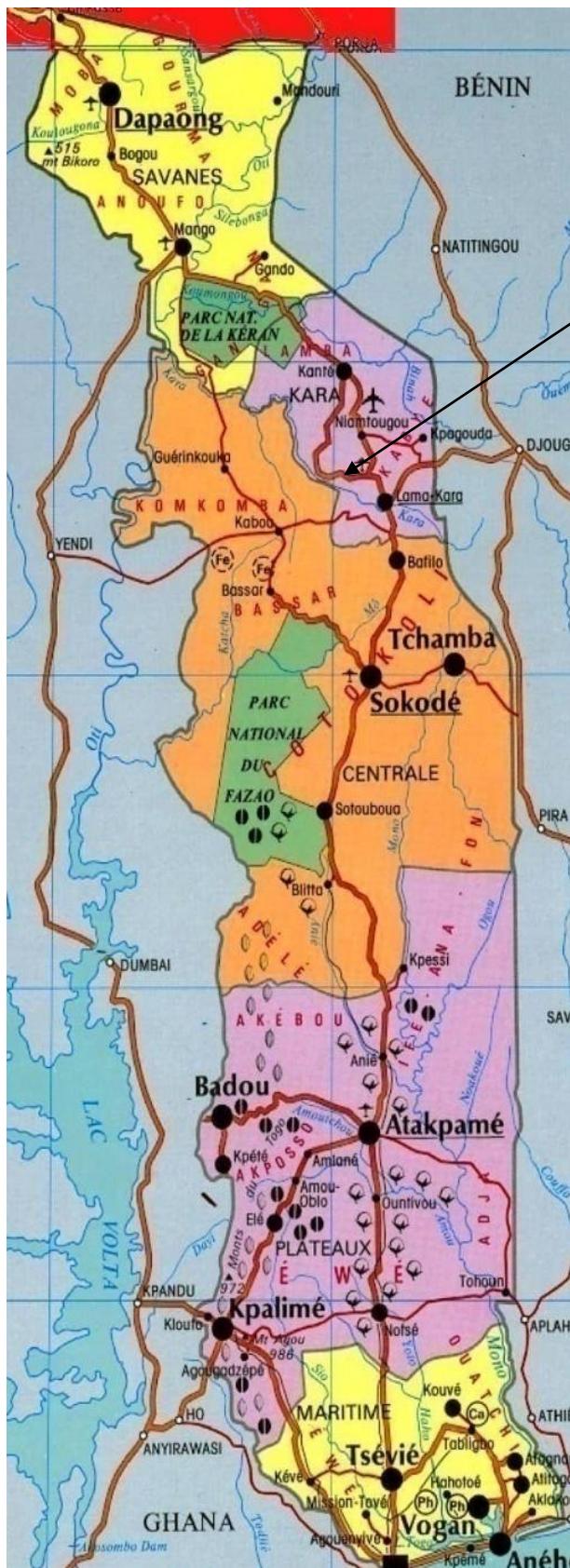
A sa création le Collège Militaire avait une vocation nationale et a été ouvert aux pays amis à partir de 1996. Depuis lors l'école a accueilli des enfants de troupe du Niger (1996), Burkina Faso (1999), Bénin et Tchad (2000), République Centrafricaine (2002), Mali et Gabon (2004), Guinée (2007) et enfin de la Côte d'Ivoire (2013).

En 2004, par arrêté du Ministre en charge de la défense l'école est accessible à tous les jeunes togolais en classe de sixième et seconde à l'issue d'un concours national et/ou sur étude de dossiers

En 2006, par arrêté N° 06-0279/MDPRDAC du 14 juin 2006, le Collège Militaire de Tchitchao a été renommé Collège Militaire EYADEMA

2. Situation géographique

Le Collège Militaire Eyadéma est situé en Afrique de l'Ouest au Togo à 15 kilomètre Nord-Ouest de la ville de Kara (Préfecture de la Kozah) ; Ses coordonnées sont : N09° 37' 09'', E001° 06' 46'' et à 317 m d'altitude (Figure).



Le Collège Militaire Eyadéma est situé à Tchitchao :

- N 09° 37' 09"
- E 001° 06' 46" et
- à 317 m d'altitude.

3. Les différents chefs de corps au CME

N°	Prénoms et Noms	Grade	Période	
1-	Pierre MONNIER	Chef d'Escadron	1979-1981	
2-	Jean-Marie NEDELEC	Capitaine	1981-1983	
3-	FOURCAUD	Chef de Bataillon	1983-1985	
4-	François PASCAL	Capitaine	1985-1987	
5-	Robert VIGNO	Chef d'Escadron	1987-1988	
6-	Gérard LALOUE	Chef de Bataillon	1988-1990	
7-	Michel MANAC'H	Chef de Bataillon	1990-1992	
8-	Erwan de GOUVELLO	Chef de Bataillon	1992-1993	
9-	Kangni B. TEKO	Chef de Bataillon	1993-1996	

10-	Yao KPELENGA	Capitaine	1996-1999	
11-	Pidalatan MANZI	Chef de Bataillon	1999-2001	
12-	Aouili TCHEMI-TCHAMBI	Chef de Bataillon	2001-2005	
13-	Koffi B. M'BA	Lieutenant-Colonel	2005-2011	
14-	Djibril S. BAGOUDOU	Lieutenant-Colonel	2011-2014	
15-	Komlavi TOGNI	Chef de Bataillon	2014-....	

4. L'enseignement

Le Collège Militaire est un établissement d'enseignement général à sa création. En sus, une initiation militaire se faisait en classe de seconde au Centre National d'Entrainement Commando de Kpewa. Elle a été suspendue en fin 1996. Cependant les enfants de troupe continuaient à recevoir des rudiments de l'initiation à la vie militaire de leurs anciens à chaque rentrée et ceci jusqu'à la fin de la première année.

Depuis la rentrée 2014-2015 des séries techniques ont été ouvertes permettant aux enfants de troupe de suivre des cours dans les lycées accrédités de Kara.

L'instruction militaire a été réintroduite par arrêté N°14-02658/MDAC/CAB/14 du 19 septembre 2014. Elle est dispensée tout au long de la scolarité et a pour but de mieux préparer les futurs cadres des forces de défense et de sécurité. L'instruction se déroule en phases successives sous forme de préparations :

- Préparation Militaire de Base (PMB) destinée à faire acquérir les connaissances minimales de soldat.
- Préparation Militaire Elémentaire N°1(PME1) destinée à faire acquérir les connaissances minimales de Chef d'équipe
- Préparation Militaire Elémentaire N°2 (PME2) destinée à faire acquérir les connaissances minimales de Chef de groupe

5. L'Hymne des enfants de troupe

Version en Vigueur (Version de base)

1^{er} couplet

Il y en a qui arrivent de Mandouri
(pampluche)
Et d'autres on ne sait pas trop d'où
Il y en a qui ont l'air un peu cruche
Et d'autres qui ne le sont pas du tout mais
pas du tout
Ici tout le monde est la même chose
L'uniforme nous rend tous égaux oui tous
égaux
On voit toujours la vie en rose
L'on aime à chanter à tous les échoos

Refrain

Vite que l'on s'attroupe
Voilà les enfants de troupe
Ce sont les beaux garçons
Du Collège militaire EYADEMA
(de Tchitchaooo)
Sans oublier nos amies
Qui nous attendent au pays
Nous travaillons gaiement
Pendant sept ou huit ans

2^e Couplet

On chahute quelque fois
Mais ce n'est pas méchant
On mérite c'est la loi
D'un avertissement
On s'en console un peu
En se disant mon vieux
Remercie le Bon Dieu
Tu en méritais deux

3^e couplet

Et lorsque tout dort à l'école
On enfile son pantalon,
Son pantalon
On jette la veste sur l'épaule
On fait le mur ce n'est pas long
Ce n'est pas long
Hélas pour combler l'infortune
On tombe sur le commandant
Le commandant
Qui passe une belle nuit sans lune
Se promenant, calmant sa rage de dent

6. Les résultats du CME aux examens nationaux

Le CME a enregistré depuis sa création des résultats très satisfaisants. En effet, Plusieurs fois 100% aux examens du BEPC et du BAC I. Au BAC II, les pics ont été obtenus en 1987 et 2015 respectivement 93% et 98,41%. (tableau)

N°	ANNEES	RESULTATS DES DIFFERENTS EXAMENS					
		BEP C		BAC1		BAC2	
1	1979-1980	-	-	-	-	-	-
2	1980-1981	12 /19	63%	-	-	-	-
3	1981-1982	05/21	24%	01/07	14%	00/05	00%
4	1982-1983	19/22	86%	11/13	85%	04/06	67%
5	1983-1984	17/27	63%	06/06	100%	09/13	69%
6	1984-1985	20/26	77%	17/18	94%	06/09	67%
7	1985-1986	20/20	100%	12/17	71%	18/20	90%
8	1986-1987	17/20	85%	13/24	96%	13/14	93%
9	1987-1988	23/30	76%	14/20	70%	15/24	65%
10	1988-1989	22/24	92%	21/22	95%	08/22	36%
11	1989-1990	22/23	96%	16/18	84%	14/21	67%
12	1990-1991	19/23	83%	17/22	77%	07/21	34%
13	1991-1992	21/22	96%	21/28	75%	15/23	65%
14	1992-1993	28/31	90%	18/19	95%	14/26	54%
15	1993-1994	23//27	85%	31/32	97%	20/27	73%
16	1994-1995	27/28	96%	34/36	94%	15/34	44%
17	1995-1996	27/31	87%	22/32	69%	22/46	48%
18	1996-1997	31/31	100%	42/44	95%	22/32	69%
19	1997-1998	24/24	100%	37/37	100%	31/50	62%
20	1998-1999	30/30	100%	41/42	98%	15/45	33%
21	1999-2000	30/30	100%	30/34	88%	33/61	54%
22	2000-2001	29/29	100%	34/35	97%	18/47	38%
23	2001-2002	27/30	93%	43/43	100%	19/44	43%
24	2002-2003	28/28	100%	26/26	100%	26/47	55%
25	2003-2004	28/28	100%	29/33	88%	19/37	51%
26	2004-2005	29/29	100%	14/23	61%	14/35	40%
27	2005-2006	25/26	96%	23/26	88%	17/27	63%
28	2006-2007	19/19	100%	18/25	72%	18/27	67%
29	2007-2008	27/27	100%	31/35	89%	14/20	70%
30	2008-2009	33/33	100%	22/23	97%	26/33	79%
31	2009-2010	31/31	100%	24/26	92%	21/24	88%
32	2010-2011	32/32	100%	33/34	97%	23/26	88%
33	2011-2012	29/29	100%	41/42	97%	30/36	83%
34	2012-2013	35/35	100%	55/55	100%	40/45	88%
35	2013-2014	24/24	100%	56/56	100%	50/58	86%
36	2014-2015	36/36	100%	47/47	100%	62/63	98,41%
	TOTAL	869/945	91,95%	900/1000	90%	678/1068	63,48%

(Source : K Togni, K Akpo, B Tchakpala. mise à jour statistiques CME 2015)

7. Procédure d'admission au Collège Militaire et autres prytanées militaires

Le Collège militaire est un établissement d'enseignement fonctionnant sous le régime de l'internat. Depuis la rentrée scolaire 2006, l'appellation officielle est «**Collège Militaire EYADEMA**». Le recrutement des Enfants de Troupe se fait par concours en classe de sixième et sur étude de dossiers en classe de seconde (peut se faire par concours selon les cas). Les dates de sélection, de clôture du dépôt des dossiers de candidature sont précisées par le Ministère de la Défense à travers les médias d'Etat.

Admission en classe de sixième

➤ Conditions d'Admission

- Etre de Nationalité Togolaise
- Etre de sexe masculin
- Etre âgé d'au moins dix (10) ans, et au plus douze (12) ans au 1^{er} janvier de l'année du concours
- Avoir obtenu cent douze (112) points à l'examen du CEPD

➤ Composition du dossier de candidature

- Une copie légalisée du certificat de naissance du candidat
- Une copie du certificat de nationalité
- Une copie légalisée du certificat de nationalité du père ou de la mère
- Une attestation de scolarité du CM2 de l'année du concours
- Une copie légalisée du relevé de notes du CEPD de l'année du concours
- Une fiche de demande d'inscription à retirer à l'Etat Major Général des Forces Armées Togolaises pour les candidats de Lomé et dans les brigades de Gendarmerie du chef-lieu de la région pour ceux de l'intérieur du pays

➤ Epreuves

- Dictée et Questions (30mn pour les questions)
- Etude de texte (01 heure)
- Calcul rapide (30mn)
- Problème (45mn)

➤ Centres d'écrit

- Lomé : Ecole Nationale de la Gendarmerie au Camp de la gendarmerie
- Tsévié : Lycée de Tsévié
- Témédja : Lycée d'Atakpamé
- Kara : Collège Militaire Eyadéma de Tchitchao
- Dapaong : Ecole Centrale de Dapaong

La liste définitive des candidats retenus est publiée par les médias d'Etat et affichée à l'Etat Major Général de FAT et dans les Brigades de Gendarmerie des Chef-lieu des régions

Admission en classe de seconde

➤ Conditions d'admission

- Etre de Nationalité Togolaise
- Etre de sexe masculin
- Etre âgé de seize (16) ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours
- Avoir obtenu de très bonnes moyennes dans les classes de sixième, cinquième, quatrième et troisième
- Avoir obtenu la mention « Très bien », (16 de moyenne et plus) avec les notes ci-après

Séries	Math	Physiques	Anglais	Dictée	Questions	Rédaction	SVT	Histo-Geo
A4	≥ 12	≥12	≥16	≥12	≥16	≥14	≥12	-
CD	≥ 16	≥16	≥14	≥10	≥14	≥12	≥16	-
F2, F3	≥16	≥16	≥14	≥10	≥14	≥12	-	≥14

➤ Composition du dossier de candidature

- Une demande manuscrite d'inscription au recrutement en classe de seconde adressée au Chef d'Etat Major Général de FAT. Le candidat doit préciser la série choisie
- Une copie légalisée du certificat de naissance du candidat
- Une copie du certificat de nationalité
- Une copie légalisée du certificat de nationalité du père ou de la mère
- Une attestation de scolarité de la classe de Troisième de l'année du concours
- Une copie légalisée du relevé de notes du BEPC de l'année du concours
- Les bulletins du 3^{ème} trimestre ou 2^{ème} semestre des classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

Renseignements complémentaires

Auprès de la Division Formation de l'Etat Major Général de Forces Armées Togolaises

Par téléphone :

- 22501161
- 22501750 Poste 8225

A la Poste : BP 938 Lomé

Par courriel : collegemilitaireeyadema@yahoo.r

Les promotions d' Enfants de Troupe

Depuis sa création à fin 2015, le CME a accueilli 1729 enfants de troupe dont 198 de nationalités étrangères. Les enfants de troupes issus des écoles étrangères toutes générations confondues sont 173. Les neuf nationalités présentes sont : Bénin, Burkina-Faso, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Mali, Niger, Tchad et Togo. Le Gabon n'étant plus représenté (Tableau I, II)

Tableau I : Effectifs des Enfants de Troupe au Togo

N°	PAYS	ECOLES	EFFECTIFS		TOTAL
			1,2 ^e GENERATIONS	3 ^e GENERATION	
1	FRANCE	EMP Tulle	05	00	05
		EMP Mans	1/3	00	01
		Aix-en provence	3/9	00	03
		LM Saint-Cyr	00	01	01
2	COTE D'IVOIRE	Bingerville	19	31	50
3	SENEGAL	Saint-Louis	08/9	00	08
4	BURKINA FASO	Ouaga/kadiogo	08	34	42
5	MALI	Kati	2/3	13	15
6	BENIN	Bembèrèkè	00	28	28
		Natitingou	00	00	00
7	NIGER	Niamey	00	18	18
	Infos incomplètes		03	00	03
	Total Ecoles étrangères		48	125	173
8	TOGO	Total CME Etrangers Togolais		1735-6 doublons	1729
				198	
				1531	
	Total théorique				1903

Tableau II : Effectifs des Enfants de Troupe étrangers au CME

N°	PAYS	EFFECTIF
1.	NIGER	46
2.	BURKINA FASO	33
3.	TCHAD	36
4.	BENIN	33
5.	RCA	14
6.	MALI	18
7.	GABON	2
8.	GUINEE CONAKRY	10
9.	RCI	6
	TOTAL	198

Première et deuxième génération d'Enfants de Troupe

Elles sont constituées par l'ensemble des Enfants de Troupe issus des écoles françaises et d'Afrique Noire avant la création du Collège Militaire de Tchitchao en 1979. Parmi ces deux générations, il existe trois AET: AZOUMARO, MABALO et ATTIOGBE sur lesquels les informations sont incomplètes et seront classés plus tard.

Bingerville		
N°	Nom et Prenoms	Année
1.	MENSAH Lucien	1951
2.	TCHAPO Falamio	1951
3.	GNOFAME Zoumaro	1953
4.	ATCHIKITI Komi	1953
5.	AFOKPA Germain	1953
6.	BONFOH Bassabi Zakari Issofa	1954
7.	KARO Paul (Mécanique)	1954
8.	TCCHEDRE Gbandi Nicolas	1955
9.	NANKORBA Bampo	1955
10.	GBADOE Antoine	1960
11.	BEKE Georges	1963
12.	AWATI Tétou	1964
13.	AYEVA MAHAMADOU Essofa	1964
14.	EGBELOU Bayamwé Maurice	1964
15.	KOULOUKE Kare	1964
16.	AGBOBLI Emmanuel	1965
17.	AGONDE Bawoubadi	1965
18.	DJERGOU Jean baptiste	1965
19.	NAMADOU Abdoulaye Zouberou	1965

Saint-louis		
N°	Nom et prénoms	Année
1.	ADABRA Marcellin	1951
2.	AGBO Alfred	1951
3.	TABLISMA Gérémie	1951
4.	ADJEODA Joseph	1952
5.	AOUDO Amidou	1952
6.	APITA Konaté Vincent	1952
7.	SASSAKA Koffi Jonas	1952
8.	TCHAPO Falamio	1952
9.	GNOFAME Zoumaro	1957

Kati		
N°	Nom et prénoms	Année
1.	DA SILVEIRA Adjété	1956
2.	LAWSON Latévi	1956
3.	SASSAKA Koffi Jonas	1956

Ouagadougou		
N°	Nom et prénoms	Année
1.	AGONDE Bawoubadi Essohanam	1963
2.	ABLI Yao Norbert	1963
3.	KOGOE Silvère Akrima	1963
4.	ALOU Cilabalo Celestin	1965
5.	KOUDOSSOU Sepenou Gilbert	1965
6.	TAGBA Mayo Jean-marie	1965
7.	BADONA Bawinani	1966
8.	YOUA Yacoubou	1966

Tulle		
N°	Nom et prénoms	Année
1.	EDJARE Emmanuel	1963
2.	ASSIAH Toyi Philippe	1964
3.	ASSIH Banafei Rémy	1964
4.	PIGNAKI Soumou	1964
5.	TAMELE Barcola Claude	1964

Mans		
N°	Nom et prénoms	Année
1.	ASSIH Rémy	
2.	ATTIGLA TETE Sosthène	
3.	DJERGOU Jean baptiste	
4.	ATTIOGBE....	

Aix-en-Provence		
N°	Nom et prénoms	Année
1.	FIATY Kodjo Randolph	
2.	NIMON Ouadja Claude	
3.	TIDJANI Assani	
4.	ASSIAH Toyi Philippe	
5.	ASSIH Rémy	
6.	KOGOE Akrima Silvère	
7.	PIGNAKI Soumou	
8.	TAMELE Barcola Claude	
9.	TAGBA Mayo Jean Marie	

Troisième génération d'Enfants de Troupe

Ecole étrangères

LM SAINT-CYR		
N°	NOM ET PRENOMS	Année
1.	GNASSINGE Essozimna Faure	1982

EMPT BINGERVILLE		
N°	Nom et Prenoms	Année
2.	SAMA Nossik Pendou	1994
3.	SAMAROU Essowè Wiyao	1994
4.	DAO Abalo	1995
5.	SAMON Agondéhourou	1995
6.	KPELENGA Komlan	2000
7.	TCHALLA Essowè	2000
8.	ADOM Bikliwè	2001
9.	ATCHABAO Nouri	2001
10.	BERENA Sissoko	2001
11.	TONOU Maw Pascal	2002
12.	ATAKOUNA Essobouyou	2002
13.	LAKIGNAN Essowè Henri	2003
14.	TAKOUDA Tchilabalo Essowè	2003
15.	ASSOGBA Kodjovi Pierre	2004
16.	TIOU Gnimdou Geraud-Nobel	2004
17.	EKLOU Koffi Magloire	2013
18.	YOUKOUÉ Assad Cissé	
19.	MANZI-MIKA B. Loïc	
20.	KPEGLO-YAO Romain Simeon	
21.	ALI ZATCHI Kokou Edjodji Marcel	
22.	ONIADON Olouwolé Donald	
23.	ANIMONDOM Rewa Gildas	
24.	KABISSA Kibalo Alain	
25.	ADAM Kamilou	
26.	SALAMI Samir	
27.	KONGA Bagnabana Dong'wazou	
28.	BATCHONA Essorakam Didier	
29.	LAMI Lidawou Emile	
30.	BEWI BADJA Esso-solam	2015
31.	KOUASSI Kokou Maël	2015

PM KADIOGO		
N°	Nom et Prénoms	ANNEE
1.	ALOU P'nozi	1999
2.	BATCHASSI Maïdfa	1999
3.	M'BA Fintakpa	2000
4.	MOUZOU Koboyo	2000
5.	MANZI Eyana	2001
6.	NOLAKI Aristide	2001
7.	PAKOUPETE Mawaki	
8.	NABINE Gnonh N'guafar	
9.	ABALO Mefeitom Amen-Bob	
10.	ESSOBIYOU Thyui kohaga Bertrand	
11.	ASSIAH Eddi	
12.	MEBA daniel	
13.	AWIKODO Tchakpedeo Ewazi Constantin	2008
14.	ASSIKI Léopold	
15.	AKPOVY Steeve	
16.	AKARA Claude	
17.	MOKLY Kodjo Babel Paul	
18.	KOUABOUTI Tchotchoko	
19.	EGBETONYO Eduardo Liman Charles	2010
20.	ATAKPAGNI W'sarn Rodolphe	
21.	SAM Essolakina	
22.	BOKOVI Komlan	
23.	KOUDEMA Dékéama Kodjo Théodore	
24.	BONFOH Gateri	
25.	AGARIM Ossara Bernardin	2012
26.	ABOUDOULAYE Z. Féchal	2012
27.	ALLAGLO Koffi Giovani	2012
28.	KOMBATE Liman Charles	2012
29.	MESSIKE Adjeyagbezou	2013
30.	KONDO Badawara Awé Fadil	2013
31.	POTOZE Aimé Crédo	2014
32.	TORO Sellah Landry	2014
33.	ATOEME Jacob Jonas	2015
34.	ALI Essozinam Benoit	2015

PM BEMBEREKE		
N°	Nom et Prénoms	Année
1.	LEMOU Pignozi	
2.	TCHIKPEDOU Ahassodè	
3.	ASSIH Abalo	
4.	PEKEMSI Essodom	
5.	SOKA Warou Essohanam	
6.	BAKATE Libahome	
7.	SOGA Cottora	
8.	EDJEOU Bamkao	
9.	GBEWADE Kossi Souley Stéphane	
10.	KLUYIBO Komi	
11.	PEBOU Gmayiname Hervé	
12.	KPANDANG Léleng Eric	
13.	EGBELE Christian Essotina	
14.	AGNINOUBE Tchalim	
15.	AKPAKI Koffi Edem	
16.	KAYOU Madabalo Essoyodom	
17.	ATABA Ahoumondom Wilfried	
18.	KAGNI Gildard Label	
19.	TOMINA Sa Guémba	
20.	KOLANI-LARE Damien Pakindan	
21.	KATCHE Wealth Josias	
22.	LAWAMA LAWA Bakamigama	
23.	TCHAGNAO Faouzan	
24.	TOFFA Komla	
25.	BIRREGAH Bagnonga Jean-Marie	
26.	ANANOU Lumière Roland	
27.	BEGBESSOU Mascence Essohanam	2015
28.	GBESSO Fredy	2015

PM NIAMEY		
N°	Nom et Prenoms	Année
1.	BOMBOMA Yenpabe	
2.	N'ZONOU Sam	
3.	YINA Anana	
4.	MISSA Hezou Komi Cyrille	
5.	ALABA Assima	
6.	BLAOU Magnouleleng	
7.	TABATA Kodjo Kingdah	
8.	BABA Gnimdou	
9.	BAKOBADOUNA Démadama	
10.	TCHALA Koboyo Félix	
11.	KONALI Rémi Abalé	
12.	BATABA Hodabalo	
13.	AHOGBANA Kofi	
14.	KONA Emmanuel Warou Quatin	
15.	LENNE Lionel Weme-Teb	
16.	DADZO Baolatane Kevi	
17.	LARE Damigou Jacques	2015
18.	HEYOU Essotolom	2015

PM KATI		
N°	Nom et Prénoms	Année
1.	BAWILA Bawaïna Noé	
2.	KIFALANG Ezolam Casimir	
3.	MAMAH Yaya Abdoul-Zakiou	
4.	KORODOWOU-BABA Dermane	
5.	KATOU KOUAMI Gilles Aoufoh	
6.	GADO Samto Johann-Gottlob	
7.	EKPAOU Ehutchia Wiao Vincent	
8.	HOUESSOU Junior Ivan G. Noble	
9.	BELEI Bitèminiwé Gilbert	
10.	MENSAH Mawulolo Jean- Baptiste	
11.	KAO Mawaba Kévin	
12.	TCCHEDRE POUTMA Magnim F.A. Djaoudidjo	2015
13.	HESSOU Mawulikplimi Jean Pierre	2015

Collège Militaire EYADEMA

PROMOTION 1979		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	79-001	ABALOUTOU Essonama
2	79-002	POUYO Simgliina Alexandre (Alias ABLI-BOUYO)
3	79-003	ADETCHESSI Ouro Sama
4	79-004	ADJANA Molomandi
5	79-005	ADJIWANOU Kossivi
6	79-006	ADOLI Yaovi
7	79-007	AFAMBO Assou
8	79-008	AGBA Napo Djorré
9	79-009	AGBAO Karka
10	79-010	AGBEANDA Ayinon
11	79-011	AGBENOU Yaovi Fofovi
12	79-012	AGBONOU Komi
13	79-013	AGODA Miwa
14	79-014	AHOMEKOU Komi
15	79-015	AHOVI Ayaoga
16	79-016	AKPELI Bossossounam
17	79-017	AKPO Gnandi Nandja
18	79-018	ALABA Tanah Essohanam
19	79-019	ALIKPOHOU Akizou Pahani
20	79-020	AMAYI Télou Awilou
21	79-021	AMAYI L. Wiyao
22	79-022	ASSELAKM Titina
23	79-023	ASSOUMA Komi
24	79-024	ATIGNON Yao Agbékro
25	79-025	PLINGA Awadé
26	79-026	AYINDO Itchi Gnon
27	79-027	BABATE Alaba
28	79-028	BADABON Balakimbiyou
29	79-09	BAGNA Bilahan
30	79-030	BAMOIKE Yendudé
31	79-031	BAOUNA Essowè
32	79-032	BATABA Gandah Saklémah
33	79-033	BATCHASSIDO Sama
34	79-034	BEGUEM Bagni
35	79-035	BLAO N'nikéta
36	79-036	BOTCHONA Bakpanadon
37	79-037	BONFOH Bassirou
38	79-038	DJATO Dontcha
39	79-039	DJOGBESSI Kossi Dodji
40	79-040	DJOLIBA Madjaunébata
41	79-041	DOKODJO Komi
42	79-042	DONKO Yao
43	79-043	DOSSEH-ADJANO Kankoué
44	79-044	EBEZOU Tcha Plinga

45	79-045	EKOUE Komigan
46	79-046	GANDA SOURMA Bamiliga
47	79-047	GARBA Pakédam
48	79-048	GBANFO M'baliyou
49	79-049	GNAKOUAFRE Yao Eindré
50	79-050	GNOFAME Agbanty Kpanté
51	79-051	HATETE Amédé
52	79-052	KABISSI Komi
53	79-053	KADANGHA Essodina
54	79-054	KADANGHA Abalo
55	79-055	KAFECHINA Sangbala Dagoma
56	79-056	KAFECHINA Sangbala Makpetba
57	79-057	KALAKASSI Lota
58	79-058	KANAYEMA Koffi
59	79-059	LOKA Gandah
60	79-060	KOLOMBIA Mahoumba
61	79-061	KOMLAVI Agbekponu
62	79-062	KORGA Woloba
63	79-063	KOUMEDJRO Messankpon
64	79-064	KOUTCHALO-KPANGO Assékomtou
65	79-065	KOUYELE Atako
66	79-066	KPARE Agbala
67	79-067	KPINZI Awèkpèdè
68	79-068	LAKOUGNON Bitamtourou Esso
69	79-069	LASSINDALA Badaka
70	79-070	LAMBO HANTO Agnrima
71	79-071	MONGORGOU Monigbéni
72	79-072	MENSAH Koumedjro
73	79-073	MOGBANTE Diogbanh Banalin
74	79-074	NAMYABA Damtaré
75	79-075	NASSIKI Salif
76	79-076	NOLAKI Kossi
77	79-077	OTOTE Messa
78	79-078	PANA Bidémawè
79	79-079	PASSINZI Lalagnim
80	79-080	PESSANG Essotom Motoki
81	79-081	SAKIYE Yao Badibadon
82	79-082	SAMBO Antao
83	79-083	SOGOYOU Cossi
84	79-084	SOGOYOU Kpatcha
85	79-085	TAKARA Yao Koumdane
86	79-086	TCHANGO WASSO
87	79-087	TCHASSAMA Bang na
88	79-088	TOKOFAI Djemba
89	79-089	WOTTO Adrime
90	79-090	YABI Komi Ognadon
91	79-091	YABOURI Kodjo
92	79-092	YAO Kabissi Boziesso
93	79-093	YOMA Koffi

PROMOTION 1980		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	80-094	ABINA Abalo
2	80-095	ASSIAH Agouna
3	80-096	AKPAMOURA Koffi
4	80-097	AKPOVY Kossi Gbézondé
5	80-098	ALANDJA Maraho
6	80-099	ALEKA Yao
7	80-100	ALLAHARE Komi
8	80-101.	AMAH Balom Aklam
9	80-102	AMANA Kodjo
10	80-103	ANITE Ahourma
11	80-104	ANITE N'gnindé
12	80-105	APITA Batama
13	80-106	AZOUMARO Tchoua
14	80-107	BADABON Adjila
15	80-108	BAGOUDOU Djibril Sawaly
16	80-109	BATCHASSI Egoulou
17	80-110	BENISSAN Téwigan
18	80-111	DEGNIKOU Komlan
19	80-112	DJANGBEDJA Nikabou
20	80-113	DJATOITE Minto
21	80-114	DJOSSOU Yaovi Ségnon
22	80-115	EBARE Kpéméa
23	80-116	FIAWOFIA D. Kodjo
24	80-117	KEDESSIM Kouméabalo Kpatcha
25	80-118	KEMENCE Kokou
26	80-119	KOLANI Damiédou
27	80-120	KOLANI Douti
28	80-121	KOLEMAGAH Kassawa
29	80-122	KOMBATE Yendouma
30	80-123	KUTIAME Komivi
31	80-124	KOWU Kokoussé
32	80-125	KPELOU Komlan
33	80-126	KPESSOU Aya
34	80-127	LAMBONI Bagbarboua
35	80-128	M'BA Koffi Komlan
36	80-129	MONKOUNA L. Yendoumban
37	80-130	PANASSA Awoki
38	80-131	REDAH D. komi
39	80-132	SAMA Tchalla
40	80-133	SAMBO Hadwi
41	80-134	TAKOUGNANDI Alognim
42	80-135	TCHAKEBERA Passou
43	80-136	TCHAPO Tina Agbéko
44	80-137	TOUKOUSSALA K. Assétina
45	80-138	TOULASSI Mensah Ayawovi

PROMOTION 1981		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	81-139	AHOUDE Ayékato
2	81-140	AMAYI L. Kossi Baoumondon
3	81-141	APEGNIVE A. Komlan
4	81-142	ASSOTI Aklesso
5	81-143	ATTI Abi
6	81-144	AWATE Hodabalo
7	81-145	AYAKENA Métanyide
8	81-146	BAGNA AGNILO Harimda
9	81-147	BAKALI Hèmou Badibawu
10	81-148	BAKALI Lèmou Mènèwèzouwé
11	81-149	BOKO Akila-Essø
12	81-150	Da SILVEIRA Kossi Adjéké Sika
13	81-151	DEBAKEWMA Djila
14	81-152	DOLAMA Malana
15	81-153	GADO Tcha
16	81-154	KODJO Kagnarim
17	81-155	KOUYELE Abalofè
18	81-156	MINZA Badawossou
19	81-157	PALABE Damégbén
20	81-158	TABATE Seltou Badouélé
21	81-159	TAKOUDA Tchoyou
22	81-160	TAYAMA Assénayem
23	81-161	YAO Kondoh

PROMOTION 1982		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	82-162	AGOUDA Essoglina
2	82-163	ALI Arimiyaو
3	82-164	AMAH Poko
4	82-165	ARONDA Koutina
5	82-166	AZIAMBLE K. Papagné
6	82-167	BABATE Atèfèinbou
7	82-168	BADIE Komlan
8	82-169	BAKOUNBOLO Akala Tchaou
9	82-170	BODJONA Atèfèimbo
10	82-171	BOKO Tchalikè Tchodiè
11	82-172	DABITORA T. Tomfiah
12	82-173	DJANGBEDJA Nikabou
13	82-174	DOUTI Kossi
14	82-175	GBONGLI Komlan
15	82-176	GNAKOUAFRE Kokou Torgna
16	82-177	GNAMKOULABA Bayassim
17	82-178	GNAZIM Pékéi
18	82-179	HOMAWOO K. Messan Mawuena
19	82-180	IDRISSOU D. Balarabé
20	82-181	KADOULE Koula
21	82-182	KOLANI Monoka
22	82-183	KOUAGOU N'Tcha Sibouri
23	82-184	KOUNKOURY Yendoutié
24	82-185	KPANDANG Kondoh
25	82-186	KPANDJA Tchein
26	82-187	N'KOUÉ N'Poh
27	82-188	SAYO Aboudou-Karim
28	82-189	SEMTA Atafeï
29	82-190	SIGNA Akawilou
30	82-191	YODI Kpatcha
31	82-192	TADEMANA Koubaloguibéna

PROMOTION 1983		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	83-193	ADJANA Pékatchao
2	83-194	AFAMBO Komlavi Togbé
3	83-195	KOTA Akonaté
4	83-196	AKPAH Tékovi Koffidjen
5	83-197	AKPISSO K. Assinda
6	83-198	ALEKA Koffi
7	83-199	ALI Kodjo
8	83-200	ALLAHARE Dimini
9	83-201	ALLAHARE Rembéna Komlan
10	83-202	BASSAYI Pessé Egbaré
11	83-203	BATAWILA Bualey Kodjo
12	83-204	BAYODMANI Batogma
13	83-205	BOURAÏMA Aliou
14	83-206	DASSA Wéré
15	83-207	EDJEOU Tchirim Basany-Bè
16	83-208	EKA Kodjo
17	83-209	ESSE Koudouvo
18	83-210	KATOMA Sagou
19	83-211	KOLANI Sanepoukn
20	83-212	KOLIMAGA Guéda
21	83-213	KOULINTE Dedamana M'ba
22	83-214	KOULONTE Djobo
23	83-215	KOUYELE Bawinaparé
24	83-216	KPANDJA Napo
25	83-217	KPELOU Issim
26	83-218	KPELOU Mafèwè
27	83-219	KROUKOU Kodjo
28	83-220	MADJOULBA Batossie
29	83-221	MAKOUEMA Dalamma
30	83-222	NAKOURA Kadanga N'Dayome
31	83-223	SASSOU Efoé Sassouvi
32	83-224	SIMLIWA Assoh Bibonawé
33	83-225	TCHALLA Bitèma Tchandjaou
34	83-226	TCHANGANI Manglibè Kodjo
35	83-227	TCHIBOZOU Yao Omanléré
36	83-228	TELOU Batou-Ani
37	83-229	YABEANA Madikouma

PROMOTION 1984		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	84-230	ABAMY Kassabalou
2	84-231	AFAMBO Komi
3	84-232	AFAN Kodjo
4	84-233	AGOU Eloani
5	84-234	APEDO Kodjo Ekpé
6	84-235	ARADJO Batayama
7	84-236	ASSOUKOULIME Outa
8	84-237	AVOUMADO Messan
9	84-238	AWILABA Mégbébé
10	84-239	AYAOH Sondou Esso-Tom
11	84-240	BADJATOM Tchao
12	84-241	BAGNIA Tchalaworou
13	84-242	BAKEDOUGOU Takata
14	84-243	BATOMA Habora
15	84-244	BEHOUI Essodina
16	84-245	BIMIZI Bazambadi
17	84-246	BLAO Batana Amagan
18	84-247	DEFALEONA Yogtou
19	84-248	DEGNIKOU Kokou
20	84-249	DJAWE Kounitcha
21	84-250	DJONDO Agbéké
22	84-251	DJOSSOU Agossa
23	84-252	DONTEMA Kokou Tchaa
24	84-253	DOUASSIMEY Kossi
25	84-254	DOUTI Djabiou Bamigoli
26	84-255	DOUTI Nankoro
27	84-256	GNAKADE Amayi
28	84-257	GNANDAKPA Wiyao
29	84-258	GNASSINGBE Balakiyém
30	84-259	GNENI Tchamouza
31	84-260	KABKIA Kossi Tchétré
32	84-261	KATCHE Kodjo
33	84-262	KEDEWOULI E. Koudjaki
34	84-263	KEZIE Tchaa
35	84-264	KOUMANA Tissogba
36	84-265	KOURA Iniwé
37	84-266	KPANDANG Essoyomèwè
38	84-267	KPANDJA Sankpa
39	84-268	KPIZIA Blakime
40	84-269	LEMOU Manzamasso
41	84-270	MADJOULBA Bitala
42	84-271	PEHOUMBE Kodjo
43	84-272	PEREKE Tcha-Essø
44	84-273	SAPARAPA Ibouraïma
45	84-274	TADOUNA Koffi Toniwa
46	84-275	TATANGUE Toyi Ayussou
47	84-276	TCHAYE Kokou
48	84-277	TEOU Kabiya Nalé-Wazi
49	84-278	TINASSUA Assinym
50	84-279	TOGNI Komlanvi
51	84-280	ZIKPI Djifa Koffi

PROMOTION 1985		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1-	85-281	ADETCHESSI Ouro-Djeri
2-	85-282	ADEWUI Badamessim
3-	85-283	ADJOSSI Pessé
4-	85-284	AGBANAMA Sékim
5-	85-285	AMADOU Latifou
6-	85-286	ASSIH Kégbao
7-	85-287	ASSOKI Afeignidou
8-	85-288	ATAFEI Tchangani
9-	85-289	BADIE Akla
10-	85-290	BAOULA sana Kodjo
11-	85-291	BOBOLI Mobosani
12-	85-292	DJAFALO Pyabalo
13-	85-293	DJONDO Koffi
14-	85-294	EDJEOU Tchirim Assango
15-	85-295	HEOU Aklessso
16-	85-296	KARBOU Bawipadi Essoham
17-	85-297	MEMENE Djéri Tétéréou
18-	85-298	MEMENE Tchakpélé Awiridao
19-	85-299	N'GUISSAN Kossi
20-	85-300	PALANGA Essokasim
21-	85-301	PLINGA Kpanèguè
22-	85-302	SAMA Simdossam
23-	85-303	SOGOYOU Tchaa
24-	85-304	SOUSSOU Sama
25-	85-305	TADJOA Baguema
26-	85-306	TAGBA Animodom
27-	85-307	TAKOUDA Kossi
28-	85-308	ZIKPI Agbessi Ayao

PROMOTION 1986		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1.	86-309	ADOM Hodo Abalo
2.	86-310	ALFA Toï Kao
3.	86-311	ASSOKI Baham
4.	86-312	BABATE Atatoum
5.	86-313	BOUGLOUGA Oumboma
6.	86-314	DAYOU Fidégnon Kodégla
7.	86-315	DJOUA Akpadyou
8.	86-316	EGBARE Kossi Biténéwé
9.	86-317	GNASSINGBE Kpatcha
10.	86-318	GNASSINGBE Malibada
11.	86-319	GNASSINGBE Toï
12.	86-320	HEOU Abalotou
13.	86-321	KOLANI Kossi
14.	86-322	MAMAH-ANAKPA Yodufeï
15.	86-323	MELESSIKE ABENA Bali
16.	86-324	NACHIKI Lagdaphe
17.	86-325	PANAKINAWO Ayao
18.	86-326	SOGOYOU Akili-Essø
19.	86-327	SOGOYOU Sama
20.	86-328	TADJOA Doguemsaga
21.	86-329	TELOU Toï Mattanoyou
22.	86-330	TOSSIM Atèhèzi
23.	86-331	TOUGLO Mawoë Koffi
24.	86-332	VIZA Kokouvi Kossi
25.	86-333	YARBA Aïssira Anarèm
26.	86-334	YOBA Aféitom

PROMOTION 1987		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1.	87-335	AGBONKOU komlan Senam
2.	87-336	AGBOTO Kokouvi
3.	87-337	AKPO Gnandi Okaté
4.	87-338	ALITI Bidjamdéou
5.	87-339	APEDJINOU Koffi
6.	87-340	BASSABI Bougonou (Alias ATAKPA Bassabi)
7.	87-341	ATEKPE Patcham
8.	87-342	BAKA Bagoubadi Hodo Abalo
9.	87-343	BANAWAÏ Tagba
10.	87-344	BATASSI Essohanam
11.	87-345	BEDÉ Kpatcha Akllesso
12.	87-346	BIMIZI Essodina
13.	87-347	BOUKPESSI Palakiyém
14.	87-348	GNASSINGBE Essohanim
15.	87-349	GNASSINGBE Toyi Essozimna
16.	87-350	GNAGLI Comlan Zikpi
17.	87-351	HOUNDJAGO Kossivi Olou
18.	87-352	KADANGA N'guwaki
19.	87-353	KALAKASSI Baguidayem
20.	87-354	KARBOU Essohanam
21.	87-355	KOLANI Sablilé
22.	87-356	LATTA Kokou Essotina Gnama
23.	87-357	NABEDE Ladjamiè
24.	87-358	PALOUKI Tchédré Adi
25.	87-359	PATOMA Bahoumondon
26.	87-360	SALIFOU Massahoud
27.	87-361	SAM-ABDEL Haziz Essohanam
28.	87-362	TCHAKPELE Akili-Esso
29.	87-363	TCHAMIE Essonana
30.	87-364	TELOU Essotom Kagnassim
31.	87-365	TOUH Kokou Balakibawi
32.	87-366	WOEZA Kossi Tchalim
33.	87-367	SOH Essodong

PROMOTION 1988		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1.	88-368	AMEGI Agbénouossi
2.	88-369	ADETCHESSI Atakora
3.	88-370	AGBOKA Kodjo
4.	88-371	AKAKPO Toulan
5.	88-372	AKPARE Akparé Atekpon
6.	88-373	ALI Salissou
7.	88-374	AREGBA Awolmare
8.	88-375	AWOULI Tchassosso
9.	88-376	BARA Katanga
10.	88-377	BITO Balakiyem
11.	88-378	DJAMONGOU Batame
12.	88-379	DOTTO Setsofio
13.	88-380	KLOUVI Komi
14.	88-381	MABLE Komlan
15.	88-382	NAMANDJI Kokou
16.	88-383	NANTOB Nabrébrem
17.	88-384	N'ZONOU Ware Gnouyarou
18.	88-385	PALANGA Mazamasso
19.	88-386	TAMEKLOE Kossi
20.	88-387	TCHALLA Kodjo
21.	88-388	TCHASSIM Bawoumondom
22.	88-389	TEPE Kodjo

PROMOTION 1989		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1.	89-390	ADETCHESSI Ouro-Akondoh
2.	89-391	ADEWI Adédé
3.	89-392	ADJERE Aloukoutchou
4.	89-393	AGBOFIN Asrivi
5.	89-394	AGOUDA Datemagnazou
6.	89-395	AMELETE Esohanam
7.	89-396	AOULI Mabafeï
8.	89-397	ASSOUMANOU Moustapha
9.	89-398	BADABADI Laladom
10.	89-399	BADOMBENA Wanta
11.	89-400	BEDE Bawele
12.	89-401	BOTCHO-TCHANGAYE Eso-Essowè
13.	89-402	BOUKOZI Hodabalo
14.	89-403	DAO Bitalounani
15.	89-404	DJONNA Seba
16.	89-405	KOLANI Mangbene
17.	89-406	NANDJA Napo
18.	89-407	PARING M. Pouézi
19.	89-408	SIKASSE Akindom
20.	89-409	SOGOYOU Toyi
21.	89-410	TAKOUGNADI Toyi
22.	89-411	TCHALLA Tchaa Hodabalo
23.	89-412	WOTODZO Yao Mawuena
24.	89-413	YOBA Manbafeï

PROMOTION 1990		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	90-414	ABODJI Tchontchoko
2	90-415	AGBOKA Koffi
3	90-416	ALEGAH Kodjo
4	90-417	ALI Bikliwé Wiyao
5	90-418	ASSIAH Dadja
6	90-419	ASSOGBAVI Fongnon
7	90-420	BADABON Essoréké
8	90-421	BANLA Essoham
9	90-422	BATAKA Akloko
10	90-423	BATCHANDI Aklisso
11	90-424	BEKETI Mandja Adede
12	90-425	BELEYI AWA Essotina
13	90-426	GNASSINGBE T. Essohana
14	90-427	GNASSINGBE T. Maza Abalo
15	90-428	KARKA Kiessikpra
16	90-429	SABI Solke
17	90-430	SENYEDJI Komivi
18	90-431	SITAKOU Agbangba
19	90-432	TAGBA Bidala
20	90-433	TAGBA Mayo
21	90-434	TENGUE Kodjo
22	90-435	TCHATCHOU Mondombalouki
23	90-436	TSOGBE Edem
24	90-437	AKPELI Essozimna
25	90-438	HOROU Tomgouani
26	90-439	ADADZI Komlan Mawuena
27	90-440	ALEMA S. Patcha Behezi
28	90-441	PELEÏ Tchenou Atiyodi
29	90-442	TAGBA Gnandi
30	90-443	AMEWOU Atisso Ananivi
31	90-444	ATAKPA Mihiwa
32	90-445	BONFOH Nandja
33	90-446	LARE Kanwadbe
34	90-447	MAGNIBO N'Galang
35	90-448	NIMON Toki Dadja
36	90-449	SAGUINTAH Soloumbo

PROMOTION 1991		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
2	91-450	ALFA Mangliwe
3	91-451	AOULI Essolaba
4	91-452	ASSELELOU M. N'gbandema
5	91-453	BADALAKI Meneou
6	91-454	DE SOUZA E. Koffigan
7	91-455	DOUTI M. Daboli
8	91-456	FAYA Kpatcha
9	91-457	GNASSINGBE K. Abalo
10	91-458	HOROU Esohouna
11	91-459	KAO Tombiou
12	91-460	KATAKITI Bafori
13	91-461	KONDO Pahoumondome
14	91-462	KORODOWOU D. Kahar
15	91-463	KPESSE Wolasse
16	91-464	KPETO K. Mawuto
17	91-465	LAMBONI Woutemi
18	91-466	LEMOU Bezeyem
19	91-467	LEMOU Bilibewe
20	91-468	NANTOB Mafobatchie
21	91-469	SALIFOU Saliou
22	91-470	SITAKOU Badagnassou
23	91-471	TAMAKLOE Tsidivi
24	91-472	ZAKARI K. Abbas Bamba
25	91-473	BONFOH Kpandjoui
26	91-474	FINIKI L. Koume-abalo
27	91-475	AMEWOU Atisso Kokou
28	91-476	PIGNAKI Essossina
29	91-477	PIGNAMSI Aklesso
30	91-478	PLINGA Tchangou
31	91-479	SOGBO K. Agbenyiga

PROMOTION 1992		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	92-480	AGAO Wiyao
2	92-481	ADINGO Tchandé
3	92-482	AKAYA Bokomou
4	92-483	ALLI Essodinam
5	92-484	ATEKPE Atana Palakiyem
6	92-485	BANA-EWAÏ Palakiyem
7	92-486	BAOULA Wagante
8	92-487	BONFOH Razack
9	92-488	BONSA Nawa Sandja
10	92-489	DJABONGUE Kpienam
11	92-490	DONDJA Abdou Hadirou
12	92-491	DOTTO Midodji
13	92-492	KAMOUKI Menveïdom
14	92-493	KELELEN Essobiou
15	92-494	KOLANI Mierime
16	92-495	KPELAO Essossinam
17	92-496	KPETO Kokou Mawusse
18	92-497	MAFEÏDJA Daah
19	92-498	MANZI Tabanatan
20	92-499	MIGNARBOUGA Tonkagda
21	92-500	MISSIKA Talaga
22	92-501	MOLLONG Maguiliwelong
23	92-502	MOUZOU Essodolom
24	92-503	PAKPAME Essozimna
25	92-504	PEREKE Kokou Abalo
26	92-505	PESSE Attani
27	92-506	PITO Mankoussani
28	92-507	SAMARO Wiyao
29	92-508	TCHAKPI Essowédéou
30	92-509	TCHAMIE Maza
31	92-510	TCHEOU Yemiro
32	92-511	TCHONDA Lebelaki
33	92-512	TCHONDA Tchilabalo
34	92-513	TEPE Komi Mawududzi
35	92-514	WALLA Kpatcha
36	92-515	KPEMOUA Esso-Maya
37	92-516	TCHETCHE Panakinao
38	92-517	TEKO E. . Gamélé
39	92-518	TASSIBA Dékouéma
40	92-519	TERAOU Bobotouléma
41	92-520	ESSO Mawinani
42	92-521	SAMA Essossoli

PROMOTION 1993		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1.	93-522	ABOUA Manzamasso
2.	93-523	AGOUDA Manzamasso
3.	93-524	AKPO-GNANDI Kokou
4.	93-525	ALASSANI Tchadjéri
5.	93-526	AREGBA Anika
6.	93-527	BASSABI T. Bahik
7.	93-528	BATCHASSI Longh
8.	93-529	BELEYI Essohouna
9.	93-530	BERENA Abalo
10.	93-531	BOYODI E. Mabampou
11.	93-532	COMLAN Komivi
12.	93-533	DJOUA Mani
13.	93-534	FANGBEMI Fambi
14.	93-535	FAYA Essossina
15.	93-536	OURO AGBANDJALA Chadick
16.	93-537	HALDE A. Akpédjé
17.	93-538	KANFOR Laré
18.	93-539	KEZIE Essomanda
19.	93-540	LAMBONI Lorimpo
20.	93-541	LEMOU Tchaa
21.	93-542	LEMOU Mèhèza
22.	93-543	MEREZA Nabédé
23.	93-544	NABEDE Sanda
24.	93-545	NIMON Koboyo
25.	93-546	NONDOOU B. Baban
26.	93-547	M'BA Boma
27.	93-548	ODOU DJERIWO Balédé Bafa
28.	93-549	OTOUDE K. Mawuéna
29.	93-550	OURO-BANG'NA Essofa
30.	93-551	PERE Amaza
31.	93-552	SAMA Atakora
32.	93-553	SOMENOU Kossivi
33.	93-554	SOH Essoham
34.	93-555	DANDAO Tossim
35.	93-556	TCHAKPI Houzou
36.	93-557	TCHALLA Akim
37.	93-558	TCHEKPI H. Wiyao
38.	93-559	WOTODZO Kossi

PROMOTION 1994		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	94-560	ABOULAI Toï
2	94-561	ADETCHESSI O.Walli Raoufou
3	94-562	AFANTSAO Sitsopé Holassa
4	94-563	AGBE Bonzouwa
5	94-564	AGBEDJI Komi Agbékô
6	94-565	ALOU-TELOU Mouzou
7	94-566	AMONAO Adji Agowa
8	94-567	ANOUMAH Kokou
9	94-568	ASSOUMANOU Halilou
10	94-569	ATAMON Sougoum
11	94-570	AWIZOBA Eso
12	94-571	BADOMBENA-WANTA Souma
13	94-572	BALLI Bahoumondom
14	94-573	BARNABO Nantièb
15	94-574	BIDAMON Tchamiè
16	94-575	BIGNAN Bimoom
17	94-576	BISSANG Tinga
18	94-577	BITO Bikliwé
19	94-578	BOTCHO Manani
20	94-579	BOUGONOU Gbati
21	94-580	BOUKPESSI Abouza
22	94-581	DOUTI Mama Solaya
23	94-582	EDJEOU Wiéssso
24	94-583	GOVINA Mayaba
25	94-584	KAGNAYA Akayou
26	94-585	KALAO Sosso Atchignama
27	94-586	KOULOUN Manzama
28	94-587	LOOKY-NERZA Nikabou
29	94-588	MALOU Eyoufédéou
30	94-589	MOGBANTE Bamili
31	94-590	PANASSA Kibalo
32	94-591	PINEWAYI Esohanam
33	94-592	SALIMA Mikolba
34	94-593	SAMA Nossik Pendou
35	94-594	SAMARO Essowè Wuiyao
36	94-595	SIZING Atanam
37	94-596	SOBA Esoham
38	94-597	SOH Aklesso
39	94-598	TANGAOU Mansama-Eso
40	94-599	TCHIKO-KOMI Atérémi
41	94-600	TAFFA Taoufic
42	94-601	TODJRO Démaké
43	94-602	ASSOKI Wiyao
44	94-603	BADJALIWA Toï
45	94-604	NIMON Sidjalim

PROMOTION 1995		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	95-605	ADOM Mazabalo Essozimna
2	95-606	AGBAGLO Kokouvi
3	95-607	AGORIGOH A. Matinou
4	95-608	AHOULMI Tcha
5	95-609	AMANA Biham
6	95-610	ATEKPE Mankliwé
7	95-611	AYEVA Maawiya
8	95-612	BADATCHO Balakiyem
9	95-613	BALLI Pilisam
10	95-614	BASSAYI Tchilabalo
11	95-615	BELLO Habib
12	95-616	BISSANG Babaa
13	95-617	BODJONA Bassayi
14	95-618	BOUYO Tchonagnandi
15	95-619	DAO Abalo
16	95-620	DOGBE Komlavi
17	95-621	GNAGNAM Tchapô
18	95-622	HOUNOU Kokou
19	95-623	KANDA Kouyassa
20	95-624	KAPITAN Gnimdou
21	95-625	KATCHOHOU Madedozi
22	95-626	KOUAGOU Yétatah
23	95-627	KOUYELE Patcham
24	95-628	KPAMEGAN Réné
25	95-629	LARE Yendoupale
26	95-630	LOUKOUTOU Ayéfounè
27	95-631	MANDJAMIE Anawi
28	95-632	MEANZIM Awakesso
29	95-633	NAMADOU Kader
30	95-634	NANDJA Kondi Abdallah
31	95-635	NIMON Essodinam
32	95-636	NOUTSOUKPOE Kodjo Holali
33	95-637	OUYENGAH Wallama Kanawa
34	95-638	BAOUTOU Kossi (Alias PARINTA Kossi)
35	95-639	SAMON Agondéhourou
36	95-640	TAWELESSI Kpatcha Pessa
37	95-641	TOUH Bassam Abalo
38	95-642	YATA Tchoua Akpasso
39	95-643	ISSA A. Salami
40	95-644	KOUMAÏ Essolakina
41	95-645	B'TANAMA Gokami

PROMOTION 1996		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	96-646	TOURE KHALID A Razack.
2	96-647	SOUMAILA D. Aboubacar
3	96-648	ADABIOUKOU Kokouvi
4	96-649	ADETCHESSI Ouro Alassa
5	96-650	ADJAVOE Komi
6	96-651	AFEINO Eyana
7	96-652	AGBOGAO Kouakou
8	96-653	AGOUDA Badibalaki
9	96-654	AKALA Oyakana Akpang
10	96-655	AKO Maza-madi
11	96-656	ANAHEA Atana Wolline
12	96-657	ATIKPO Kokou
13	96-658	AYEVA Abdoul Farid
14	96-659	BAKA Wiyao Banafeilé
15	96-660	BASSABI Faré Tassouti
16	96-661	BASSAN Limanguidaba
17	96-662	BATCHASSI Atiyodi
18	96-663	BOUKARI Essimola
19	96-664	DARO Hassan
20	96-665	DIGBANDJOA Kalanfaï
21	96-666	MAINASSARA Djibrilla
22	96-667	EDJEOU Kirédewu
23	96-668	BOURAIMA BARKIRE Ismail
24	96-669	KADANGA Essohanim
25	96-670	KAGA Adhéssé
26	96-671	KALAO Tchasso
27	96-672	KARBOU Mangliwé
28	96-673	KOLANI Naguebom
29	96-674	KPAMNONA Bakagama
30	96-675	LAMBONI Baléman
31	96-676	LOKO Dounkou
32	96-677	LOOKY Poyodi
33	96-678	MENSAH Akoli
34	96-679	MOLLONG Ataké
35	96-680	MOUZOU Essohouna
36	96-681	N'TCHABE Kpatchim
37	96-682	PADINA Eyouléki
38	96-683	ISSAKA MOUSSA Rachid
39	96-684	SIMEZA Bikliwé
40	96-685	SIZING Puwédéou
41	96-686	SONDOU Palakiyem
42	96-687	TALLE Gnim
43	96-688	TERAOU Ataké

PROMOTION 1997		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	97-689	ADOM sama djoua
2	97-690	ABALO Essobasse
3	97-691	ADETCHESSI Nazaff
4	97-692	ANDOUE Bakpinti
5	97-693	ATEKPE P. Somiabalo
6	97-694	ATTI Y. Rabiou
7	97-695	AWESSO Badawasso
8	97-696	AWIZOBA Bawimondom
9	97-697	BABATE Bidenam
10	97-698	BADAYODI Bawoumondom
11	97-699	BADAYODI Esso-Essinam
12	97-700	BAKA Alédi
13	97-701	BANLA Elizam
14	97-702	BARNABO N. Donam
15	97-703	BIDAMON Tchaa
16	97-704	BITENIWE Sotou
17	97-705	DJIBRIL M. Awali
18	97-706	EGBLA E. Djidjolé
19	97-707	GNAKADE A. B. Sohou
20	97-708	GNAROU P. Essodina
21	97-709	GNASSINGBE Toyi Abalo
22	97-710	HACHIMOU Amirou
23	97-711	HAMADOU Omarou
24	97-712	KABIYA Tétouwala
25	97-713	KARKA W. Falonna
26	97-714	KATANGA Balakiyem
27	97-715	KATANGA Pitalouani
28	97-716	KOUMA K. Koboé
29	97-717	LARE Douti
30	97-718	LEMOU Abalo
31	97-719	LOMBENA Kpabéba
32	97-720	MAHAMADOU Garba
33	97-721	NABEDE Lidaou Sanda
36	97-722	N'GNAMA Mana-Essy Mendah
37	97-723	ODOU-DJERIWOU Djadé
38	97-724	PADASSE W. Makizinoyou
39	97-725	PESSE Pakoubolo Balakiyem
40	97-726	SAM W. Akizou Mouhamed
41	97-727	SAMON W. Ankoura
42	97-728	SIMDA Padagnassou
43	97-729	SIZING Essonani
44	97-730	TAKOU Midikizi
45	97-731	TANGAOU Pèhèyu
46	97-732	TATANGUE Tchao
47	97-733	TATANGUE Witchao
48	97-734	TCHALARE Kondi Ousman
49	97-735	TCHESSOTAGBA Essohanam
50	97-736	TELLOU Essowazou
51	97-737	TETE Kossitsè Sénam
52	97-738	TETOUFEA Tanama
53	97-739	TSOWU Komi Elom
54	97-740	YEMSO Watamalou
55	97-741	ZOUMAVOR Yao Nimifio

PROMOTION 1998		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	98- 742	ABINA H. Essodjolo
2	98- 743	ADABA Eso-Essowè
3	98- 744	KADRI M. Agabba
4	98- 745	AGBA A. Mabissa
5	98- 746	AGODA Tétoudéwa
6	98- 747	AKPELI Pyabalo
7	98- 748	ALFA Akila
8	98- 749	SEYNI S. Almoustapha
9	98- 750	ALI N'Nawé
10	98- 751	AMAH Maklawé
11	98- 752	ANAKA Eyamouwé
12	98- 753	ANITE K. Nassou
13	98- 754	AREGBA Ninka
14	98- 755	ATCHAH Tomgouani
15	98- 756	AZOUUMARO K. Wiyaou
16	98- 757	BAKA Mazama
17	98- 758	BANETO Mazabalo
18	98- 759	BAYALE Kofi
19	98- 760	DOTTO Kodzo
20	98- 761	FAYA A. Essodina
21	98- 762	FAYA E. Essonana
22	98- 763	GBATI Tchantchoko
23	98- 764	GNASSINGBE E. Pinabawaï
24	98- 765	KABIYA Paloukimondom
25	98- 766	KAPITAN G. Abizou
26	98- 767	KEBELI A. Kossi
27	98- 768	KEGNON Komlan
28	98- 769	KEOUEKEDE Atikayi
29	98- 770	KOMOSSI Essokazi
30	98- 771	KONDO Makiliwè
31	98- 772	KOUDJOOU Koboyo
32	98- 773	KPATCHA S. Biré
33	98- 774	KPELENGA Essozimna
34	98- 775	KPEMOUA Essognim
36	98- 777	LOGONDA Pangabou
37	98- 778	MALOU Ebiyo
38	98- 779	MELESSIKE Kobiédama
39	98- 780	MIGNARBOUGA Tanama
40	98- 781	MOUZOU Esoham
41	98- 782	MOUZOU Pézémana
42	98- 783	NABEDE Pigalabou
3	98- 784	TADA Bègrahèda
44	98- 785	TAFFA Ashraf
45	98- 786	TATANGUE U. Wyaou
46	98- 787	TCHEMI-TCHAMBI B'Nicco
47	98- 788	TEKOU Atamba
48	98- 789	TELOU Awoulèlou
49	98- 790	TENGUE Séyram
50	98- 791	WALLA Tetouwiyo
51	98- 792	PALABE Monipak
52	98- 793	YAO Samarou

PROMOTION 1999		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	99- 794	AGNITOU Abalo
2	99- 795	ALLASSANE Madjidou
3	99- 796	ALOU-TELOU Mazama
4	99- 797	AMAH Eyadocam
5	99- 798	AMOUZOU Méhèza
6	99- 799	AWESSO Pigadem
7	99- 800	BOUYO Bakisi- Eyou
8	99- 801	DJATO Badji
9	99- 802	EDEOU Eyana
10	99- 803	EGBELOU Koboyo
11	99- 804	HOUZOU Essoham
12	99- 805	KABIYA SOUSSO
13	99- 806	KOULINGA Mikotakatola
14	99- 807	KOUMONGOU Boabikoa
15	99- 808	MAMANE AdoulRazak
16	99- 809	MENSAH Kangni
17	99- 810	MEREZA Babizim
18	99- 811	MOUSSA A. Hassane
19	99- 812	PATASSE Maanih
20	99- 813	PEKETI Essodjilolouwé
21	99- 814	SAMON M'Sisme
22	99- 815	SARA Rajiv Kader
23	99- 816	SOUSSOU Bifoatété
24	99- 817	TELOU Essomandoh
25	99- 818	YAGO Adamou Jean
26	99- 819	YOMA Méhéza

PROMOTION 2000		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	00- 820	ADJAM Habib
2	00- 821	AGGEE Weiding
3	00- 822	AGUEM Pidewa
4	00- 823	AGUEM Waké
5	00- 824	ALEKA Solim
6	00- 825	ALI BOUBACAR Yacouba
7	00- 826	ALOU Mazama-Essø
8	00- 827	ASSIH Mindédé
9	00- 828	ATTI Kabir
10	00- 829	AZOUMARO Julio
11	00- 830	BAKA Biham Essozim
12	00- 831	BANASSE Blèza
13	00- 832	BEGUEMSI Bitalounani
14	00- 833	BERENA Lotié
15	00- 834	BISSARI Badjibassa Kalgora
16	00- 835	BRAHIM M. Y. Dagache
17	00- 836	DJAMOU Essoyoméwè
18	00- 837	EKPE Jonas
19	00- 838	FAYA Essodina
20	00- 839	GNAROU Tcha-Essø
21	00- 840	GOUNGOUNGA Roger
22	00- 841	HASSANE Habib
23	00- 842	HOUZOU Kodjo Agouda
24	00- 843	KAGNATOU Essossinam
25	00- 844	KOLANI Bouam
26	00- 845	KOLANI Laré Konnaté
27	00- 846	LAMBONI Damparou
28	00- 847	LOKO Yaovi Agbegnon
29	00- 848	MOMPION Tchable
30	00- 849	MORNADJI Simadji Mathurin
31	00- 850	N'ZONOU Essodom
32	00- 851	OUEDRAGO Désiré
33	00- 852	PANASSA W. Mazabalo
34	00- 853	SODA Koussauta
35	00- 854	TCHAKPAOU Piham
36	00- 855	TCHAKPI Mazabalo
37	00- 856	TCHANGANI Hodabalo
38	00- 857	TCHANGBAYO Bitenéwé
39	00- 858	TETOU Essodouna
40	00- 859	TOGOH Kodjo
41	00- 860	TOURE Abdouraman
42	00- 861	YOUSSOUF Hassan Saleh
43	00- 862	DAO Abalo
44	00- 863	KOZON Samtou
45	00- 864	VILON GUEZO Christian

PROMOTION 2001		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	01- 865	ABYANG Yankim
2	01- 866	ADJAM Fabrice Vinod
3	01- 867	ADOHOUN Sodjinè Yaovi
4	01- 868	ADOUUM Abraham
5	01- 869	AGODOMOU Abdoul Hakim
6	01- 870	AMOUDJI Amétépé
7	01- 871	ASSABO Taofic Waapisou
8	01- 872	ASSIH Abalo
9	01- 873	ATIKPO Koffi Ellih
10	01- 874	AWATE Aklesso
11	01- 875	AWI Lé leng
12	01- 876	AWIDOUN Komlan
13	01- 877	BAHAR T.N. Mahamat
14	01- 878	BADAMELI Mondouréwa
15	01- 879	BIGNANDI Mazama-Esso
16	01- 880	DAO Soumaïla
17	01- 881	DHOSSA Koffi Clément
18	01- 882	DJATO Kokou Amen
19	01- 883	FAYA Badjine
20	01- 884	ISSOUFOU Garba Abibou
21	01- 885	KERINDJAO Dadja
22	01- 886	KINDOU Salifou
23	01- 887	KOLA Essoham
24	01- 888	KOUDJOOU Essoda Pidena
25	01- 889	KOYODA Daja Esohanam
26	01- 890	LEMOU Essodina
27	01- 891	LIMAZIE Essonam
28	01- 892	MAROU SEYNI Hassane
29	01- 893	M'GHANABA Gnorko
30	01- 894	NABEDE Awi
31	01- 895	MORNANDJI Ange Bonntoula
32	01- 896	OUEDRAOGO Faissal
33	01- 897	PANASSA Wézou
34	01- 898	PATCHANA Solim
35	01- 899	SAMBONGOU Mombé
36	01- 900	SIMBIA Agnidouféi
37	01- 901	SONON Lionel Cyrus
38	01- 902	TEBIE Hodabalo
39	01- 903	VIAGBO Edoh Tépéali
40	01- 904	WALADA P. Hézouwè
41	01- 905	YAYA E. Latifou

PROMOTION 2002		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	02-906	ABDOU Kaza Djibril
2	02-907	ADJAYI Samuel Oluseyi
3	02-908	AGBESSI Komlan Joël
4	02-909	ALAKI Wiyao Akizou
5	02-910	ALI-MALIMI Djiguidéï
6	02-911	ALOU-TELOU Essolakina
7	02-912	ALTEBAYE Prosper
8	02-913	ASSIKI Massama
9	02-914	ASSOUMANOU Abass
10	02-915	ATTISSO Yao Ameto
11	02-916	AWESSO Koffi
12	02-917	AWUITO Koku Yayrali
13	02-918	BABAKE Essoglina Magloire
14	02-919	BANASSIM Bassah Gontraba
15	02-920	BEKEI Kalé Kpatcha
22	02-921	BOUBACAR Yacouba Abdoul-Majid
23	02-922	DOUMPO Kantchilib
24	02-923	DRABO Adams Ramiz
25	02-924	EGBETOWONYA Yao Dovi
26	02-925	GADIGBE Komi Seyram Abdel
27	02-926	GAGARA Magagi Boureima
28	02-927	KABATE M'ponada P. J. Yaovi
29	02-928	KPIETE Souglouma
30	02-929	LAKIGNAN Eyassama
31	02-930	MAFATA Habib Eudes
32	02-931	MAGNI D. Essossimna
33	02-932	MENSAH Yao Biova
34	02-933	NABIYOU Gnouyarou
35	02-934	NANA Cheik Mohamed
36	02-935	ODOU DJERIWO Semali
37	02-936	POTHO Mazamaesso
38	02-937	SOHOU N'Gani Abassi Déhou
39	02-938	TCHALA Essodina
40	02-939	TCHAMIE Malékiyem
41	02-940	TCHAMPO Koffi Eklinam
42	02-941	TCHEFOUNE Tsomo-Aka
43	02-942	TCHOKPOHOUE K. Kinnoudé
44	02-943	TETOUWALA P'Di
45	02-944	TSAOVI Kokou Elom
46	02-945	WESAN'NA Batoma
47	02-946	YAKPO François Komlavi
48	02-947	ODJOURGBELE Babatundé Pascal

PROMOTION 2003		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	03-948	AGO Piré Jonathan
2	03-949	AKPO Kodzo Séményéo
3	03-950	ALLASEM Yangué
4	03-951	ARREGBA Amouta
5	03-952	ASSEKE Georges Sydney
6	03-953	ASSILA Komlavi François
7	03-954	AWADE Kézié Nathaniel
8	03-955	BAKI Fieltoa Etienne
9	03-956	BASSAYI Wiyao Joachim
10	03-957	BASSOLIWENA Badombéna
12	03-958	BOUYO E. Essozolay Emmanuel
13	03-959	BOZISSO Essodong
14	03-960	DALOUWO Pouwedéou
15	03-961	DANDO Kossi
16	03-962	DJORI Daou Nikabou
17	03-963	DZOGBEMA Yao Jean Léo
18	03-964	HAMANI S. Abdoul Nasser
19	03-965	HASSANE K. Ibrahim
20	03-966	KAGNINGA Piwèdéou Serges
21	03-967	LABA-OURO D. Abdou-Raoufou
22	03-968	MEDEZI Lothiye Mawaki
23	03-969	MEHEDOUGOU Baëna Guy
24	03-970	MELEBA Palakimwé Justin
25	03-971	MOUSSA M. Mahamat
26	03-972	NABEDE Gnimdou
27	03-973	NAM Libénandame
28	03-974	NIMON Léleng Robert
29	03-975	PALOUKI Fidèle Pouwérou
30	03-976	PREY Bohowou-Ani
31	03-977	SALIFOU Allassani
32	03-978	SICO Assade
33	03-979	SIZING Pignonzi Joël
34	03-980	SOLITOKI Aklasso Amour
35	03-981	TAGBA Bindou
36	03-982	TCHALA Pikédinesso
37	03-983	WOURO-SAMA Moubarak
38	03-984	YERBANGA Issa
39	03-985	DANSI Anselme
40	03-986	DEDOMIN Cocou Mathias

PROMOTION 2004		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	04-987	ABDEL-MOUTALIB Allamine Fadoul
2	04-988	ABOU MATO Mahaman Laouali
3	04-989	ADAMOU Hassane Zakari
4	04-990	ADJI Mohamed
5	04-991	ADJIGNON Melechisedek Merveil
6	04-992	AGBA Djorre Bougonou
7	04-993	AHARA Adjaré-Kame Fidèle
8	04-994	ALAZA Azéi Derrick
9	04-995	ALAZA Warou Akbar
10	04-996	ARREGBA Kossi
11	04-997	AWADE Essossinam
12	04-998	BAGA Check Becker
13	04-999	BIDJADA Mawaki Rémi
14	04-1000	BILAO Boris
15	04-1001	DADJA Bibandou
16	04-1002	DOGNE-KOUDOLIGA Massanté
17	04-1003	DOMINGO C. Emeric Steven
18	04-1004	DOTSE Faustin Kodjo
19	04-1005	GAMBI Omar
20	04-1006	GORE Tibe
21	04-1007	IDANI Motandi Jérémie
22	04-1008	KABIYA Egban-gban Wezou
23	04-1009	KABIYA Tang Euloge
24	04-1010	KANTE ABOULAYE Bouraïma
25	04-1011	KATATALI Bitalinam
26	04-1012	KOAMBOKO-N'DANGWI P. Lionel
27	04-1013	KPATCHA Parou-Essie M. Jude
28	04-1014	KPOTOGBE Y. Yendougou Sassou
29	04-1015	LOGLO Kokou M. Emile
30	04-1016	MAÏGA Ahmadou
31	04-1017	MAPANGOU Louis Axel Nathaniel
32	04-1018	MAPANGOU Louis Désiré
33	04-1019	MELESSIKE Kevin-Magnim
34	04-1020	OGMA Katanga
35	04-1021	OGOUMEDI Lomevi Jacques
36	04-1022	SAMIEY Apolinaire Essodisso
37	04-1023	SEIDOU OUGBAKITI Abdoul-Alin
38	04-1024	TCHALLA Essozolim
39	04-1025	THERA Isaac D. Habib
40	04-1026	TIOU Tagba Aliti Ruphin
41	04-1027	WATOU Essoyodou
42	04-1028	YAGNILEIK Attah
43	04-1029	ZAKARIA Abakar Adam

PROMOTION 2005		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	05-1030	ABDEL MOUNTALIB Allamine
2	05-1031	ABDOULAYE HAROUNA Sala
3	05-1032	AGAREM Junior
4	05-1033	AHAMAT Mahamat Nil
5	05-1034	AMANA Moïse
6	05-1035	ANAKPA Koudouza
7	05-1036	ANWONE Boudjou
8	05-1037	ATAKORA Appollon Sintu Kpowu
9	05-1038	AWATE Sondou
10	05-1039	BABIKOU Koukpati
11	05-1040	BADANARO Marcel
12	05-1041	BADANARO Roland
13	05-1042	BIMIZI Martin
14	05-1043	DEDEY Bernard
15	05-1044	DEURBET Beure Adrien
16	05-1045	EKLOU Komlan
17	05-1046	HAYARO W. Hatinou
18	05-1047	ILLIASSOU Abdoul Kadri
19	05-1048	KABIYA Richard
20	05-1049	KALAO Don-Kilina
21	05-1050	KAO Médélé
22	05-1051	KOLOMBIA Bakégba
23	05-1052	KOTOKO Mangliwè
24	05-1053	KOUKOUBAKOU Rachid
25	05-1054	KUESSAN Achile
26	05-1055	MAGNAN Emmanuel
27	05-1056	MAGNANGOU Kibalo Victor
28	05-1057	MANZI P. Roméo
29	05-1058	MEREZA Malibada
30	05-1059	MOBEGBENE Monitché
31	05-1060	NAMOUOU K. Martin
32	05-1061	NIMA Cila-Abalo
33	05-1062	OTCHERE Watine
34	05-1063	ODOUMBAKOU Fabien
35	05-1064	OROU KARIM Mouftaou
36	05-1065	PADATCHONA Palaki
37	05-1066	PEKEMSI Bakisani Abalo
38	05-1067	POKANAM J. Gabin
39	05-1068	SABIBA Bahira
40	05-1069	TASSEMBEDO Rachid
41	05-1070	TCHAMOUZA Sadate
42	05-1071	TCHINGUILOU Maguilani
43	05-1072	TCHONDA Hodabalo Inocent

PROMOTION 2006		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	06-1073	AGBADO Komivi Serge
2	06-1074	AGBAGLO K. P. Simon
3	06-1075	AGORO Ziyad
4	06-1076	AKARIM AGUERE C. Tchirkpé
5	06-1077	AKOUH K. Venougne
6	06-1078	ALI E. Essognim
7	06-1079	AMEGNAN B. J. Koffi
8	06-1080	AMETEPE Jean Mari
9	06-1081	ASSIAMUA Koffi Sylvain
10	06-1082	BADANARO Mabizaa
11	06-1083	BILESAH Bilabadéou
12	06-1084	BOKO E. Karang
13	06-1085	BOTCHONESSA E. M. Wilfried
14	06-1086	GNAME Badibalaki
15	06-1087	EDONOKI Panawé Fiacre
16	06-1088	FIOMAGNE T. Kossi
17	06-1089	GOUEM A. Madjid
18	06-1090	GUIYAMA Destin
19	06-1091	HOUNGBEDJI Donald
20	06-1092	KABIYA K. Sosso
21	06-1093	ALHOUSSEINY Sarid
22	06-1094	KABKIA Albert
23	06-1095	KAO M. Ebafei
24	06-1096	KEREZOUÉ B. Hodjo
25	06-1097	KIVEMA D. Awidja
26	06-1098	KLOUTSEH K. D. Mawuto
27	06-1099	KODAMY Ephraim
28	06-1100	KODJO Dossa
29	06-1101	KOINA Mouda
30	06-1102	KOULONIM Alika
31	06-1103	MAHAMAN Sani Oumarou Djatti
32	06-1104	NABINE C. Napo
33	06-1105	NOUR-EDDINE Adamou Amadou
34	06-1106	N'TOUGAN Kodjo
35	06-1107	ONIANKITAN B. Oladé
36	06-1108	PAKOUPETE E. M. Limaziè
37	06-1109	PAMESSAM Essohanam
38	06-1110	PISSINAKE Massama
39	06-1111	TCHEKPI Essodjolobideng
40	06-1112	TOU Ladjি Tahirou
41	06-1113	ZOSSOU Vincent

PROMOTION 2007		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	07-1114	ABALO Jérémie
2	07-1115	ABDOU Ismaël Ahmed
3	07-1116	ABDOU Youssouf M. Goundara
4	07-1117	ABOUBACAR DIARRA Souleymane
5	07-1118	ABOUKI Soussou D. Pascal
6	07-1119	ADJANOH F. D. R. Boris
7	07-1120	ALLAMINE Abadi Saïr
8	07-1121	ALOKI Yaovi N'makleti
9	07-1122	AMANA Koboyo Romuald
10	07-1123	APELETE Akoétè Georges
11	07-1124	ATCHOLE Hubert
12	07-1125	AZIABOU Kossi Josias
13	07-1126	BALLA Senou
14	07-1127	BAMA Agawali Lucas Briake
15	07-1128	BAMILICOM K. Abalo Thibaut
16	07-1129	BATABA B. Bafel Gaston
17	07-1130	BEGUEDOU Steven
18	07-1131	BOYODE Mawilouwè Archippe
19	07-1132	EGBELOU Essohanam
20	07-1133	GAOUSSOU Kéita
21	07-1134	GBERO Janvier
22	07-1135	GNASSINGBE Akizidéou
23	07-1136	GOUMBA N'Lanpieni Roland
24	07-1137	KADANGAH M. Hermann
25	07-1138	KAO Aloou-Ignim Pascal
26	07-1139	KATABOSSE Patassé
27	07-1140	KENOU Kokouvi Dodzi
28	07-1141	KOKOTI Kossi Love
29	07-1142	KOZAH-TCHEKPI Bouwédéou
30	07-1143	LAWSON-GUIDIGBE T. A. David
31	07-1144	NIMON Hodabalo
32	07-1145	OURO-GNAO Z. A. Moubarak
33	07-1146	PAMESSE K. M. Luc
34	07-1147	POYODI Magnoudéwa Richard
35	07-1148	SANGARE Malaly
36	07-1149	SIGNA Romuald Pel Waké
37	07-1150	SIGNAN Lélenda Jérôme
38	07-1151	SONDOU Kossi Mèwè
39	07-1152	SOULEYMANE Issaka Malloua
40	07-1153	TAGBA Assima Giovanni
41	07-1154	TCHENEGNON Mansour
42	07-1155	ZATO Yamine

PROMOTION 2008		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	08-1156	MAÏ Adam Mamadou
2	08-1157	AMOUZOU Komlan Hervé
3	08-1158	ASSOUMANOU B. Outchanle Jonas
4	08-1159	BAMAZE Essodong François
5	08-1160	BOGRA Gomma Guillaume
6	08-1161	CAMARA Mamadi
7	08-1162	COUBAGEAT Abdel Aziz
8	08-1163	DAHOE Koffi
9	08-1164	De-SOUZA Melkior
10	08-1165	DONI Yao Daniel
11	08-1166	EDJAM-ETCHAKI Lidaor Emmanuel
12	08-1167	GNANLE Aronda Franklin
13	08-1168	GNITOU Sossoh Serge
14	08-1169	GNIYOU Eso-Sinam
15	08-1170	HOUNVO Charles
16	08-1171	KABIDJADA Essominzéou
17	08-1172	KAFECHINA Crédio
18	08-1173	KHAMIS Nokri
19	08-1174	LADJO Minpiza
20	08-1175	LOKADI Essossolim Médard
21	08-1176	LOMDO E. P. Abalaliwa
22	08-1177	LOMDO Lidou Espoir
23	08-1178	MADOUGOU Z. I. Zohir
24	08-1179	MAÏGA Ibrahim
25	08-1180	NADJOMBE Ggabti-Hervé
26	08-1181	OGBI Ekpé Luther
27	08-1182	OUEDRAOGO Ibrahim
28	08-1183	OUSSEÏNI AMADOU Ousmane
29	08-1184	PAYEKINAM Tchao-Essolakina
30	08-1185	SIM Pouwédéou
31	08-1186	SYLLA Ibrahima Sory Absy
32	08-1187	TAGBA Mondonrewa Sébastien
33	08-1188	TAZO GBATI Manglewè Désiré
34	08-1189	TCCHEDRE Laurent
35	08-1190	TENIE Yawo Samuel
36	08-1191	TOGOUMAS Herman
37	08-1192	TRAORE Abdoulaye
38	08-1193	YAWOU Akla Sylvain
39	08-1194	YONLI Arnaud
40	08-1195	BELEI Yowoudèma Ben Fayed

PROMOTION 2009		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	09-1196	ABDOUL-SALAM Dovi Raphaël
2	09-1197	ABOUBACAR S. Sidikou
3	09-1198	ADJOLOU Alowgnim
4	09-1199	AHMAT Hassan Soukaya
5	09-1200	AKOU J. P. Essognim
6	09-1201	ASSOGBA Mlanvi S. J. O. Médar
7	09-1202	AZANKPO Parnell Lafranchise
8	09-1203	BADADOKO Sesso Fortuné
9	09-1204	BASSAYE Tchamiyè Augustin
10	09-1205	BASSIMBAKO Badjibassa
11	09-1206	BIMIZI Essolizam Paulin
12	09-1207	DARE Gnandi
13	09-1208	DJAGBAVI Mawouli Frédéric
14	09-1209	FOFANA Rayane
15	09-1210	KANSAYE Cheick -Omor
16	09-1211	KORODOWOU Hyace
17	09-1212	KOUPODI Kodjo Emmaüs
18	09-1213	KOUTOME Tchao Théodore
19	09-1214	KPAÏKPAÏ Minréssso
20	09-1215	LADOM Biham
21	09-1216	LAFIA Abdel Madjid
22	09-1217	LEMOU K. Manzamaesso
23	09-1218	MABALO M. Stanislas
24	09-1219	NABIAGUE Y. Kossi
25	09-1220	NAKPANE Malik
26	09-1221	N'DOUBA N'dassinante
27	09-1222	OUEDRAOGO Armand
28	09-1223	PALI Biham Narcisse
29	09-1224	SANNI Rackib
30	09-1225	SESHIE Kokou Roger
31	09-1226	SONHAYE Jean Pierre
32	09-1227	TAMELI Karaka Max
33	09-1228	TARKPAGNAN Epipalaki
34	09-1229	TCHALLA G. A. Quadir
35	09-1230	TCHAO Essohanam
36	09-1231	TOITRE NAGWABE Ba-Tien
37	09-1232	TOMBA Odilon Tone
38	09-1233	TOURE Mahamane
39	09-1234	TRAORE Gildas
40	09-1230	ABOUGNA Attah Richard

PROMOTION 2010		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	10-1236	ALIASSIM Charifoudine
2	10-1237	AZOTI Essowè Jean
3	10-1238	DIWONI N'yéhou
4	10-1239	FARE Fousséni Presley
5	10-1240	HADATOKI Maklawè
6	10-1241	KAZA Essozolim David
7	10-1242	BADIE Arcade
8	10-1243	KORTHO Ahilwo
9	10-1244	KOUSSETOU Piléki Xavier
10	10-1245	KPEMISSI Gnim
11	10-1246	N'KOUTOTI Kpakou N'Poh
12	10-1247	PISSANG Esso-Essinam Félix
13	10-1248	TAFAMBA-KOSSI N'gbambe
14	10-1249	ABALO Yves Aklesso
15	10-1250	AGBANGBA Atcha Tofic
16	10-1251	ALATCHAO Aniki Amed
17	10-1252	ANGNASSE Aminou
18	10-1253	ANYIGBANUA Yawo Ahéto
19	10-1254	ASSEKOUDA Samtou Christophe
20	10-1255	ASSIMA Gnouleleng Judicaël
21	10-1256	AWESSO Magnoudéwa Isidore
22	10-1257	AYAOH Manesso Aimé
23	10-1258	AYELI Toun'dé Y. Dominique
24	10-1259	AYELI Issidon Christophe
25	10-1260	BEGUEDOU Eli Essowédeou
26	10-1261	BILABINA Balakiyém
27	10-1262	BINDJAN Pak-Yédu Prosper
28	10-1263	BOUWE M. Anselme
29	10-1264	DIONADJI Noudjimbaye
30	10-1265	DJERI Issa Sédict
31	10-1266	DJOBO Abdoufatah
32	10-1267	KAMAMPOARE Langbogue
33	10-1268	KOLOGO Mady Ambroise
34	10-1269	KOUMEDJINA Kossivi Casimir
35	10-1270	KPAKPASSIM E. W. N. Barthélémy
36	10-1271	LOUWEUTA Trésor
37	10-1272	MIGNAKE Esso Tom
38	10-1273	MOHAMED Chamsidine
39	10-1274	MOKTAR Abdoulkadri
40	10-1275	N'DAFIDINA MOLOKA D. Gaël
41	10-1276	NANDJA Bassa Jacques
42	10-1277	PAGNAN Basil
43	10-1278	PIGNAMSI Dadja Eudes
44	10-1279	SIGBESSION Hézou
45	10-1280	TABADE Essohanam Charlott
46	10-1281	TIDIYE Kujouu W. Gaston
47	10-1282	YADJABROUME N'Lamdaakoubé
48	10-1283	YAOU Essognim Boris
49	10-1284	YAYA Ganiou
50	10-1285	ZAPRE Sié Moctar
51	10-1286	BOUCARI Paul Jean-Baptiste
52	10-1287	CHABI Akpo Farid
53	10-1288	BATCHONA E. Didier
54	10-1289	KONGA B. Dong'wazou
55	10-1290	SALAMI Samir
56	10-1291	TCHANGAI E. Yves
57	10-1292	MANZI-NIKA B. Loïé
58	10-1293	YOUKOUÉ A. Cissé
59	10-1294	ADAM Kamilou
60	10-1295	KABISSA K. Alain

PROMOTION 2011		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	11-1298	HUSSEIN Abdoul-Wahab Seyni
2	11-1299	ABA Essowedéou
3	11-1300	ABLY Malankiyè-Hèwa
4	11-1301	ADENYO Kofi Isidore
5	11-1302	AGBOTA Komi Ewuga Angélo
6	11-1303	AKALAH Kaled
7	11-1304	ANADE Mensan Michel
8	11-1305	ATARIGBE El Sadate
9	11-1306	BANABEKEI Samiè-Abalo
10	11-1307	BOUBE Manou
11	11-1308	BOUSSOULOR Kokou Tchamie
12	11-1309	DEGBE Alouwadi Edoh
13	11-1310	DISSANI Okoti Michelson
14	11-1311	ESSOLAKINA Magnim
15	11-1312	HASSIKPEZI Pikiliwè
16	11-1313	KAGA Essohana
17	11-1314	KAMAN Pitèmnawè
18	11-1315	KASSANG Magnouréwa
19	11-1316	MAKPAO Matossouwè
20	11-1317	NABOUDJA Essofa
21	11-1318	OURO-DONI Aboubakar
22	11-1319	PALOUKI MAZAMA-ESSO Raoul
23	11-1320	PITASSA Mahiréyawa François
24	11-1321	POROMNA Akizuna-Essø
25	11-1322	SALLAH Pedro
26	11-1323	SANKAYA Mouhamadou
27	11-1324	TAKOUGNADI N'dombi Clément
28	11-1325	TELOU Pyabalo Lautier
29	11-1326	ADAM MOLLAH Kassimou
30	11-1327	AHONKALEKOU
31	11-1328	ALI Mahamat
32	11-1329	AMEGANDJI Lionel
33	11-1330	AMEGNAGLO Komi Pierre
34	11-1331	ANGNASSE Ibrahim
35	11-1332	APEDJINOU Vignon Shalom
36	11-1333	ASSANI Abel Aziz
37	11-1334	ASSIH Pyame Yves
38	11-1335	AYASSOR MAsséma Ashéanéa
39	11-1336	BARA IBRAHIM Ousmane
40	11-1337	BATAWILA Wilfried Luc
41	11-1338	BITASSA Baudouin Edmond
42	11-1339	BITHO Akesso F. Archille
43	11-1340	BOUE Hodabalo Raphaël
44	11-1341	BRANLI Gnimdou Emmanuel
45	11-1342	CISSE Amadou
46	11-1343	DJAGBALE Matieyendou Anthony
47	11-1344	DOGBE Koffi Denis
48	11-1345	DOUTI Fabrice Yamine
49	11-1346	DOUTI Djodani Elpidio
50	11-1347	EHINOU Ognaolon Serge

51	11-1348	GBEDJINOU Ange
52	11-1349	GOUNGOU Ben Nazif
53	11-1350	HAÏDARA Abdoulaye
54	11-1351	ISSIAKOU SALIFOU Zinédine
55	11-1352	KAOUKEDÉ Bikliwe
56	11-1353	KATAGBE Essohanam Rodrigue
57	11-1354	KATAKA Diminin Komlan
58	11-1355	KOLLA Yao Fernando
59	11-1356	KOLIOS Bertrand
60	11-1357	KOLOUA Fran�ois
61	11-1358	KORTHO Ass�hame Bertrand
62	11-1359	KONTOOU Dissirama E. Issoou
63	11-1360	MAMA Ciss� Farroukh
64	11-1361	MAMADOU Jordy
65	11-1362	MANOU Niccaada P. Gratien
66	11-1363	MILA Kinam Sa�d
67	11-1364	MONJBET Modeste
68	11-1365	NOLAKI M�h�za
69	11-1366	N'ZONOU Essossinam Guillaume
70	11-1368	PAKAYE Mazama Achille
71	11-1369	PATAKPINDI Essow�deou Val�re
72	11-1370	POIDY Ougadja P. Steve
73	11-1371	SALLHADINE Moussa
74	11-1372	SAMA Kpandja Emmanuel
75	11-1373	SANGBANA Adam Salim
76	11-1374	SANON Camal
77	11-1375	SAWADOGO Steve
78	11-1377	TCHINDOU L. Stanislas
79	11-1378	TETE M. K. F�lix
80	11-1379	WOLF K. A. Daniel
81	11-1380	YOMA Cherif Ed�k�
82	11-1381	BOGRA Akonega Luc
83	11-1382	MOGORE Kadafi
84	11-1383	POUDIMA Yao Palakiyem

PROMOTION 2012		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1.	12-1384	OURO-BANG'NA A. Gaafari
2.	12-1385	ADANKPO Komi Eddy
3.	12-1386	ADINDA-AOUGBA Manaf
4.	12-1387	ADJENGAM Kalankaté
5.	12-1388	ALIASSIM Alassani
6.	12-1389	ATAKPA-BEM Bassabi Napo
7.	12-1390	ASSOUNDO Rakibou
8.	12-1391	BADAKA Hodabalo
9.	12-1392	BALI Massama E. Victorien
10.	12-1393	BATAWI Hèzouwè
11.	12-1394	BEKOUNIM Tchomelo
12.	12-1395	BEYELEBODOM Také
13.	12-1396	DOUTI Dabilibe
14.	12-1397	FAFANA Aimane
15.	12-1398	GNANZA Mombozou Ani
16.	12-1399	GOUYAKOURA Abdou-Fataou
17.	12-1400	KALAISSI Mandjamana
18.	12-1401	LAKMATE K. Boniface
19.	12-1402	MANGAZIE Mekédinesso
20.	12-1403	OURO-AKPO Abdel Kader
21.	12-1404	OUTCHIRI N'Guissan B. Chérif
22.	12-1405	KPOHOU A. Essodina
23.	12-1406	PATO P. Bérubé
24.	12-1407	PLANDE M. Piyabalo
25.	12-1408	SAKITE Kokou Agbenoxevi
26.	12-1409	SEYM Mana-Esso
27.	12-1410	TCHAKINGUENA Binah Ramsih
28.	12-1411	WILSON Séwa Agnité
29.	12-1412	WOURO-BOUTCHOU Sahabi
30.	12-1413	ABINA L'Bemhom Jean Paul
31.	12-1414	ABINA Méhèza Séverin
32.	12-1415	ADJECTA Liebe Damolta
33.	12-1416	ADOE Tchigou Sonté Alain
34.	12-1417	AGBOKANZO Komi Rémi
35.	12-1418	AGBOTON A. I. Philippe
36.	12-1419	AHONGBANA M. Gildas
37.	12-1420	AKYEY GATIGLO K. Léonardo
38.	12-1421	AMAKO Adjao
39.	12-1422	ANAGONOU A. E. Lémuel
40.	12-1423	ANI KAKONG Koboyo
41.	12-1424	ASIAH Victor
42.	12-1425	ASSOGBA F. William
43.	12-1426	ATSOU A. B. T. Nicolas
44.	12-1427	AYIH-YENU M. Jean-Pierre
45.	12-1428	AZANLEDJI Yao Eric
46.	12-1429	AZIAKOU Komlan Elolo
47.	12-1430	BADANARO Piwèdéou Emmanuel
48.	12-1431	BEGBESSOU Frejus
49.	12-1432	BILABINA Sinazimna
50.	12-1433	BIREGAH Dibomaka Maguewaba

51.	12-1434	DAOU KILY O'Neel-Robert
52.	12-1435	DONON Dieu B. Prince
53.	12-1436	ESSIOMLE Mawui Cristian
54.	12-1437	GADO-KOKOU Marzouk
55.	12-1438	GANABA Check Omar
56.	12-1439	GAOUAKADI Oumar
57.	12-1440	GNASSINGBE Saturnin
58.	12-1441	ISSA-TOURE Abdel Aziz
59.	12-1442	HABIBOU DJIKA Moubarak
60.	12-1443	HILIM Békéti Hèzouwè
61.	12-1444	KABKIA Junior Gbansoké
62.	12-1445	KILEOU-KEWEZINA B. Nestor
63.	12-1446	KOESSAN Kokou Hippolyte
64.	12-1447	KOROHOU Mawabibe Odilon
65.	12-1448	KOUDJALE M. Bruno
66.	12-1449	KOUKOU -GBATI Sapol Yassar
67.	12-1450	KOUNGOU Wiyao
68.	12-1451	KRAKRO Marhoumou
69.	12-1452	MESSAN Kodjo Dénis
70.	12-1453	MIZOU Kibandou
71.	12-1454	MOUSSA Moumouni
72.	12-1455	NAKOURA Ali E. T. Williame
73.	12-1456	NATCHABA Abdouwaédon
74.	12-1457	NIMA Waoura Mouizou
75.	12-1458	N'WEBIDA Mazabalo Justin
76.	12-1459	OUEDRAOGO Y. Y. Kader
77.	12-1460	POA'GMA-AGBA Séverin
78.	12-1461	POUSSOUMADJI Abraham
79.	12-1462	POYODI Essognim Elisée
80.	12-1463	SOBA Martial Le Roi
81.	12-1464	TATOLA Madjadom
82.	12-1465	TCHAGNAO Abdoul-Rachid
83.	12-1466	TCHANZI Pahamdong
84.	12-1467	TCCHEDRE Baba Hubert
85.	12-1468	TERAOU Palakiyem
86.	12-1469	YOKOR Kodjo Landry

PROMOTION 2013		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	13-1470	ABDOULAÏ Rakimou
2	13-1471	ABINA Essoham
3	13-1472	ADEWA Kibandou
4	13-1473	AGNINDOM Matchadom
5	13-1474	AKAKPO Boney Kébir
6	13-1475	BADOUBENIM Pilawé Olivier
7	13-1476	BALABADI Hakim
8	13-1477	BATCHATCHILE Dssami
9	13-1478	BIDAMA Roland Palangahèwa
10	13-1479	BOMOSSI Kossi
11	13-1480	DOTCHE Komlan Michel
12	13-1481	FATON Damidyè
13	13-1482	GONI Chouaybou
14	13-1483	KOUDJOWOU Tchaa Emile
15	13-1484	KPANADJA Yao
16	13-1485	MADOUYEME Richard
17	13-1486	MONDO Koumboguidja
18	13-1487	NANDO Kokou
19	13-1488	OURO-GOUROUNGOU Ashraf
20	13-1489	OURO-GOUROUNGOU Moubarak
21	13-1490	PELEI Waa Chrétien
22	13-1491	SAMIE Pyabalo
23	13-1492	SANDA Zakari Sam
24	13-1493	TCHAKOU Anikolème
25	13-1494	TCHANGO Akpontimba
26	13-1495	TCHATCHAMPO Aka Malik
27	13-1496	TCHEKPI Bigedin Esso
28	13-1497	TCHINGUILI Kpapo
29	13-1498	WAA Eyouta Enam
30	13-1499	WATARA Djabirou
31	13-1500	YANGBA Tamantché
32	13-1501	ABRANGAO Sabirou
33	13-1502	ADENYO Komi David
34	13-1503	AGOUDA Franck Mawabaa
35	13-1504	ALEDI Sagnadi Maxime
36	13-1505	ALI Essowassame
37	13-1506	ALIOU Bello Roua
38	13-1507	ATIOGBE Komlan A. Samuel
39	13-1508	ATOEMNE Germe-Daniel
40	13-1509	AWESSO Lidaou Espoir
41	13-1510	BAKPIRI Mamakè
42	13-1511	BAKPIRI Naditi
43	13-1512	BALI Dongassa Ismaël
44	13-1513	BALOGOU SOUROU K. Carlos
45	13-1514	BAMBA S. M. Lamine
46	13-1515	BANAFAI Détorge Megis
47	13-1516	BARRY Alseny
48	13-1517	BATAKO Koboyo Thierry
49	13-1518	BEDRE Elissam Josué
50	13-1519	BENIKASSI Wiyao Nicolas

51	13-1520	BLAKIME Dimiline Aristide
52	13-1521	DIAKITE Mamadou
53	13-1522	DIARRA Drissa
54	13-1523	DJAO Momba Igor
55	13-1524	DJIKOLDJINGAM D. Franck
56	13-1525	ESSO Salame Joël
57	13-1526	GALLEY Jean P. M. Kodjo
58	13-1527	GNAGLI Kobou Adolphe
59	13-1528	GNAZOU Mewè Gilbert
60	13-1529	GOMINA Fahim
61	13-1530	GOULIDEI M. L. Christ Ariel
62	13-1531	GOUSSOU Dzima
63	13-1532	HOUNNOU J. A. Comlanvi
64	13-1533	HOUTOUKPE G. Ambroise
65	13-1534	ISSA Abakar Saha
66	13-1535	N'TIMON F. N'moinko Arsène
67	13-1536	KABISSA Gnimdou
68	13-1537	KABORE Guy Barnabé
69	13-1538	KAGNAYA Tchadéou
70	13-1539	KATAROH E. M. Landry
71	13-1540	KEZIE Essolizam
72	13-1541	KONATE Hassane Cheick
73	13-1542	KOURA T. I. Joël
74	13-1543	KPANTAKOU Ayma Iréné
75	13-1544	KPEKPASSI Ibtihadj
76	13-1545	KUMEDZRO E. Mawulolo
77	13-1546	LAODJASSONDO E. Josué
78	13-1547	MADougou B. Achiraf
79	13-1548	MAHAMANE M. Aboubacar
80	13-1549	MALOU A. Sossadèma
81	13-1550	MAPIMAKIMORE B. Roméo
82	13-1551	MIDZEKO Marwan
83	13-1552	MISSI E. R. Crépin
84	13-1553	NABATOU Rok
85	13-1554	NAMBOU Gbati
86	13-1555	NIMON M. A. Ninon
87	13-1556	NYALUDUA Aklaéssso Pierre
88	13-1557	OURO AGBANDJALA Naufal
89	13-1558	PASSITENA Gnimdou
90	13-1559	PIGNAMSSI E. Thierry
91	13-1560	TATCHERIKEDANI L. N. Richard
92	13-1561	TCHAFARAME Salahoudine
93	13-1562	TCHAKALA Farid
94	13-1563	TCHANGO Soukoum Adolphe
95	13-1564	TELOU Solim Richard
96	13-1565	VAIMBAMBA A. M. P. Dim Fauzi
97	13-1566	WELA Esso Pignoza
98	13-1567	KOBONDIT-DOUATHE D. W. D. D.
99	13-1568	BAKOSSA A. V. Michaël
100	13-1569	ADJA Gnimdou Richard

PROMOTION 2014		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1	14-1570	AGOIROU Komi
2	14-1571	AKAKPO Yao Roland
3	14-1572	AMANA Balakiyem Justin
4	14-1573	AMEDZOR Kossi Achille
5	14-1574	ASSOGBA K. Aymar Sergio
6	14-1575	ATAKPANI W'Sarn R.
7	14-1576	AWADE Maxime Lokou Palakiyem
8	14-1577	AYO Esso Donné Joseph
9	14-1578	AZIAWOSSOU Kodjo Aimé
10	14-1579	BAMAZI Yobé
11	14-1580	BARUC B. Wilfried
12	14-1581	BASSAYI BATAKE Manzamesso
13	14-1582	BLANTARE W. Aristide
14	14-1583	BOUYO Magnouréwa
15	14-1584	DOULAVAGNO Teddy Romaric
16	14-1585	GATZARO Yirkamba
17	14-1586	KOGOYE LELENG Komi
18	14-1587	KONGA Gnimdou Richard
19	14-1588	KONGAH E. D. Aymard
20	14-1589	KOUTO Kokouvi Roland
21	14-1590	KUTOLBENA W. Wendama
22	14-1591	MINBA Agora David
23	14-1592	N'DATO Quentin Abeï
24	14-1593	OURO-AKPO Cherif
25	14-1594	PADAWOLO M. Luc
26	14-1595	PALAWIYA Kpatcha
27	14-1596	RAGOUNANDEA R. Elisée
28	14-1597	SAKIYE S.A. Prosper
29	14-1598	SAMA Ridwane
30	14-1599	SAMANDA Wiyao
31	14-1600	TCHALIM Stephane
32	14-1601	TANTO Kossivi S
33	14-1602	AGBALE Kérim Mohamed
34	14-1603	AGBODO Kouami Schadrar
35	14-1604	AKAKPO Hamdam
36	14-1605	ALASSANE Abdoul Kérime
37	14-1606	ASSIMA J.H.J. Aklam
38	14-1607	ATCHAMBAO E. Haralimba
39	14-1608	ATCHOU Issac Moïse
40	14-1609	BABALE G. Déogracias
41	14-1610	BEKETOU Essoyodou
42	14-1611	BAMBARA Josis Wilfried
43	14-1612	BAOUNA Essosolim
44	14-1613	BATANAMA Mayeme
45	14-1614	BIMIZI Gnoyer Narcisse
46	14-1615	BOKO Fortuné J.H.
47	14-1616	BROU Assamoa Elie Luc
48	14-1617	BOTCHONESSA Nikada Herbert
49	14-1618	DEKOUA Biregah Bienvenu
50	14-1619	DIAKITE Sekou

51	14-1620	DIGNY Hubert Alban
52	14-1621	DJABAKATIE Ibrahima
53	14-1622	DONDON John
54	14-1623	DOUTI Manipaké Alain
55	14-1624	DJIKOUNU A.Junior
56	14-1625	EDOH Kossi Venyo Lionel
57	14-1626	ESIAKU Kodjo Richard N
58	14-1627	ESSOBIYOU K.Nelson
59	14-1628	FONGOU Konlani Olivier
60	14-1629	HASSAN Saleh
61	14-1630	ISMAEL Achirou
62	14-1631	KAÏNA Dimitri Essodamani
63	14-1632	KOLANI Steve
64	14-1633	KPAKPO Adovi Bienvenu
65	14-1634	KPOBIE Frongda
66	14-1635	MALOLAKA Nawoumi
67	14-1636	MITSOAYE Koffi Joel
68	14-1637	MONGLO Codjo Armand
69	14-1638	MOUZOU Aklesso
70	14-1639	ONIAKITAN Ayodélé Wilfried
71	14-1640	OUAÏMON Jossy
72	14-1641	OUDANOU Dobli Al-fayed
73	14-1642	PAKAA Taoumondom Eben-Ezer
74	14-1643	PASSAH Esso Gnimkilina T
75	14-1634	PEKEMSSI Mayikou Mendé
76	14-1635	PELÉÏ Essotolo Stephan
78	14-1636	PRE Kabana Sam Arthur
79	14-1637	SAMA Santini
80	14-1638	SANGARE Ismael
81	14-1649	TCHAMIE Soussou
82	14-1650	TCHIAKOURA N.Ghislain
83	14-1651	TENYOH Donald Yoavi
84	14-1652	TOBIAS Bealoum Modobe
85	14-1653	TOLNO Saliou
86	14-1654	TOUGLO Jules-le-Saint
87	14-1655	YAMEOGO Wendlassida Armand
88	14-1656	DEMBELE Ismaël
89	14-1657	KONE Moussa

PROMOTION 2015		
N°	N° MLE	NOM ET PRENOMS
1.	15-1658	ABDOULAYE Houno Abakar
2.	15-1659	ADIKOU Kodjo David Junior
3.	15-1660	ADJOGNON S. Théophane
4.	15-1661	ADOKPE Elisée
5.	15-1662	AGBANAMA Yemso Elie
6.	15-1663	AKAKPO Komla Charlie Graciano
7.	15-1664	AKPAMOURA Warithe Félix
8.	15-1665	AKPANGODE Yao
9.	15-1666	ALOUDJA Oldéwa François
10.	15-1667	AMANA Gaétan Méyohéwa
11.	15-1668	AMENUNYA-KODZOVI Honuel
12.	15-1669	AROKOUM Piyaki
13.	15-1670	ASSIOM Yao Peter
14.	15-1671	ATABA Keng
15.	15-1672	ATAKE Pouwèdéou Noé
16.	15-1673	AWI Hodabalo Mardrus
17.	15-1674	AZIAGUE Kouami
18.	15-1675	AZIAKOU Holanyo
19.	15-1676	BADJAWA Dbamamam
20.	15-1677	BEKETI Essorong Marc
21.	15-1678	BISSARI Matina Jean Christ
22.	15-1679	CAMARA Laye Lamine
23.	15-1680	DAGONA Yao Josué Godwin
24.	15-1681	DEDEHO Kodzo Guillaume E.
25.	15-1682	DIALLO Karim
26.	15-1683	DOTSE Mawuli Marcelin
27.	15-1684	DZOMEKU Aaron Koffi Selase
28.	15-1685	ESSOLAKINA Mani Achille
29.	15-1686	ESSE Edem Dadier
30.	15-1687	FOLLY Koko James
31.	15-1688	GNAMALA Bidjagrini Jerome
32.	15-1689	GNOZIGUE Kossivi
33.	15-1690	GOUDO Apezoumon Paulin
34.	15-1691	HAZOU Edolom Jean Paul
35.	15-1692	HENDE Wiyao Mawaki
36.	15-1693	HOUNGBO Egbémimon Ronaldo
37.	15-1694	KABA Sekou
38.	15-1695	KADJANA Essowèréou Nicolas
39.	15-1696	KATCHATOM Esso-Donda Samuel
40.	15-1697	KERELA Daniel
41.	15-1698	KIMOU Marc Alain
42.	15-1699	KOSSI-AMOUSSOU Blessing
43.	15-1700	KPARIBA Soukelman Shalom
44.	15-1701	KPITI Essoham
45.	15-1702	LABAGNI Peter Toff
46.	15-1703	LAGUDA Yao Mawuli
47.	15-1704	LAMBONI Paguidame
48.	15-1705	LEDJAKI Lidaw Fabrice
49.	15-1706	MADZRA Kokou Nathanael Simon
50.	15-1707	MAHAMADOU Garba

51.	15-1708	MAIGA	Hama
52.	15-1709	MIGAN	Kokouvi Edem
53.	15-1710	MOUSLIM	Salifou
54.	15-1711	NABEDE	Pouwéréou Jacques
55.	15-1712	NABEDE	Ranitakou
56.	15-1713	NDE-SAIN	Tomasta Nandé
57.	15-1714	NIMON	Gnim
58.	15-1715	NONDOOU	Le Béni Klim
59.	15-1716	N'SOUMI	Atsou Bernard
60.	15-1717	OURO-DJOBO	Abdou-Shakour
61.	15-1718	OURO-SAMA	Fousséni
62.	15-1719	PANA	Kpatcha Joslin
63.	15-1720	PIKILI	Essowè Augustin
64.	15-1721	QUANSAH	Elie Jaures
65.	15-1722	SAMAH	Somtou Joseph
66.	15-1723	SANFO	Haroum
67.	15-1724	SAWADOGO	Mario
68.	15-1725	SOSSOU	Eyram Laurian Fred
69.	15-1726	TAKOUGNADI	Mawaba Richard
70.	15-1727	TANDJIAME	Yendoubé
71.	15-1728	TCCHEDRE	David Napowaye
72.	15-1729	TCHONDA	Essognim FAURE
73.	15-1730	TEOU	Essosolam
74.	15-1731	TSETSE	Komla Edem Wilfried
75.	15-1732	WILSON	Yao LasseyEsaie
76.	15-1733	YAOU	Essognim Boris
77.	15-1734	YEHOUI	A. J. Glorieux
78.	15-1735	ZIAMEKPO	Kenneth Brigth Luck

Nationalités étrangères

NIGER		
N°	Nom et prénoms	Année
1.	TOURE KHALID Abdoul Razack	1996
2.	SOUMAILA DAMBARIA Aboubacar	1996
3.	MAINASSARA Djibrilla	1996
4.	BOURAIMA BARKIRE Ismael	1996
5.	ISSAKA MOUSSA Rachid	1996
6.	HACHIMOU Amirou	1997
7.	HAMADOU ISSOU Oumarou	1997
8.	MAHAMADOU Garba	1997
9.	KADRI MAHAMANE Agabba	1998
10.	SEYNI SEIBOU Almoustapha	1998
11.	MAMANE AdoulRazak	1999
12.	MOUSSA A. Hassane	1999
13.	ALI BOUBACAR Yacouba	2000
14.	HASSANE KIMBA Habib	2000
15.	ISSOUFOU Garba Abibou	2001
16.	MAROU SEYNI. Hassane	2001
17.	ABDOU KAZA Djibril	2002
18.	BOUBACAR YACOUBA Abdoul-Majid	2002
19.	GAGARA MAGAGI Boureima	2002
20.	HAMANI S. Abdoul Nasser	2003
21.	HASSANE K. Ibrahim	2003
22.	ABOU MATO Mahaman Laouali	2004
23.	ADAMOU Hassane Zakari	2004
24.	ABDOULAYE HAROUNA Sala	2005
25.	ILLIASOU Abdoul kadri	2005
26.	MAHAMAN Sani Oumaroudjati	2006
27.	NOUR-EDDINE Adamou Amadou	2006
28.	ABDOU Ismaël Ahmed	2007
29.	ABDOU Youssouf Moumouni Goundara	2007
30.	ADAM MAMADOU Maï	2008
31.	OUSEÏNI AMADOU Ousmane	2008
32.	ABDOUL-SALAM Dovi Raphael	2009
33.	SOUMANA SIDIKOU Aboubacar	2009
34.	MOHAMED Chamsdine	2010
35.	ABDOULKADRI GUILLEY Moctar	2010
36.	BARA IBRAHIM Ousmane	2011
37.	ISSIAKOU SALIFOU Zinedine	2011
38.	HUSSEIN Adoul- Wahab Seyni	2011
39.	HABIBOU DJIKA Moubarak	2012
40.	MOUSSA Moumouni	2012
41.	ALIOU Bello	2013
42.	MAHAMANE Mouhousinou	2013
43.	ALASSANE Abdoul Kerime	2014
44.	ISMAEL Achirou	2014
45.	MAHAMADOU Garba	2015
46.	MOUSLIM Salifou	2015

Burkina Faso		
N°	NOM & PRENOMS	ANNEE
1.	SARA Rajiv Kader	1999
2.	YAGO Adamou Jean	1999
3.	GOUNGOUNGA Roger	2000
4.	OUEDRAOGO Désiré	2000
5.	KINDOU Salifou	2001
6.	OUEDRAGO Faissal	2001
7.	DRABO Adams Ramiz	2002
8.	NANA Cheik Mohamed	2002
9.	SICO Assade	2003
10.	YERBANGA Issa	2003
11.	BAGA Cheek Beeker	2004
12.	IDANI Motanti Jérémie	2004
13.	HAYORO W.Hatinou	2005
14.	TASSEMBEDO Rachid	2005
15.	GOUEM A. Madjid	2006
16.	TOU-LADJI Tahirou	2006
17.	BAMA Agawali lucas Briake	2007
18.	OUEDRAOGO Ibrahim	2008
19.	YONLI Arnaud	2008
20.	OUEDRAOGO Armand Gueswaoba	2009
21.	TRAORE Gnangzé Elie Gildas	2009
22.	KOLOGO Mady Ambroise	2010
23.	ZAPRE SIE Moctar	2010
24.	SANON Camal	2011
25.	SAWADOGO Steve	2011
26.	GANABA Check Omar	2012
27.	OUEDRAOGO Kader Yan Yvan	2012
28.	KABORE Guy Barnabé	2013
29.	VAIMBAMBA Arnaud Marie P. Dim Fawzi	2013
30.	BAMBARA Josias Junior Wilfried	2014
31.	YAMEOGO Armand	2014
32.	SANFO Haroum	2015
33.	SAWADOGO Mario	2015

Tchad		
N°	NOM & PRENOMS	ANNEE
1.	ADJAM Habib	2000
2.	AGGEE Weiding	2000
3.	BRAHIM M.Y. Dagache	2000
4.	MORNADJI Simadji Mathurin	2000
5.	YOUSSOUF Hassan Saleh	2000
6.	ABYANG Yaukim	2001
7.	ADJAM Fabrice Vinod	2001
8.	ADOUUM Abraham	2001
9.	BAHAR T. N. Mahamat	2001
10.	MORNANDJI Ange Banntoula	2001
11.	ALI-MALIMI Djiguidéi	2002
12.	ALTEBAYE Prosper	2002
13.	MOUSSA M. Mahamat	2003
14.	ABDEL-MOUTALIB Allamine Fadoul	2004
15.	ZAKARIA Abakar Adam	2004
16.	AHAMAT Mahamat Nil	2005
17.	DEURBET Beure Adrien	2005
18.	ALLAMINE Abadi Saïr	2007
19.	SOULEYMANE Issaka Malloula	2007
20.	NOKRI Khamis	2008
21.	TAGOUMAS Herman	2008
22.	AHMAT Hassan Soukaya	2009
23.	N'DOUBA N'dassinante Marcel	2009
24.	DIONADJI Noudjimbaye	2010
25.	LOUETA Trésor	2010
26.	ALI Mahamat Abdoulaye	2011
27.	MONGBET Modeste	2011
28.	SALLHADINE Moussa Faki	2011
29.	GAOUAKADI Oumar	2012
30.	MADJIADOUM Elvin Tatola	2012
31.	DYIKOLDJINGAM Franck	2013
32.	ISSA Abakar Saha	2013
33.	HASSAN Saleh	2014
34.	TOBIAS Bealoum Modobe	2014
35.	ABDOULAYE HounoAbakar	2015
36.	NDE-SAIN Tomasta Nandé	2015

BENIN		
N°	Nom et Prénoms	Année
1.	EKPE Jonas	2000
2.	TOURE Abdouraman	2000
3.	VILONGUEZO Christian	2000
4.	DHOSSA Koffi Clément	2001
5.	SONON Lionel Cyrus	2001
6.	ODJOUNGBELE Babadoundé Pascal	2002
7.	DANSI Anselme	2003
8.	DEDOMIN Cocou Mathias	2003
9.	DOMINGO Chadouin Emeric Steven	2004
10.	KANTE ABOULAYE Bouraïma	2004
11.	ODOUMBA KOU Fabien	2005
12.	OROU KARIN Mouftaou	2005
13.	HOUNGBEDJI Donald	2006
14.	ZOSSOU Vincent	2006
15.	GBERO Janvier	2007
16.	TCHENEGNON Mansour	2007
17.	De-SOUZA Melkior	2008
18.	HOUNVO Charles	2008
19.	AZANKPO Parnell Lacfranchise	2009
20.	LAFIA Abdel Madjid	2009
21.	TOMBA Odilon Tore	2009
22.	BOUCARI Paul Jean-Baptiste	2010
23.	CHABI AKPO Farid	2010
24.	GBEDJINOU Ange	2011
25.	MAMA Cissé Farroukh	2011
26.	AGBOTON Philippe	2012
27.	ANAGONOU Lemuel	2012
28.	HOUNNOU Jeanel Alvrès Comlavi	2013
29.	HOUTOUKPE Ambroise Gbenoukpo	2013
30.	BOKO Fortuné	2014
31.	DIGNY Hubert	2014
32.	ADJOGNON S. Théophane	2015
33.	YEHOUI A. J. Glorieux	2015

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE		
N°	Nom et Prénoms	Année
1.	MAFATA Habib Eudes	2002
2.	ASSEKE Georges Sydney	2003
3.	GAMBI Omar	2004
4.	KOAMBOKO-N'DANGWI Prince-Pioniel	2004
5.	GUIYAMA Destin Le Tresor	2006
6.	KODANY Ephraim	2006
7.	KOLIOS Bertrand	2011
8.	MAMADOU Jordy	2011
9.	DONON Prince Dieudonné	2012
10.	POUSSOUMADJI Abraham	2012
11.	KOBONDIT-DOUATHE D. W. D. D.	2013
12.	BAKOSSA A. V. Michaël	2013
13.	DONDON John	2014
14.	OUAÏMON Jessy	2014

MALI		
N°	Nom et Prénoms	Année
1.	MAÏGA Ahmadou	2004
2.	TERHA Isaac dit habib	2004
3.	ALHOUSSSEINY Sarid	2006
4.	KOINA Mouda	2006
5.	ABOUBAKAR DIARRA Soulémane	2007
6.	BALLA Senou	2007
7.	MAÏGA Ibrahim	2008
8.	TRAORE Abdoulaye	2008
9.	KANSAYE Cheick-Omar	2009
10.	TOURE Mahamane	2009
11.	CISSE Amadou	2011
12.	HAÏDARA Aboulaye	2011
13.	DIAKITE Mamadou	2013
14.	DIARRA Drissa	2013
15.	KONE Moussa	2014
16.	DEMBELE Ismael	2014
17.	DIALLO Karim	2015
18.	MAIGA Hama	2015

GABON		
N°	Nom et Prénoms	Année
1.	MAPANGOU Louis Axel Nathaniel	2004
2.	MAPANGOU Louis Désiré	2004

GUINEE CONAKRY		
N°	Nom et Prénoms	Année
1.	GAOUSSOU Keita	2007
2.	SANGARE Malaly	2007
3.	CAMARA Mamadi	2008
4.	SYLLA Ibrahima Sory Absy	2008
5.	BARRY Alseny	2013
6.	KONATE Hassane	2013
7.	SANGARE Ismael	2014
8.	TOLNO Saliou	2014
9.	CAMARA Laye Lamine	2015
10.	KABA Sekou	2015

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE		
N°	Nom et Prénoms	Année
1.	BAMBA Seydina	2013
2.	GOULIDEI Minidedy Louis Christ Ariel	2013
3.	BROU Luc	2014
4.	DIAKITE Sekou	2014
5.	KIMOU Marc Alain	2015
6.	QUANSAH Elie Jaures	2015

Conclusion

A l'issue de cette recherche qui a durée six ans (2009-2015), nous avons pu faire le point global des Enfants de Troupe au Togo soit 1903 ET provenant des écoles françaises et africaines. Ils sont 174 ET togolais formés à l'étranger et 1729 issus du Collège Militaire Eyadèma. Parmi ceux qui sont formés au CME, 198 ET sont d'origine étrangère (Niger, Burkina Faso, Tchad, Bénin, RCA, Mali, Gabon, Guinée Conakry et RCI) et 1531 togolais. Sur le plan académique le CME a enrégistré d'excellents résultats aux examens nationaux. Ainsi à cette date 671 ET y sont sortis titulaires du BACII (A4, C, D). Le ratio ET admis sur le nombre de candidatures au BACII est de 62,83% (671/1068). A la fin de l'année scolaire 2014-2015, 900 ET avaient obtenus le BACI sur 1000 inscrits (90%). Et au BEPC, 869 admis sur 945 inscrits (91,95%).

Nous avons considéré dans ce travail tous les ET encore dans les écoles comme ceux déjà sortis d'écoles. Ce qui nous permet de distinguer deux groupes : les Enfants de Troupe (ET/EDT actuellement) dans les écoles (CME et Ecoles étrangères d'Afrique) et les Anciens Enfants de troupes (AET). Ils sont 391 ET dont 335 au Collège Militaire Eyadéma et 56 à l'étranger (répartis entre les écoles du Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali et Niger). Les AET sont 1511, provenant d'écoles étrangères (117 AET) et du CME (1394 AET).

Les difficultés rencontrées au cours de ce travail sont liées pour l'essentiel à :

La mauvaise tenue du registre des Enfants de Troupe au CME. Plusieurs données manquent concernant les modalités de sortie des ET : BACII, insuffisance de travail, indiscipline ou encore photos d'identités. Nous avons également identifié des doublons, un ET avec deux matricules ou des ET ayant été transférés quelques semaines dans d'autres écoles.

L'absence d'un registre des ET à la division Formation de l'EMG-FAT, devant permettre d'obtenir des informations fiables sur les ET fréquentant les écoles étrangères. Ces silences ou lacunes nous amènent à faire des suggestions.

Suggestions

A l'endroit du commandement du CME

- ✓ Désigner un archiviste au Collège Militaire, dont les attributions permettront ;
 - d'enregistrer et de sécuriser l'ensemble des actes administratifs du Collège,
 - de recueillir les informations complètes sur les enfants de troupe ;
 - d'être le dépositaire des copies des documents scolaires des ET (Bulletin, Notes de service, etc)
- ✓ Mettre en place un site Web pour assurer une visibilité internationale du CME.
- ✓ Assurer la parution régulière du journal le caïman.

A l' endroit de la Division Formation EMG-FAT

- ✓ Tenir à jour un registre des ET et un annuaire des AET.
- ✓ Synchroniser les données avec le Collège Militaire

A l'endroit de l'Association des AET

- ✓ Afin de permettre la validation de ces chiffres par l'autorité compétente en charge du Collège Militaire et l'association des AET, il serait souhaitable qu'un atelier ou un séminaire regroupant des personnes ressources, planche sur l'authenticité des documents utilisés et les informations fournies par l'ensemble des personnes interviewées
- ✓ Etablir un mécanisme de contact permanent avec le CME pour suivre l'évolution de l'école.
- ✓ Créer un bureau des effectifs permettant l'accès aux statistiques en temps réel.
- ✓ Créer un Site Web pour assurer la visibilité de 2AET et du CME

Bibliographie

- 1- www.aet-association.org. Rubrique les écoles
- 2- Régistre des enfants de troupe du Collège Militaire Eyadéma. 2 volumes
- 3- Régistre des Actes administratifs du Collège Militaire Eyadéma
- 4- Division formation EMG FAT. Régistre des enfants de troupe togolais à l'étranger.
- 5- Compte rendu d'interviews de juillet à décembre 2015